

REVUE DE PRESSE



Direction de la vie syndicale et des communications

JUILLET 2021

AGRIRÉCUP

- **Lancement du programme de récupération des plastiques agricoles :5**
Objectif zéro enfouissement
(Saint-Alexandre.ca, 1^{er} juillet)

AGROENVIRONNEMENT

- **De nouvelles bourses AgrEAUresponsables7**
(CJSO, 19 juillet)
- **Desjardins investit 450 000 \$ dans l'agriculture durable9**
(La Voix de l'Est, 19 juillet)
- **La Fédération de l'UPA de la Montérégie s'associe à Desjardins pour lancer le Programme de soutien et de reconnaissance – Ferme AgrEAUenvironnementale..... 11**
(La Voix Régionale, 19 juillet)
(Le Contrecourant, 19 juillet)
(Chambly Express, 22 juillet)
(InfoSuroit, 22 juillet)
(Le Courrier de Saint-Hyacinthe, 22 juillet)

(Sorel-Tracy Express, 22 juillet)	
(Vallée-du-Richelieu Express, 22 juillet)	
(TVRS, 28 juillet)	
- Un WebCongrès en agroenvironnement	30
(La Terre de chez nous, 28 juillet)	
COLLECTIF EN FORMATION AGRICOLE	
- AEC en domotique agricole	31
(Gestion et Technologie Agricoles, 22 juillet)	
CPTAQ-EXCELDOR	
- La CPTAQ est incohérente, dit l'UPA de la Montérégie	32
(La Terre de chez nous web, 12 juillet)	
(Le Courrier de Saint-Hyacinthe web, 22 juillet)	
(Le Courrier de Saint-Hyacinthe, 22 juillet)	
(La Terre de chez nous, 28 juillet)	
- La CPTAQ offre 10 hectares; la MRC en réclame 13	38
(Le Courrier de Saint-Hyacinthe, 29 juillet)	
ÉLEVEURS DE VOLAILLES	
- Volailles des Cantons lance un cri du cœur	39
(Le Courrier de Saint-Hyacinthe, 1 ^{er} juillet)	
- Kévin Richard : Enfin producteur d'œufs!	40
(Le Bulletin des agriculteurs, Juillet, août)	
- Martin Dion : Un petit abattoir bloqué dans sa croissance	43
(La Terre de chez nous, 14 juillet)	
HÉLÈNE MIRON	
- L'immense legs d'Hélène Miron	44
(La Terre de chez nous, 7 juillet)	
INVESTISSEMENT EN MONTÉRÉGIE	
- Les investissements en transformation bioalimentaire sont concentrés dans les régions de la Montérégie et de Montréal	46
(BioClips, Juillet)	
LA RELÈVE AGRICOLE (LOI C-208)	
- Gain important pour les transferts apparentés	48
(Le Courrier de Saint-Hyacinthe, 1 ^{er} juillet)	
- Un casse-tête de moins pour les agriculteurs	49
(La Voix de l'Est, 22 juillet)	

L'AGRICULTURE, MA VOISINE

- **Une activité d'animation bien appréciée des enfants au camp de jour cet été..... 52**
(Le Contrecourant, 1^{er} juillet)
(Le Courrier de Saint-Hyacinthe, 15 juillet)
(Gestion et Technologie Agricoles, 22 juillet)

LAIT

- **Produire du lait à moindre coût 56**
(Le Bulletin des agriculteurs, Juillet et août)

MANGEONS LOCAL

- **Kim Thúy prône l'alimentation locale à Mont-Saint-Hilaire 59**
(L'œil Régional, 7 juillet)
(Gestion et Technologie Agricoles, 22 juillet)

MARAÎCHER

- **David Côté : L'amélanche, un fruit à découvrir..... 61**
(La Voix de l'Est, 3 juillet)
- **Catherine Lefebvre : Réussir sa vie à échelle humaine 63**
(La Terre de chez nous, 7 juillet)
- **Jean-Claude Guérin : Des prix en dessous de la normale pour les laitues 64**
(La Terre de chez nous, 7 juillet)
- **David Côté : Les fruits et légumes se pointent vite le bout du nez 65**
(La Terre de chez nous, 21 juillet)

NATURE-ACTION

- **À propos de Nature-Action Québec..... 67**
(Le Contrecourant, 16 juillet)

NOTRE CAMPAGNE, UN MILIEU DE VIE À PARTAGER

- **La gestion et la protection de l'eau en milieu agricole 69**
(InfoSuroit, 26 juillet)
(Saint-Alexandre.ca, 26 juillet)
- **Lumière sur l'emploi de pesticides en zone agricole 74**
(InfoSuroit, 14 juillet)
(Saint-Alexandre.ca, 15 juillet)
- **L'importance de garder les sols en santé..... 79**
(Le Courrier de Saint-Hyacinthe, 29 juillet)

SÉCHERESSE

- **Une sécheresse qui fait mal aux producteurs agricoles québécois..... 80**
(Ici Radio-Canada, 25 juillet)
(MSN, 25 juillet)
Article et vidéo, 25 juillet, Ici Radio-Canada
<https://ici.radio-canada.ca/rci/fr/nouvelle/1811742/agriculture-agriculteurs-assurances-secheresse-pertes-champs>

SYNDICAT RIVIÈRE NOIRE

- **Article et entrevue radio, Radio Acton, 28 juillet**
<http://www.radio-acton.com/1037/amelioration-des-conditions-des-travailleurs-etrangers-reaction-deric-beauregard/>

SYNDICAT VAUDREUIL-SOULANGES

- **Le syndicat UPA Vaudreuil-Soulanges soutient la santé psychologique des agriculteurs..... 90**
(Journal Saint-François, 16 juillet)
- Article et vidéo, InfoSuroit, 18 juillet
<https://www.infosuroit.com/financement-pour-les-travailleurs-de-rang-de-la-region/>

TET CNESST

- **Retour de l'Escouade prévention de la CNESST 92**
(Le Courrier de Saint-Hyacinthe, 22 juillet)

Lancement du programme de récupération des plastiques agricoles : Objectif zéro enfouissement

01 juil 2021

Compo-Haut-Richelieu inc. et AgriRÉCUP, en partenariat avec la MRC du Haut-Richelieu, l'UPA du Haut-Richelieu et le gouvernement du Québec et avec la collaboration de l'entreprise Équipements Inotrac, sont fiers de lancer officiellement le Programme de récupération des plastiques agricoles auprès des producteurs de l'ensemble du territoire de la MRC du Haut-Richelieu.

Le Programme de récupération des plastiques agricoles cible les pellicules pour balles de foin, les bâches, les sacs silos, les ficelles et les filets qu'utilisent les producteurs. Grâce au projet pilote réalisé avec succès en 2020 auprès de 33 fermes de la région, on évalue à 1 146 kg la quantité de ces plastiques utilisée par ferme chaque année. Pour l'ensemble des 178 entreprises agricoles de la MRC du Haut-Richelieu, cela représente un potentiel de 203 988 kg par an de plastiques qui devraient être recyclés[1].

« Le secteur agricole utilise divers plastiques agricoles, dont la plupart ne sont malheureusement pas récupérés. Grâce aux projets pilotes d'AgriRÉCUP, conduits dans 15 MRC et régions du Québec, nous avançons vers une solution efficace à ce défi, qui pourra être éventuellement étendue à l'ensemble des agriculteurs et agricultrices du Québec. Le gouvernement du Québec remercie à l'avance toutes les parties prenantes de leur collaboration au Programme de récupération et de valorisation des plastiques agricoles. Grâce à vous, nous faisons un pas de plus pour réduire nos déchets. », a fait savoir le ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, ministre responsable de la Lutte contre le racisme et ministre responsable de la région de Laval, M. Benoit Charette.

Récupérer les plastiques agricoles : c'est simple!

Après avoir été secoués pour retirer le maximum de débris, les plastiques doivent être triés par catégorie (pellicules, bâches et sacs silos, ficelles et filets). Ils peuvent être ensuite déposés dans des sacs AgriRÉCUP ou pressés en ballots. Les sacs sont disponibles dans les sites de collectes. Une fois les sacs remplis et bien attachés, ils pourront être rapportés au site de collecte aux espaces désignés et selon l'horaire des sites.

Pour les pellicules et les bâches, les producteurs sont encouragés à plutôt utiliser une presse pour la compression des pellicules directement à la ferme. Cette méthode est appréciée pour la précieuse économie de temps et d'espace qu'elle engendre pour les producteurs. Elle crée des ballots d'environ 450 kg chacun qui rendent beaucoup plus faciles l'entreposage au site de collecte et l'optimisation du transport. On estime alors à deux ou trois le nombre de visites requises par année aux sites de collecte.

Dans le Haut-Richelieu, deux sites de collectes sont disponibles pour les producteurs : Équipements Inotrac à Saint-Jean-sur-Richelieu dans le secteur Iberville (selon les heures d'ouverture) et l'écocentre de Lacolle (1^{er} mercredi de chaque mois à compter du 7 juillet).

Aide financière pour presse

Pour favoriser l'utilisation des presses, Compo-Haut-Richelieu et AgriRÉCUP ont constitué un fonds de 10 000 \$ afin d'offrir aux producteurs une aide financière de 500 \$ sur le coût d'achat de 1 200 \$. Les vingt premiers producteurs intéressés pourront donc se procurer une presse au montant de 700 \$ auprès de Compo-Haut-Richelieu qui se chargera de faire les commandes auprès d'un fournisseur régional pour plus d'efficacité. Pour

CONSULTEZ TOUTES LES ACTUALITÉS

Articles récents

Travaux affectant le réseau d'aqueduc : forage exploratoire

Lancement du programme de récupération des plastiques agricoles : Objectif zéro enfouissement

Un espace gazonné transformé en paradis pour les pollinisateurs

Opération déménagements : deux collectes spéciales pour des municipalités propres

Passage d'un orage violent

Recherche

Archives

Archives

Sélectionner un mois



bénéficier de cette aide financière, les producteurs doivent compléter le formulaire disponible sur la page web du programme.

Les producteurs qui souhaitent construire eux-mêmes leur presse devront s'assurer de respecter les dimensions réglementaires et sont invités à utiliser le plan de construction disponible. Une vidéo de démonstration est également disponible en ligne.

Séance d'information virtuelle

Une présentation virtuelle du programme sera offerte aux producteurs le 13 juillet à 19 h 30. Durant la séance, les participants en apprendront davantage sur le programme et pourront poser leurs questions. La séance incluant la période de questions est d'une durée d'une heure.

Une page Web dédiée

Les producteurs agricoles trouveront toutes les informations concernant ce programme, l'aide financière disponible, les plans de la presse et une vidéo d'utilisation ainsi que les coordonnées et horaires des sites de collectes en ligne sur la nouvelle page, compo.qc.ca/plastiques-agricoles.

AgriRÉCUP

AgriRÉCUP est une organisation, sans but lucratif, vouée à la responsabilité environnementale par le biais d'une valorisation adéquate des déchets agricoles. Leurs programmes de gestion des plastiques agricoles et autres déchets inorganiques des fermes du Canada ont acquis une réputation d'excellence de par le monde.

Compo-Haut-Richelieu inc.

Compo-Haut-Richelieu inc. est une société d'économie mixte responsable de la gestion intégrée des matières résiduelles pour les 14 municipalités de la MRC du Haut-Richelieu. Son mandat consiste à orchestrer les services de la manière la plus responsable et la plus économique possible, et ce, dans les règles de l'art.

Programme de récupération des plastiques agricoles

Le programme de récupération des plastiques agricoles de Compo-Haut-Richelieu fait partie d'un ensemble de projets-pilotes menés par AgriRÉCUP en vue d'une Responsabilité élargie des producteurs (REP) éventuelle. AgriRÉCUP bénéficie d'une contribution financière du MELCC dans le cadre de ses projets.

[1] Le rapport du projet-pilote 2020 est disponible à compo.qc.ca/plastiques-agricoles

Partage social



Liens rapides

[Calendrier](#)

[Budget, taxes et rôle d'évaluation](#)

Nous joindre

Nom*

DE LA RÉGION

ACCUEIL CONTACT   

MUSIQUE : **TIGARAH & LEA PACI** - J t emmène au vent

[ACCUEIL](#) » [ACTUALITÉS](#) » DE NOUVELLES BOURSES AGREAURESPONSABLES

ACTUALITÉS



De nouvelles bourses AgrEAUresponsables

19 juillet 2021 | Par Sylvain Rochon



Ayant le souci commun de protéger l'environnement au bénéfice du bien-être de la collectivité, la Fédération de l'UPA de la Montérégie est heureuse de s'associer à Desjardins pour lancer le Programme de soutien et de reconnaissance – Ferme AgrEAUenvironnementale.

Ce nouveau programme, qui couvre l'ensemble du territoire montréalais, vise à mettre en place des moyens efficaces et durables afin d'inciter les producteurs agricoles à réaliser des aménagements agroenvironnementaux en bordure des cours d'eau permettant d'améliorer la qualité de l'eau, la biodiversité et de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Un montant total de 450 000 \$ sur 3 ans sera investi par Desjardins afin de mettre en place une nouvelle reconnaissance agroenvironnementale régionale grâce à l'octroi de Bourses AgrEAUresponsables. Annuellement, ce sont 47 bourses, d'un total de 56 000 \$, qui seront remises aux producteurs agricoles. Le coût total du projet sur 3 ans est estimé à plus de 1 055 000 \$.

[Retour](#)

Le mardi 20 juillet

 20°C

ACTUALITÉS



19 juillet 2021 10h28

Desjardins investit 450 000 \$ dans l'agriculture durable



ÉTIENNE BOUTHILLIER
La Voix de l'Est



Article réservé aux abonnés

Les caisses Desjardins s'associent à l'Union des producteurs agricoles (UPA) Montérégie pour créer le Programme de soutien et de reconnaissance – Ferme AgrEAUenvironnementale. Sur trois ans, 450 000 \$ seront ainsi investis pour développer l'agriculture durable dans la région.

ACTUALITÉS

«Ce programme vise à mettre en place des moyens efficaces et durables afin d'inciter les producteurs agricoles à réaliser des aménagements agroenvironnementaux en bordure des cours d'eau permettant d'améliorer la qualité de l'eau, la biodiversité et de réduire les émissions de gaz à effet de serre», écrit l'UPA dans un communiqué.

Chaque année, 47 bourses AgrEAUresponsables, d'un total de 56 000 \$, seront remises aux producteurs agricoles se démarquant avec une initiative agroenvironnementale. Trois types de projets de plus de 0,25 hectare seront récompensés, soit herbacés, arbustifs et multistrates.

De plus, Desjardins choisira un projet et une entreprise exceptionnelle, qui recevra une bourse Or de 10 000 \$.

«Ce nouveau programme de reconnaissance et de soutien aux agricultrices et agriculteurs de la Montérégie s'arrime avec la vision du développement durable que Desjardins a intégré à son modèle d'affaires d'institution financière coopérative et surtout en lien avec sa mission et ses valeurs», a affirmé Yves Bisson, directeur général de la Caisse Desjardins Haut-Richelieu.

La Fédération de l'UPA de la Montérégie s'associe à Desjardins pour lancer le Programme de soutien et de reconnaissance - Ferme AgrEAUenvironnementale.



Le nouveau programme, qui couvre l'ensemble du territoire montérégien, vise à mettre en place des moyens efficaces et durables afin d'inciter les producteurs agricoles à réaliser des aménagements agroenvironnementaux en bordure des cours d'eau permettant d'améliorer la qualité de l'eau, la biodiversité et de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Un montant total de 450 000 \$ sur 3 ans sera investi par Desjardins afin de mettre en place une nouvelle reconnaissance agroenvironnementale régionale grâce à l'octroi de Bourses AgrEAUresponsables. Annuellement, ce sont 47 bourses, d'un total de 56 000 \$, qui seront remises aux producteurs agricoles. Le coût total du projet sur 3 ans est estimé à plus de 1 055 000 \$.

« La Fédération de l'UPA Montérégie croit à l'importance de valoriser les efforts agroenvironnementaux des productrices et producteurs de son territoire, déclare Jérémie Letellier, président de la Fédération de l'UPA de la Montérégie. Nous sommes convaincus que notre partenariat avec Desjardins apportera de la reconnaissance et de la valorisation auprès des agriculteurs qui cèdent volontairement une partie de leur terre pour protéger la qualité de l'eau et de la biodiversité au bénéfice des générations

futures. J'invite tous les agricultrices et agriculteurs qui ont mis en place des aménagements en bordure de leurs cours d'eau à soumettre leur candidature dès maintenant pour 2021. »

Éric Généreux
Votre représentant hypothécaire
450 881-5024

Est-il temps de renouveler votre hypothèque?

Desjardins

Nous nous installons au Centre Sportif Régional de Contrecoeur

- École de hockey
- Session privée ou semi-privée sur glace
- Entraînement sur glace synthétique

MAINTENANT DISPONIBLE!
Mangez-vous vite à l'heure!

DEPANNEUR MAXI

LES ALIMENTS M&M
ALIMENTAIRE

VOTRE MÉDIA HYPERLOCAL INDÉPENDANT

Le Contrecourant.com

Calixa-Lavallée - Contrecoeur - Saint-Antoine - Saint-Roch - Verchères



Desjardins s'associe à l'UPA Montérégie et investit 450 000 \$ sur 3 ans pour encourager et soutenir l'agriculture durable en Montérégie

Ayant comme objectif commun le souci de protéger l'environnement au bénéfice du bien-être de la collectivité, la Fédération de l'UPA de la Montérégie est heureuse de s'associer à Desjardins pour lancer le Programme de soutien et de reconnaissance – Ferme AgrEAUenvironnementale.

Ce nouveau programme, qui couvre l'ensemble du territoire montérégien, vise à mettre en place des moyens efficaces et durables afin d'inciter les producteurs agricoles à réaliser des aménagements agroenvironnementaux en bordure des cours d'eau permettant d'améliorer la qualité de l'eau, la biodiversité et de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Un montant total de 450 000 \$ sur 3 ans sera investi par Desjardins afin de mettre en place une nouvelle reconnaissance agroenvironnementale régionale grâce à l'octroi de Bourses AgrEAUresponsables. Annuellement, ce sont 47 bourses, d'un total de 56 000 \$, qui seront remises aux producteurs agricoles. Le coût total du projet sur 3 ans est estimé à plus de 1 055 000 \$.

« La Fédération de l'UPA Montérégie croit à l'importance de valoriser les efforts agroenvironnementaux des productrices et producteurs de son territoire. Nous sommes convaincus que notre partenariat avec Desjardins apportera de la reconnaissance et de la valorisation auprès des agriculteurs qui cèdent volontairement une partie de leur terre pour protéger la qualité de l'eau et de la biodiversité au bénéfice des générations futures. J'invite tous les agricultrices et agriculteurs qui ont mis en place des aménagements en bordure de leurs cours d'eau à soumettre leur candidature dès maintenant pour 2021. » déclare M. Jérémie Letellier, président de la Fédération de l'UPA de la Montérégie.

47 bourses remises annuellement

Chaque année, un total de 47 bourses dans deux catégories distinctes seront remises aux producteurs agricoles qui mettront en place des aménagements durables de plus de 0,25 ha et répondant à l'objectif d'améliorer la qualité de l'eau et de la biodiversité des cours d'eau.

- Catégorie 1 : 45 bourses AgrEAUresponsables Desjardins
- Catégorie 2 : 2 bourses AgrEAUresponsables Or Desjardins

Bourses AgrEAUresponsables Desjardins

Trois types de bourses seront remises dans cette catégorie selon la superficie de l'aménagement.

Bourses

agrEAU herbacées

Bourses

agrEAU arbustives

Bourses

agrEAU multistrates

Deux bourses distinctives pour des fermes exceptionnelles

En plus, chaque année, deux bourses AgrEAU responsables Or Desjardins d'un montant de 10 000 \$ chacune seront remises à deux entreprises agricoles qui se seront démarquées soit par un projet exceptionnel ou en tant qu'entreprise exceptionnelle. Les bourses seront attribuées au mérite de la candidature selon différents critères pondérés.

Bourse

agrEAU Or Desjardins
entreprise exceptionnelle

Bourse

agrEAU Or Desjardins
projet exceptionnel

« Ce nouveau programme de reconnaissance et de soutien aux agricultrices et agriculteurs de la Montérégie s'arrime avec la vision du développement durable que Desjardins a intégré à son modèle d'affaires d'institution financière coopérative et surtout en lien avec sa mission et ses valeurs. Desjardins est fier de contribuer à l'essor de ce projet d'envergure qui fera rayonner les agricultrices et agriculteurs ayant à cœur le bien-être de notre communauté. » déclare M. Yves Bisson, directeur général de la Caisse Desjardins Haut-Richelieu.

Appel de candidatures 2021

L'appel de candidatures est maintenant lancé. Les producteurs agricoles de la Montérégie ont jusqu'au 1er septembre 2021 pour soumettre leur projet.

Les fermes souhaitant intégrer sur leurs terres des aménagements agroenvironnementaux sur plus de 0,25 hectare dans l'année en cours sont invitées à participer en postulant en ligne à l'[adresse suivante](#).

Les projets admissibles aux trois catégories de bourses devront être implantés en bordure de cours d'eau. Certaines conditions s'appliquent.




Pour ne rien manquer des nouvelles hyperlocales du www.lecontrecourant.com, aimez notre [page Facebook](#) et [inscrivez-vous au Contre-courriel](#) !

Vous pourriez aimer aussi :



Des pompiers premiers répondants à vélo: un nouveau projet pilote cet été à Sorel-Tracy!

Afin de bonifier son service à la population, le Service de protection et intervention d'urgence de Sorel-Tracy a mis en place un



Découverte de deux artistes à la Maison de la culture Eulalie-Durocher

La maison de la culture accueille du jeudi au dimanche de 11 h à 17 h jusqu'au 15 août une toute nouvelle exposition double.

[lire plus](#)

Actualités / Affaires

21 juillet 2021 - 15:00

Desjardins s'associe à l'UPA Montérégie

Investissement de 450 000 \$ de Desjardins pour encourager l'agriculture durable en Montérégie

Par Catherine Deveault



Photo: STEPHANE BRUNET, Neomédia

Ayant comme objectif commun le souci de protéger l'environnement au bénéfice du bien-être de la collectivité, la Fédération de l'UPA de la Montérégie s'associe à Desjardins pour lancer le *Programme de soutien et de reconnaissance – Ferme AgrEAUenvironnementale*.

Ce nouveau programme, qui couvre l'ensemble du territoire montérégien, vise à mettre en place des moyens efficaces et durables afin d'inciter les producteurs agricoles à réaliser des aménagements agroenvironnementaux en bordure des cours d'eau permettant d'améliorer la qualité de l'eau, la biodiversité et de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Un montant total de 450 000 \$ sur 3 ans sera investi par Desjardins afin de mettre en place une nouvelle reconnaissance agroenvironnementale régionale grâce à l'octroi de Bourses AgrEAUresponsables. Annuellement, ce sont 47 bourses, d'un total de 56 000 \$, qui seront remises aux producteurs agricoles. Le coût total du projet sur 3 ans est estimé à plus de 1 055 000 \$.

« La Fédération de l'UPA Montérégie croit à l'importance de valoriser les efforts agroenvironnementaux des productrices et producteurs de son territoire. Nous sommes convaincus que notre partenariat avec Desjardins apportera de la reconnaissance et de la valorisation auprès des agriculteurs qui cèdent volontairement une partie de leur terre pour protéger la qualité de l'eau et de la biodiversité au bénéfice des générations futures. J'invite tous les agricultrices et agriculteurs qui ont mis en place des aménagements en bordure de leurs cours d'eau à soumettre leur candidature dès maintenant pour 2021. »

- M. Jérémie Letellier, président de la Fédération de l'UPA de la Montérégie

47 bourses remises annuellement

Chaque année, un total de 47 bourses dans deux catégories distinctes seront remises aux producteurs agricoles qui mettront en place des aménagements durables de plus de 0,25 ha et répondant à l'objectif d'améliorer la qualité de l'eau et de la biodiversité des cours d'eau.

Catégorie 1 : 45 bourses AgrEAUresponsables Desjardins

Catégorie 2 : 2 bourses AgrEAUresponsables Or Desjardins

Bourses AgrEAUresponsables Desjardins

Trois types de bourses seront remises dans cette catégorie selon la superficie de l'aménagement.



Deux bourses

distinctives pour des fermes exceptionnelles

En plus, chaque année, deux bourses AgrEAU responsables Or Desjardins d'un montant de 10 000 \$ chacune seront remises à deux entreprises agricoles qui se seront démarquées soit par un projet exceptionnel ou en tant qu'entreprise exceptionnelle. Les bourses seront attribuées au mérite de la candidature selon différents critères pondérés.



«Ce nouveau programme de reconnaissance et de soutien aux agricultrices et agriculteurs de la Montérégie s'arrime avec la vision du développement durable que Desjardins a intégré à son modèle d'affaires d'institution financière coopérative et surtout en lien avec sa mission et ses valeurs. Desjardins est fier de contribuer à l'essor de ce projet d'envergure qui fera rayonner les agricultrices et agriculteurs ayant à cœur le bien-être de notre communauté.»

- M. Yves Bisson, directeur général de la Caisse Desjardins Haut-Richelieu

Appel de candidatures 2021

L'appel de candidatures est maintenant lancé. Les producteurs agricoles de la Montérégie ont jusqu'au 1^{er} septembre 2021 avant 12 h pour soumettre leur projet.

- **INFOSuroit.com** - <https://www.infosuroit.com> -

Desjardins s'associe à l'UPA Montérégie pour soutenir l'agriculture durable

Publié par *Rédaction* le 22 juillet 2021 @ 01:00 dans Beauharnois-Salaberry, Environnement, Grand Châteauguay - Roussillon, Haut-Saint-Laurent, Nouvelles générales, Vaudreuil-Soulanges | [Pas de commentaires](#)

Ayant comme objectif commun le souci de protéger l'environnement au bénéfice du bien-être de la collectivité, la Fédération de l'UPA de la Montérégie est heureuse de s'associer à Desjardins pour lancer le Programme de soutien et de reconnaissance – Ferme AgrEAUenvironnementale.



Ce nouveau programme, qui couvre l'ensemble du territoire montréalais, vise à mettre en place des moyens efficaces et durables afin d'inciter les producteurs agricoles à réaliser des aménagements agroenvironnementaux en bordure des cours d'eau permettant d'améliorer la qualité de l'eau, la biodiversité et de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Une nouvelle reconnaissance agroenvironnementale

Un montant total de 450 000 \$ sur 3 ans sera investi par Desjardins afin de mettre en place une nouvelle reconnaissance agroenvironnementale régionale grâce à l'octroi de Bourses AgrEAUresponsables. Annuellement, ce sont 47 bourses, d'un total de 56 000 \$, qui seront remises aux producteurs agricoles. Le coût total du projet sur 3 ans est estimé à plus de 1 055 000 \$.

« La Fédération de l'UPA Montérégie croit à l'importance de valoriser les efforts agroenvironnementaux des productrices et producteurs de son territoire, a déclaré Jérémie Letellier, président de la Fédération de l'UPA de la Montérégie. Nous sommes convaincus que notre partenariat avec Desjardins apportera de la reconnaissance et de la valorisation auprès des agriculteurs qui cèdent volontairement une partie de leur terre pour protéger la qualité de l'eau et de la biodiversité au bénéfice des générations futures. J'invite tous les agricultrices et agriculteurs qui ont mis en place des aménagements en bordure de leurs cours d'eau à soumettre leur candidature dès maintenant pour 2021. »

47 bourses remises annuellement

Chaque année, un total de 47 bourses dans deux catégories distinctes seront remises aux producteurs agricoles qui mettront en place des aménagements durables de plus de 0,25 ha et répondant à l'objectif d'améliorer la qualité de l'eau et de la biodiversité des cours d'eau.

Catégorie 1 : 45 bourses AgrEAUresponsables Desjardins

Trois types de bourses seront remises dans cette catégorie selon la superficie de l'aménagement :

Les bourses AgrEAU herbacées sont destinées à récompenser les agriculteurs et agricultrices qui mettent en place un aménagement longeant un cours d'eau, composé de végétaux de types herbacés (ex. : mélange pour pollinisateurs composé d'espèces à fleurs, mélange fourragé, etc.).

1,25 à 0.5 ha – 300 \$

0.5 à 1 ha – 600 \$

1 ha et plus – 900 \$

Les bourses AgrEAU arbustives sont destinées à récompenser les agriculteurs et agricultrices qui mettent en place un aménagement longeant un cours d'eau, composé d'arbustes indigènes (ex. : spirée, sureau, aronia, cornouiller, amélanchier, rosier rustique, etc.).

1,25 à 0.5 ha – 400 \$

0.5 à 1 ha – 800 \$

1 ha et plus – 1200 \$

Les bourses AgrEAU multistrates sont destinées à récompenser les agriculteurs et agricultrices qui mettent en place un aménagement multistrates (composé d'herbacées, d'arbustes indigènes et d'arbres) le long d'un cours d'eau.

1,25 à 0.5 ha – 500 \$

0.5 à 1 ha – 1000 \$

1 ha et plus – 1500 \$

Catégorie 2 : 2 bourses AgrEAUresponsables Or Desjardins

En plus, chaque année, deux bourses AgrEAUresponsables Or Desjardins d'un montant de 10 000 \$ chacune seront remises à deux entreprises agricoles qui se seront démarquées soit par un projet exceptionnel ou en tant qu'entreprise exceptionnelle. Les bourses seront attribuées au mérite de la candidature selon différents critères pondérés.

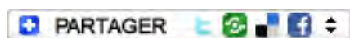
La bourse AgrEAU Or – Entreprise exceptionnelle est destinée à récompenser une agricultrice ou un agriculteur qui contribue au développement de l'agriculture durable en Montérégie et qui démontre un engagement exceptionnel pour l'environnement (la qualité de l'eau et la biodiversité), par l'entremise d'un projet mis en place à la ferme.

La bourse AgrEAU Or – Projet exceptionnel est destinée à récompenser une entreprise agricole qui contribue au développement de l'agriculture durable en Montérégie et qui démontre un engagement exceptionnel pour l'environnement (la qualité de l'eau et la biodiversité), par l'entremise de pratiques agroenvironnementales mises en place à la ferme.

« Ce nouveau programme de reconnaissance et de soutien aux agricultrices et agriculteurs de la Montérégie s'arrime avec la vision du développement durable que Desjardins a intégré à son modèle d'affaires d'institution financière coopérative et surtout en lien avec sa mission et ses valeurs, explique Yves Bisson, directeur général de la Caisse Desjardins Haut-Richelieu. Desjardins est fier de contribuer à l'essor de ce projet d'envergure qui fera rayonner les agricultrices et agriculteurs ayant à coeur le bien-être de notre communauté. »

Appel de candidatures 2021

L'appel de candidatures est maintenant lancé. Les producteurs agricoles de la Montérégie ont jusqu'au 1er septembre 2021 pour soumettre leur projet. Les fermes souhaitant intégrer sur leurs terres des aménagements agroenvironnementaux sur plus de 0,25 hectare dans l'année en cours sont invitées à participer en postulant en ligne sur la page [Bourses AgrEAUresponsables Desjardins](#) du site Web de l'UPA Montérégie.



Article imprimé depuis INFOSuroit.com: <https://www.infosuroit.com>

Lien vers l'article: <https://www.infosuroit.com/desjardins-associe-upa-monteregie-pour-soutenir-agriculture-durable/>

INFOSuroit.com © 2021 Tous droits réservés.

agroalimentaire

Le Jardin Daniel A. Séguin à la sauvegarde de la biodiversité

Désireuse de développer une nouvelle offre de services pour ses visiteurs et de les sensibiliser à la protection des écosystèmes, la Fondation en horticulture ornementale de l'ITA, gestionnaire du Jardin Daniel A. Séguin, a récemment mis sur pied le Parcours sur la biodiversité en milieu urbain.

Inspirée par les constats inquiétants du sommet One Planet 2021 pour la biodiversité et animée par sa mission pédagogique, l'équipe du Jardin Daniel A. Séguin souhaitait faire sa part en imaginant ce parcours. Le jardin a toujours fait preuve d'innovation depuis son inauguration en 1995. Rappelons d'ailleurs qu'il a été le premier jardin pédagogique à offrir un laboratoire grandeur nature aux étudiants en aménagement paysager et à concevoir des jardins-écoles.

Le développement de la première phase de ce parcours a été rendu possible grâce à un don de 10 000 \$ de la Caisse Desjardins de la Région de Saint-Hyacinthe. « C'est un bonheur d'avoir pu contribuer à la naissance de ce parcours qui sensibilisera la population à la fragilité de nos écosystèmes et à l'urgence d'en prendre soin. La cause environnementale est très importante pour nous et pour le Mouvement Desjardins comme le témoignent ses nombreux engagements en développement durable », a affirmé Serge Bossé, directeur général de la Caisse Desjardins de Saint-Hyacinthe, qui considère que la mission pédagogique du Jardin Daniel A. Séguin rejoint les valeurs de la Caisse et de Desjardins.

Ce nouveau parcours s'insère au cœur du Jardin français, l'un des aménagements favoris des visiteurs. « Nous nous sommes lancés le défi de représenter la biodiversité dans le cadre plus strict d'un jardin français. Ainsi, les éléments classiques demeurent, tels les grandes

allées, les structures rigides, la symétrie et les points de fuite. C'est une belle occasion de démontrer qu'un jardin attirant la biodiversité peut aussi être structuré », a témoigné Mélanie Villeneuve, horticultrice en chef du Jardin.

Composé de plus de 3000 végétaux, ce nouveau parcours aura pour but principal d'éduquer les visiteurs sur les différentes espèces végétales importantes pour la biodiversité et leur importance pour la préservation de l'environnement. Il présente également des actions concrètes que peut entreprendre tout individu souhaitant soutenir la biodiversité chez lui.

Le parcours est composé de plusieurs îlots d'interprétation, soutenus par de véritables démonstrations vivantes, ainsi que de l'affichage présentant les méthodes utilisées. Dans cette première phase, le parcours met en valeur plusieurs thématiques, dont les pollinisateurs et les fleurs simples, les sols vivants, les strates de végétaux et l'aménagement comestible. On y présente également les petits animaux et insectes qui fréquentent ces lieux, dont les crapauds et les chauves-souris.

Dans une deuxième et une troisième phase, le Jardin Daniel A. Séguin espère bonifier l'expérience du parcours par l'ajout de nombreux îlots d'interprétation ainsi que par l'amélioration de la qualité de l'aménagement, de l'affichage et de l'interprétation afin de présenter un parcours d'envergure, à l'image des valeurs environnementales et pédagogiques qui sont au cœur de la mission du Jardin Daniel A. Séguin.

Durant les mois de juillet et d'août, tous pourront profiter d'une visite guidée grâce aux guides sur place. L'équipe du Jardin a aussi très hâte de recevoir les élèves des écoles primaires et secondaires de la région dès le mois de septembre. Pour tous les détails : www.jardindas.ca. ←



Le Parcours sur la biodiversité en milieu urbain du Jardin Daniel A. Séguin est le fruit du travail de Mélanie Villeneuve (volet aménagement), Claude Vallée (volet scientifique) et Nancy Rossi (volet actualité internationale). Photo gracieuseté



Des représentants de la Caisse Desjardins de la Région de Saint-Hyacinthe ont pu visiter le parcours en avant-première ce printemps. Jacinthe Martin, administratrice de la Caisse, Nancy Rossi, directrice générale du Jardin Daniel A. Séguin, Anne-Marie Saint-Germain, administratrice de la Caisse, Serge Bossé, directeur général de la Caisse Desjardins de la Région de Saint-Hyacinthe, et Céline Bernard, administratrice de la Caisse. Photo gracieuseté

Lancé par l'UPA Montérégie en association avec Desjardins

Un nouveau programme pour encourager et soutenir l'agriculture durable

Dans un désir de protéger l'environnement au bénéfice du bien-être de la collectivité, la Fédération de l'UPA de la Montérégie s'est associée à Desjardins pour lancer le Programme de soutien et de reconnaissance - Ferme AgrEAUenvironnementale.

Ce nouveau programme, qui couvre l'ensemble du territoire montérégien, vise à mettre en place des moyens efficaces et durables afin d'inciter les producteurs agricoles à réaliser des aménagements agroenvironnementaux en bordure des cours d'eau permettant d'améliorer la qualité de l'eau, la biodiversité et de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Un montant total de 450 000 \$ sur trois ans sera investi par Desjardins afin de mettre en place une nouvelle reconnaissance agroenvironnementale régionale grâce à l'octroi de Bourses AgrEAUresponsables. Annuellement, ce sont 47 bourses, d'un total de 56 000 \$, qui seront remises aux producteurs agricoles qui mettront en place des aménagements durables de plus de 0,25 ha et répondant à l'objectif d'améliorer la qualité de l'eau et de la biodiversité des cours d'eau. Le coût total du projet sur trois ans est estimé à plus de 1 055 000 \$.

Les bourses seront réparties en deux catégories, soit 45 bourses AgrEAUres-

ponsables Desjardins et deux bourses AgrEAUresponsables Or Desjardins. Pour la première catégorie, trois types de bourses seront remises selon la superficie de l'aménagement, soit herbacées, arbustives, multistrates. Pour la seconde catégorie, deux bourses distinctives de 10 000 \$ seront remises à des entreprises agricoles qui se seront démarquées par un projet exceptionnel ou en tant qu'entreprise exceptionnelle.

« La Fédération de l'UPA Montérégie croit à l'importance de valoriser les efforts agroenvironnementaux des productrices et producteurs de son territoire. Nous sommes convaincus que notre partenariat avec Desjardins appor-

tera de la reconnaissance et de la valorisation auprès des agriculteurs qui cèdent volontairement une partie de leur terre pour protéger la qualité de l'eau et de la biodiversité au bénéfice des générations futures. J'invite tous les agricultrices et agriculteurs qui ont mis en place des aménagements en bordure de leurs cours d'eau à soumettre leur candidature dès maintenant pour 2021 », déclare Jérémie Letellier, président de la Fédération de l'UPA de la Montérégie.

Les producteurs agricoles de la Montérégie ont jusqu'au 1^{er} septembre, avant 12 h, pour soumettre leur projet. Il suffit de postuler en ligne au upamonteregie.ca/bourses_agreauresponsables. ←

Actualités / Affaires

22 juillet 2021 - 15:00

Desjardins s'associe à l'UPA Montérégie

Investissement de 450 000 \$ de Desjardins pour encourager l'agriculture durable en Montérégie

Par Catherine Deveault



Ayant comme objectif commun le souci de protéger l'environnement au bénéfice du bien-être de la collectivité, la Fédération de l'UPA de la Montérégie s'associe à Desjardins pour lancer le *Programme de soutien et de reconnaissance – Ferme AgrEAUenvironnementale*.

Ce nouveau programme, qui couvre l'ensemble du territoire montérégien, vise à mettre en place des moyens efficaces et durables afin d'inciter les producteurs agricoles à réaliser des aménagements agroenvironnementaux en bordure des cours d'eau permettant d'améliorer la qualité de l'eau, la biodiversité et de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Un montant total de 450 000 \$ sur 3 ans sera investi par Desjardins afin de mettre en place une nouvelle reconnaissance agroenvironnementale régionale grâce à l'octroi de Bourses AgrEAUresponsables. Annuellement, ce sont 47 bourses, d'un total de 56 000 \$, qui seront remises aux producteurs agricoles. Le coût total du projet sur 3 ans est estimé à plus de 1 055 000 \$.

« La Fédération de l'UPA Montérégie croit à l'importance de valoriser les efforts agroenvironnementaux des productrices et producteurs de son territoire. Nous sommes convaincus que notre partenariat avec Desjardins apportera de la reconnaissance et de la valorisation auprès des agriculteurs qui cèdent volontairement une partie de leur terre pour protéger la qualité de l'eau et de la biodiversité au bénéfice des générations futures. J'invite tous les agricultrices et agriculteurs qui ont mis en place des aménagements en bordure de leurs cours d'eau à soumettre leur candidature dès maintenant pour 2021. »

- M. Jérémie Letellier, président de la Fédération de l'UPA de la Montérégie

47 bourses remises annuellement

Chaque année, un total de 47 bourses dans deux catégories distinctes seront remises aux producteurs agricoles qui mettront en place des aménagements durables de plus de 0,25 ha et répondant à l'objectif d'améliorer la qualité de l'eau et de la biodiversité des cours d'eau.

Catégorie 1 : 45 bourses AgrEAUresponsables Desjardins

Catégorie 2 : 2 bourses AgrEAUresponsables Or Desjardins

Bourses AgrEAUresponsables Desjardins

Trois types de bourses seront remises dans cette catégorie selon la superficie de l'aménagement.



Deux bourses

distinctives pour des fermes exceptionnelles

En plus, chaque année, deux bourses AgrEAU responsables Or Desjardins d'un montant de 10 000 \$ chacune seront remises à deux entreprises agricoles qui se seront démarquées soit par un projet exceptionnel ou en tant qu'entreprise exceptionnelle. Les bourses seront attribuées au mérite de la candidature selon différents critères pondérés.



«Ce nouveau programme de reconnaissance et de soutien aux agricultrices et agriculteurs de la Montérégie s'arrime avec la vision du développement durable que Desjardins a intégré à son modèle d'affaires d'institution financière coopérative et surtout en lien avec sa mission et ses valeurs. Desjardins est fier de contribuer à l'essor de ce projet d'envergure qui fera rayonner les agricultrices et agriculteurs ayant à cœur le bien-être de notre communauté.»

- M. Yves Bisson, directeur général de la Caisse Desjardins Haut-Richelieu

Appel de candidatures 2021

L'appel de candidatures est maintenant lancé. Les producteurs agricoles de la Montérégie ont jusqu'au 1^{er} septembre 2021 avant 12 h pour soumettre leur projet.

Actualités / Affaires

22 juillet 2021 - 15:00

Desjardins s'associe à l'UPA Montérégie

Investissement de 450 000 \$ de Desjardins pour encourager l'agriculture durable en Montérégie

Par Catherine Deveault



Photo: STEPHANE BRUNET, Neomédia

Ayant comme objectif commun le souci de protéger l'environnement au bénéfice du bien-être de la collectivité, la Fédération de l'UPA de la Montérégie s'associe à Desjardins pour lancer le *Programme de soutien et de reconnaissance – Ferme AgrEAUenvironnementale*.

Ce nouveau programme, qui couvre l'ensemble du territoire montérégien, vise à mettre en place des moyens efficaces et durables afin d'inciter les producteurs agricoles à réaliser des aménagements agroenvironnementaux en bordure des cours d'eau permettant d'améliorer la qualité de l'eau, la biodiversité et de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Un montant total de 450 000 \$ sur 3 ans sera investi par Desjardins afin de mettre en place une nouvelle reconnaissance agroenvironnementale régionale grâce à l'octroi de Bourses AgrEAUresponsables. Annuellement, ce sont 47 bourses, d'un total de 56 000 \$, qui seront remises aux producteurs agricoles. Le coût total du projet sur 3 ans est estimé à plus de 1 055 000 \$.

« La Fédération de l'UPA Montérégie croit à l'importance de valoriser les efforts agroenvironnementaux des productrices et producteurs de son territoire. Nous sommes convaincus que notre partenariat avec Desjardins apportera de la reconnaissance et de la valorisation auprès des agriculteurs qui cèdent volontairement une partie de leur terre pour protéger la qualité de l'eau et de la biodiversité au bénéfice des générations futures. J'invite tous les agricultrices et agriculteurs qui ont mis en place des aménagements en bordure de leurs cours d'eau à soumettre leur candidature dès maintenant pour 2021. »

- M. Jérémie Letellier, président de la Fédération de l'UPA de la Montérégie

47 bourses remises annuellement

Chaque année, un total de 47 bourses dans deux catégories distinctes seront remises aux producteurs agricoles qui mettront en place des aménagements durables de plus de 0,25 ha et répondant à l'objectif d'améliorer la qualité de l'eau et de la biodiversité des cours d'eau.

Catégorie 1 : 45 bourses AgrEAUresponsables Desjardins

Catégorie 2 : 2 bourses AgrEAUresponsables Or Desjardins

Bourses AgrEAUresponsables Desjardins

Trois types de bourses seront remises dans cette catégorie selon la superficie de l'aménagement.



Deux bourses

distinctives pour des fermes exceptionnelles

En plus, chaque année, deux bourses AgrEAU responsables Or Desjardins d'un montant de 10 000 \$ chacune seront remises à deux entreprises agricoles qui se seront démarquées soit par un projet exceptionnel ou en tant qu'entreprise exceptionnelle. Les bourses seront attribuées au mérite de la candidature selon différents critères pondérés.



«Ce nouveau programme de reconnaissance et de soutien aux agricultrices et agriculteurs de la Montérégie s'arrime avec la vision du développement durable que Desjardins a intégré à son modèle d'affaires d'institution financière coopérative et surtout en lien avec sa mission et ses valeurs. Desjardins est fier de contribuer à l'essor de ce projet d'envergure qui fera rayonner les agricultrices et agriculteurs ayant à cœur le bien-être de notre communauté.»

- M. Yves Bisson, directeur général de la Caisse Desjardins Haut-Richelieu

Appel de candidatures 2021

L'appel de candidatures est maintenant lancé. Les producteurs agricoles de la Montérégie ont jusqu'au 1^{er} septembre 2021 avant 12 h pour soumettre leur projet.



-  FACEBOOK
-  TWITTER
-  INSTAGRAM



ÉMISSIONS GRILLE HORAIRES ACTUALITÉS NOS SERVICES TVRS EN DIRECT À PROPOS

Recherche



ACTUALITÉS

Accueil / Actualités / Avancement du Registre Desjardins du patrimoine naturel, paysager et agricole

AVANCEMENT DU REGISTRE DESJARDINS DU PATRIMOINE NATUREL, PAYSAGER ET AGRICOLE



 TVRS

 le 28 juillet à 10:00

TRIER PAR MOIS

JUILLET 2021
JUIN 2021
MAI 2021
AVRIL 2021
MARS 2021
FÉVRIER 2021
JANVIER 2021
DÉCEMBRE 2020
NOVEMBRE 2020
OCTOBRE 2020

COMMUNIQUÉ: L'automne dernier a vu naître un tout nouveau projet chez Nature-Action Québec (NAQ), celui du Registre Desjardins – Patrimoine naturel, paysager et agricole qui accompagne la mise en valeur de trois sites ciblés. Cette initiative est réalisée grâce au soutien financier de 345 000 \$ du Fonds du Grand Mouvement de Desjardins, une subvention octroyée pour soutenir des projets collectifs qui influent positivement la vitalité du milieu.

Une initiative basée sur la concertation

L'objectif de ce projet d'une durée de deux ans est de concevoir un répertoire basé sur une définition authentique de l'identité régionale inspirée des richesses naturelles et paysagères diversifiées de la région.

Cet outil, afin de refléter les différentes réalités du territoire, ne pouvait être mené sans la participation de partenaires issus du milieu. Le territoire de ce projet vise actuellement 5 MRC de la Montérégie, soit celles de Pierre-de-Saurel, de La Vallée-du-Richelieu, de Marguerite D'Youville, de l'Agglomération de Longueuil et de Roussillon.

Nature-Action Québec (NAQ) et la Caisse Desjardins de Beloeil–Mont-Saint-Hilaire saluent d'ailleurs l'implication de plus d'une trentaine de partenaires provenant du monde municipal, mais également des organismes environnementaux et touristiques, tels que le COVABAR, le Centre de la Nature du mont Saint-Hilaire, Nautisme Québec, le Conseil régional de l'environnement (CREM), l'Union des producteurs agricoles (UPA), Tourisme Montérégie, Loisir et Sport Montérégie et l'Agence Forestière de la Montérégie. D'autre part, soulignons que la vision des communautés des Premières nations est également prise en considération grâce à la participation de la Kahnawà:ke Environment Protection Office (KEPO) et de Kahnawà:ke Tourism.

Marie-Eve Brin, chargée de projet chez NAQ, souligne l'impact d'une telle participation des partenaires au projet : « La force du Registre Desjardins repose sur l'évaluation du potentiel socioculturel et touristique, de la beauté du paysage et de la richesse écologique des sites naturels sur ces territoires. Grâce aux gens du milieu qui connaissent leurs milieux, nous pouvons faire ressortir les forces et les attraits de chacun des sites. Nous souhaitons également outiller nos partenaires avec le Registre Desjardins afin de développer les territoires en termes de maillages touristiques, ainsi qu'apporter des perspectives intéressantes dans la planification et la gestion territoriales. »

Avancement du projet

Ensemble, une définition du patrimoine naturel de la région a été formulée, de même que l'élaboration de 15 critères de sélection permettant l'inclusion de 60 milieux naturels au Registre Desjardins. Une équipe travaille actuellement à la caractérisation de milieux naturels afin d'offrir de plus amples renseignements sur la valeur écologique, socioculturelle et touristique des espaces retenus à ce jour. Le Registre Desjardins prendra alors la forme d'une carte interactive dédiée aux acteurs et aux décideurs responsables du développement du territoire et de la mise en valeur.

En parallèle, ce projet prévoit la mise en valeur de trois sites spécifiques en guise de démonstration. Il est question de l'Espace culturel Aurèle-Dubois à Beloeil, du parc du Ruisseau-Bernard à McMasterville et finalement du Parc des Étangs-Antoine-Charlebois à Sainte-Julie. Selon le site, cela implique notamment l'aménagement de sentiers, l'ajout de ponts, de passerelles, d'aires de pique-nique et de panneaux d'interprétation. Ces travaux seront annoncés en temps et lieu.

Une belle implication de Desjardins

« C'est une fierté de soutenir le projet du Registre Desjardins, qui sera bénéfique autant pour les générations actuelles que futures. C'est un projet structurant, rassembleur et pérenne et c'est dans les valeurs de Desjardins d'appuyer des réalisations aussi porteuses pour la région qui touchent l'environnement, la communauté et la jeunesse », précise M. Michel Caron. Pascal Bigras, directeur général de Nature-Action Québec souligne d'ailleurs que « Desjardins est un

partenaire d'exception de Nature-Action Québec depuis ses tout débuts à Beloeil en ayant soutenu la construction de notre siège social en 2006. Nous sommes privilégiés de pouvoir obtenir un appui aussi solide, humain et généreux depuis de nombreuses années ».

Laissez un commentaire

Votre courriel ne sera pas publié. Les champs obligatoires sont indiqués avec *

Nom*	Courriel*	Site web
------	-----------	----------

Message*

protection par reCAPTCHA
Confidentialité - Conditions

LAISSER UN COMMENTAIRE

TVRS se réserve le droit de retirer tous commentaires considérés litigieux.

ÉMISSIONS

Télé-Bingo

Studio Direct

Messe de St-Georges

Conseils sur demande

Studio direct sur demande

À PROPOS

Notre mission

L'équipe

Conseil d'administration

Grille Horaire

Web télé

Télé Bingo

Conseil en direct

Accueil

Actualités

Plan du site

Notre territoire

Contactez-nous

INFOLETTRE

Restez informés de nos nouveautés en vous abonnant à notre infolettre.

Votre courriel

Votre nom

S'ABONNER

DES NOUVELLES DE L'UPA

Capitale-Nationale

L'équipe de *La Voie agricole* reprend la route

La série *La Voie agricole*, animée par Cathy Chenard, conseillère en communication et vie démocratique à la Fédération de l'UPA de la Capitale-Nationale-Côte-Nord, sera de retour pour une 6^e saison afin de poursuivre la promotion du milieu agricole, de la relève, du transfert et du démarrage d'entreprises. Les épisodes sont tournés sur le territoire de la région de la Capitale-Nationale et de la ville de Lévis. La production regroupe 12 épisodes de 30 minutes et poursuit sa mission de donner la parole aux producteurs, puis de faire valoir leur talent, leur créativité et leur souci du développement local et régional. La diffusion débutera en janvier 2022 sur les ondes de TVC-VM/GuXplore et sur la chaîne YouTube de l'émission. De plus, au printemps 2022, MATV Québec et MATV Bas-Saint-Laurent diffuseront également la série. 🌱



Bovins

Astuces pour un bon départ vers la rentabilité



Les Producteurs bovins du Québec partagent une vidéo éducative qui énonce plusieurs facteurs pouvant influencer le bénéfice d'une entreprise bovine. Celle-ci a été préparée par Vincent Blondin, étudiant en agromonie.

Le bon soin des veaux à la naissance pour assurer leur santé est l'un des facteurs clés vers la réussite. La vidéo insiste là-dessus et présente l'accès au colostrum, la désinfection du nombril et une castration soignée qui favorisent un faible taux de mortalité, une performance de croissance accrue ainsi qu'un coût de production moindre. Cette vidéo est accessible gratuitement sur youtube. Pour la visionner : bit.ly/31c4zL 🌱

Montérégie

Un WebCongrès en agroenvironnement



Du 30 août au 3 septembre, les citoyens intéressés pourront visionner en ligne des conférences, des entrevues et des panels animés par des experts des milieux agricole, municipal et environnemental dans le cadre du WebCongrès 2021 qui se veut une semaine consacrée aux échanges et aux réflexions sur des enjeux et perspectives touchant la société. L'événement est présenté par la Fédération de l'UPA de la Montérégie, qui fait le pari qu'avec la pandémie mondiale, les entreprises agricoles sont devenues une priorité stratégique à l'économie des régions et ont été reconnues comme essentielles à la sécurité alimentaire de la population. Celle-ci reste tout de même très sensible à la protection de l'environnement et s'interroge davantage sur notre façon de produire les aliments. C'est pourquoi il est opportun de redoubler d'efforts afin de mieux faire connaître les initiatives déployées par les agricultrices et agriculteurs d'ici. 🌱

Œufs

Le 20^e Omnium de golf aura bien lieu

La Fédération des producteurs d'œufs du Québec a annoncé que l'Omnium de golf annuel au profit de la Fondation Olo se prépare à accueillir les participants en personne cette année. Pour cette 20^e édition du tournoi de golf, toute l'équipe de la Fédération travaille de concert avec celle du club de golf pour que cette activité se déroule dans le respect des mesures sanitaires. Le tournoi aura lieu le jeudi 2 septembre au Club de golf Acton Vale, en Montérégie. 🌱



OPINION

La production ovine peut enfin arriver au 21^e siècle

PIERRE LESSARD
Président des Éleveurs
d'ovins du Québec (LEOQ)

Le 6 juillet dernier, Les Éleveurs d'ovins du Québec ont (enfin!) franchi une étape cruciale dans leur refonte de la mise en marché : l'adoption de modifications concrètes pour les agneaux lourds. Ces modifications visent à assurer d'une façon marquée la régularité de nos approvisionnements.

Il importe de rappeler le rôle premier de l'agence de vente des agneaux lourds : assurer une mise en marché ordonnée et efficace de façon à tirer le meilleur du marché. J'insiste sur l'aspect d'efficacité. Pour y parvenir, les producteurs ovins doivent consentir à un minimum de règles. Elles peuvent être contraignantes sur le plan individuel et nous bousculer dans nos habitudes, mais elles sont gagnantes sur le plan collectif.

Pour attirer de nouveaux éleveurs ou encore encourager ceux en place, nos règles de mise en marché doivent être simples et attrayantes. Ces mêmes règles doivent également viser la vente d'un agneau à un acheteur au bout du processus.

Pas d'acheteurs = fin de la production ovine. Absence de producteurs ovins = disparition des acheteurs. C'est une loi vieille comme le monde, mais on a souvent tendance à l'oublier.

Au final, je dresse un bilan positif de cette première série de modifications concrètes à notre mise en marché des agneaux lourds. Personnellement, j'aurais aimé que LEOQ puisse aller un peu plus loin avec notamment une offre mensuelle. Une telle offre aurait été plus simple. Je respecte toutefois le choix des membres qui ont préféré une autre option.

La production ovine peut enfin entrer dans le 21^e siècle. Avec une meilleure prévisibilité, une bonne formule de prix et une bonne volonté des producteurs, il est possible d'envisager d'occuper plus que 40 % des achats des Québécois de viande d'agneaux. J'espère maintenant que les producteurs ovins partagent la même vision que moi. 🌱

FORMATION CONTINUE

AEC en domotique agricole



ÉDITH LUSSIER
Agente en formation
agricole
Fédération de l'UPA
de la Montérégie

conseillers, professionnels, ouvriers, relève, etc. qui désirent prendre un virage technologique pour optimiser leurs installations et l'efficacité du secteur. La formation permettra d'acquies les connaissances nécessaires afin de mieux comprendre l'utilisation, l'exploitation et l'entretien de systèmes domotiques en production agricole.

Date à retenir

Il y aura une rencontre d'information à distance via la plateforme Zoom le mardi 17 août 2021, à 9 h.

La formation se déroulera du 16 octobre 2021 au 26 novembre 2022, sous forme hybride. Il y aura 300 heures d'enseignement théorique donnée à distance et les laboratoires pratiques, qui représentent la moitié de la formation seront offerts en présentiel directement au Cégep de Lanaudière à Joliette.

Pour plus de renseignements, visitez le site internet de la formation continue du Cégep : formation-continue.cegep-lanaudiere.qc.ca/cours/aec-perfectionnement-en-domotique-agricole.

La formation continue du Cégep régional de Lanaudière lance la toute nouvelle attestation d'étude collégiale en domotique agricole unique au Québec. La toute première cohorte commencera en octobre 2021. Cette nouvelle AEC de perfectionnement est de courte durée et respecte les horaires annuels du secteur agricole. L'obtention du diplôme peut mener à une qualification au programme d'appui à la relève agricole d'une valeur de 25 000 \$. Vous pouvez vérifier votre admissibilité auprès de la Financière agricole du Québec.

Le programme s'adresse à tous les travailleurs du milieu agricole, entrepreneurs,



ÉDITION ADAPTÉE

EXPO AGRICOLE
DE SAINT-HYACINTHE

Desjardins Québec

28 AU 31 JUILLET 2021 | PLAN DU SITE

PARCOURS AGRICOLE

1 JUDGEMENTS DES BOVINS LAITIERS
Jugements des bovins laitiers, de boucherie et des chevaux au viciu

2 BOVINS LAITIERS
Bovins laitiers
Bovins de boucherie

3 CHEVRES ET MOUTONS
Chevres et moutons

4 MACHINERIES AGRICOLES
Machineries agricoles

5 L'ÉLEVAGE
L'élevage
Canoués de poneys

6 BATEAUX POUR LES PETITS ENFANTS
Bateaux pour les petits enfants

7 RUCHE ÉDUCATIVE
Ruche éducative

Présence de la mascotte Mollie

8 SALON DES RACES CHEVALINES
Salon des races chevalines
Ateliers familiaux avec l'animal
Préparation d'un cheval pour le licou
Clinique de ferrage à bricole et à coller
Décoration d'un cheval Arabe

9 L'AGRICULTURE MA VOISINE
L'Agriculture ma voisine

10 COURSE PONEYS
Course Poneys

11 DÉMARRAGE DE MICROPOUSSES
Démarrage de micropousses

12 THÉMATIQUE AGRICOLE
Thématique agricole

13 SCÉNARIO "RETRouver Mollie"
Scénario "retrouver Mollie"

DERBY DE DÉMOLITION

14 ESPACES SENSATIONNELS
Super derby de démolition d'autos

15 SPECTACLES MUSICAUX
Les Trois Accords (30 juillet)
Gregory Charles (31 juillet)

16 SPECTACLES MUSICAUX
Les Trois Accords (30 juillet)
Gregory Charles (31 juillet)

17 SPECTACLES MUSICAUX
Les Trois Accords (30 juillet)
Gregory Charles (31 juillet)

18 MARIAGES
Grande messe et Super glissade "Fun Slide"

19 ANIMATIONS
Animaux

SERVICES

- 6** Coin du nourrisson
- \$** Guichet automatique
- +** Premiers soins
- +** Restauration
- +** Bar laitier/ Limonade
- +** Sécurité
- P** Stationnements
- +** Téléphones
- +** Toilettes

16 - Jeudi 22 juillet 2021 - Gestion et Technologie Agricoles



AERA

CONDOS LOCATIFS

Plateforme de santé
intégrée incluse

Dialogue

450 253-2266
aerasacrecoeur.com
aerasaintthomas.com





La Fédération de l'UPA de la Montérégie dénonce les nombreuses incohérences qu'elle observe dans l'orientation préliminaire modifiée publiée le 16 juin dernier par la CPTAQ. Crédit : Martin Ménard/Archives TCN

La CPTAQ est incohérente, dit l'UPA de la Montérégie

12 juillet 2021

La Fédération de l'UPA de la Montérégie dénonce le virage à 180 degrés de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ), qui entend finalement autoriser le dézonage d'une terre à Saint-Hyacinthe, et ce, spécifiquement pour la construction de l'abattoir d'Exceldor.

Dans un document de six pages, publié le 12 juillet, la Fédération dénonce les nombreuses incohérences qu'elle observe dans l'orientation préliminaire modifiée publiée le 16 juin dernier par la CPTAQ.

Rappelons que cet organisme gouvernemental s'était d'abord opposé au dézonage de ladite terre à Saint-Hyacinthe au cours des dernières années. « Il est aberrant de voir la Commission changer complètement son fusil d'épaule à compter de la page 25 de l'avis [publié le 16 juin]. [...] La Commission annonce qu'elle compte désormais autoriser en partie un usage autre qu'agricole sur des motifs étrangers au cadre législatif qui encadre habituellement ses décisions », s'objecte la Fédération de l'UPA de la Montérégie. Cette dernière attribue également de graves manquements à la CPTAQ de vouloir soudainement accorder le dézonage d'une superficie de 10 hectares, sans avoir fait l'exercice de demander une analyse des sites équivalents disponibles où pourraient être construite l'abattoir. « On n'a aucun indice que la CPTAQ est sous influence, mais c'est très étrange de voir un tel changement d'orientation basé sur de nouveaux arguments qui ne sont clairement pas valables et des pseudo critères qui ne sont même pas dans la loi. C'est très incohérent », indique avec insistance le président Jérémie Letellier.

Pseudo-critères

La Fédération de l'UPA de la Montérégie considère comme des « pseudo-critères » le fait que la Commission craint que la fermeture de l'abattoir d'Exceldor priverait 400 producteurs agricoles d'un débouché pour écouler leurs volailles. « En aucun cas, il n'a été question de la fermeture de l'abattoir d'Exceldor dans l'éventualité où la Commission refuserait la présente demande. [...] C'est donc dire que dans le cas d'un refus de la Commission, cette coopérative en pleine expansion s'effondrerait tout simplement? La Commission serait bien naïve d'y croire », dit la Fédération de l'UPA de la Montérégie. L'organisation ajoute que dans les dossiers précédents, la CPTAQ s'est dite préoccupée par différents enjeux reliés à la biosécurité. Or, « la Commission est d'ailleurs muette sur cet enjeu dans son avis de modification de l'orientation préliminaire et n'explique pas pourquoi ses craintes ne sont plus présentes », dit la

Fédération, qui, chiffres à l'appui, souligne que la région de Saint-Hyacinthe compte un bassin d'élevage avicole près de deux fois plus élevé dans un rayon de 10 km que l'emplacement actuel de l'abattoir à Saint-Damase. Elle rappelle qu'un abattoir, avec un grand nombre d'oiseaux d'origines multiples amené sur le site, peut accroître les problèmes de biosécurité.

La CPTAQ justifie en partie son intention d'accepter le dézonage de la terre afin d'être en lien avec la Politique bioalimentaire 2018-2025. La Fédération rétorque que ladite politique bioalimentaire vise à « mettre en valeur et pérenniser les terres agricoles pour les générations futures », concluant de surcroît, que la politique bioalimentaire n'est pas un critère de la loi.

La CPTAQ décidera au cours des prochaines semaines s'il elle convoque tous les partis en audience ou si elle rend un jugement final sur cette controversée demande de dézonage d'une terre agricole pour le compte d'Exceldor et les agriculteurs qui en sont propriétaires.



MARTIN MÉNARD
mmenard@laterre.ca

Accueil › Affaires › L'UPA s'offusque de la décision de la CPTAQ

22 JUILLET 2021

DOSSIER EXCELDOR

L'UPA s'offusque de la décision de la CPTAQ

Par: Le Courrier



L'UPA Montérégie a réagi à la décision de la CPTAQ d'autoriser l'exclusion de 10 hectares de la « Il est aberrant de voir la Commission [de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ)] changer complètement son fusil d'épaule », affirme sans détour la Fédération de l'Union des producteurs L' C

agricoles (UPA) Montérégie. Cette dernière ne mâche pas ses mots dans son argumentaire qui répond à l'orientation qui autoriserait un usage non agricole sur 10 hectares pour implanter l'abattoir d'Exceldor à Saint-Hyacinthe.

affaires



LE BONHEUR
TRANQUILLE

19

Dossier Exceldor

L'UPA s'offusque de la décision de la CPTAQ

Sarah-Eve Charland | Le Courrier

« Il est aberrant de voir la Commission [de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ)] changer complètement son fusil d'épaule », affirme sans détour la Fédération de l'Union des producteurs agricoles (UPA) Montérégie. Cette dernière ne mâche pas ses mots dans son argumentaire qui répond à l'orientation qui autoriserait un usage non agricole sur 10 hectares pour implanter l'abattoir d'Exceldor à Saint-Hyacinthe.

Rappelons que la MRC des Maskoutains avait demandé d'exclure 24 hectares pour y permettre l'implantation de l'abattoir d'Exceldor. Après deux refus, la CPTAQ a annoncé, à la mi-juin, avoir l'intention d'autoriser l'exclusion de 10 hectares de la zone agricole. La Commission a accordé une période de 30 jours durant laquelle il était possible de lui faire parvenir des observations écrites.

La Fédération s'explique mal comment la CPTAQ a pu rendre une décision différente de celles qui avaient été rendues précédemment. Selon la Fédération, la Commission a pris cette décision en ignorant les critères de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles.

« Il est complètement illogique de croire que le développement agroalimentaire de la MRC doive se faire au détriment de la ressource même qui est à la base de sa prospérité économique. Ce statut enviable doit lui servir à soutenir le développement de l'agriculture et non pas à lui arracher son territoire agricole en utilisant ce prétexte », peut-on lire dans le document soumis par l'Union des producteurs agricoles.

Il aurait d'abord fallu examiner des sites alternatifs dans les MRC avoisinantes avant d'autoriser la « destruction de 10 hectares des meilleures terres agricoles du Québec », poursuit-elle. De par sa décision, la Commission reconnaît que la demande est ponctuelle et spécifique à Exceldor. Elle a tout de même tenu à lancer un avertissement à la MRC et à la Ville de Saint-Hyacinthe comme quoi cette autorisation n'était pas un signal favorable au développement en terres agricoles. La Fédération est, pour sa part, loin d'être convaincue. Elle croit même que la décision pourrait ouvrir la porte au développement du parc industriel Olivier-Chalifoux au-delà du ruisseau Plein-Champ.

« Malheureusement, nous le savons, les villes sont avides de développement urbain et le territoire agricole est pratiquement toujours le lieu qu'elles convoitent. L'avertissement de la Commission se veut rassurant, mais n'est pas suffisamment convaincant. [...] La demanderesse [MRC] ainsi que la Ville de Saint-Hyacinthe se satisferont peut-être quelques années de cette autorisation, mais il y a fort à parier que dès que la poussière sera retombée, elles reviendront à la charge avec une nouvelle demande d'exclusion afin de combler leurs besoins en développement industriel », craint-on du côté de la Fédération.

L'organisation soulève aussi des inquiétudes touchant la densité d'élevages élevée autour de l'emplacement visé par Exceldor. Elle soutient qu'une grande densité peut se traduire par une probabilité plus élevée de transmission des infections. En se basant sur des données des Éleveurs de volailles du Québec, on retrouverait une densité trois fois plus



L'UPA Montérégie a réagi à la décision de la CPTAQ d'autoriser l'exclusion de 10 hectares de la zone agricole. Photothèque | Le Courrier ©

élevée à Saint-Hyacinthe que celle observée autour de l'abattoir de Saint-Damase. Alors que la biosécurité se retrouvait au cœur des préoccupations des deux premières décisions de la CPTAQ, la Fédération ne comprend pas pourquoi cette question a été écartée cette fois-ci.

« Il va de soi que la Fédération a à cœur le dynamisme de la filière avicole de la Montérégie et du Québec. Toutefois, nous réitérons que l'enjeu n'est pas là. [...] La Commission doit être en mesure de

départager les ambitions individuelles d'Exceldor des réels besoins collectifs de la filière avicole. Dans la décision qu'elle s'appête à rendre, ce n'est pas à l'ensemble de la filière avicole que la Commission fait une fleur, mais exclusivement à Exceldor », conclut l'UPA.

Le délai de 30 jours étant arrivé à échéance, la CPTAQ pourrait maintenant convoquer les parties à une ultime audience ou rendre une décision finale à tout moment. ←

TERRITOIRE

La CPTAQ est incohérente, dit l'UPA de la Montérégie

MARTIN MÉNARD

mmenard@laterre.ca

La Fédération de l'UPA de la Montérégie dénonce le virage à 180 degrés de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ), qui entend finalement autoriser le dézonage d'une terre à Saint-Hyacinthe, et ce, spécialement pour la construction de l'abattoir d'Exceldor.

Dans un document de six pages, publié le 12 juillet, la Fédération dénonce les nombreuses incohérences qu'elle observe dans l'orientation préliminaire modifiée publiée le 16 juin dernier par la CPTAQ.

Rappelons que cet organisme gouvernemental s'était d'abord opposé au dézonage de ladite terre à Saint-Hyacinthe au cours des dernières années. « Il est aberrant de voir la Commission changer complètement son fusil d'épaule à compter de la page 25 de l'avis [publié le 16 juin]. [...] La Commission annonce qu'elle compte désormais autoriser en partie un usage autre qu'agricole sur des motifs étrangers au cadre législatif qui encadre habituellement ses décisions », s'oppose la Fédération de l'UPA de la Montérégie. Cette dernière attribue également de graves manquements à la CPTAQ de vouloir soudainement accorder le dézonage d'une superficie de 10 hectares, sans avoir fait l'exercice de demander une analyse des sites équivalents disponibles où pourraient être construit l'abattoir. « On n'a aucun indice que la CPTAQ est sous influence, mais c'est très étrange de voir un tel changement d'orientation basé sur de nouveaux arguments qui ne sont clairement pas valables et des pseudo-critères qui ne sont même



La Fédération de l'UPA de la Montérégie dénonce les nombreuses incohérences qu'elle observe dans l'orientation préliminaire modifiée publiée le 16 juin dernier par la CPTAQ.

pas dans la loi. C'est très incohérent », indique avec insistance le président Jérémie Letellier.

Pseudo-critères

La Fédération de l'UPA de la Montérégie considère comme des « pseudo-critères » le fait que la Commission craint que la fermeture de l'abattoir d'Exceldor priverait 400 producteurs agricoles d'un débouché pour écouler leurs volailles. « En aucun cas, il n'a été question de la fermeture de l'abattoir d'Exceldor dans l'éventualité où la Commission refuserait la présente demande. [...] C'est donc dire que dans le cas d'un refus de la Commission, cette coopérative en pleine expansion s'effondrerait tout simplement? La Commission serait bien naïve d'y croire », dit la Fédération de l'UPA de la Montérégie. L'organisation ajoute que dans les dossiers précédents, la CPTAQ s'est dite préoccupée par différents enjeux relatifs à la biosécurité. Or, « la Commission est d'ailleurs muette sur cet enjeu dans son avis de modification de l'orientation préliminaire et n'explique pas pourquoi ses craintes ne sont plus présentes », dit la Fédération,

qui, chiffres à l'appui, souligne que la région de Saint-Hyacinthe compte un bassin d'élevage avicole près de deux fois plus élevé dans un rayon de 10 km que l'emplacement actuel de l'abattoir à Saint-Damase. Elle rappelle qu'un abattoir, avec un grand nombre d'oiseaux d'origines multiples amenés sur le site, peut accroître les problèmes de biosécurité.

La CPTAQ justifie en partie son intention d'accepter le dézonage de la terre afin d'être en lien avec la Politique bioalimentaire 2018-2025. La Fédération rétorque que ladite politique bioalimentaire vise à « mettre en valeur et pérenniser les terres agricoles pour les générations futures », concluant de surcroît que la politique bioalimentaire n'est pas un critère de la loi.

La CPTAQ décidera au cours des prochaines semaines si elle convoque tous les partis en audience ou si elle rend un jugement final sur cette controversée demande de dézonage d'une terre agricole pour le compte d'Exceldor et les agriculteurs qui en sont propriétaires. ■

EN BREF

Rasée par les flammes pour la troisième fois

Une ferme laitière de Mirabel a été la proie des flammes pour la troisième fois en 23 ans, dans la nuit du 18 au 19 juillet.

« On a l'impression de revivre le jour de la marmotte. On a vraiment un mauvais nuage noir au-dessus de nous », soupire Annie Dumontier, copropriétaire de la Ferme D'ancoeur, encore sous le choc au lendemain de l'événement. Environ 200 vaches ont péri dans l'incendie. Quant à la laiterie et l'étable, elles sont une perte totale.

En 2017, *La Terre* était allée à la rencontre du couple de propriétaires formé d'Annie et Éric Dumontier. Ils avaient raconté comment ils s'étaient relevés de deux incendies survenus en 1998 et en 2013. Leurs enfants devaient prendre la relève de l'entreprise.

« Bien franchement, on ne sait pas ce qu'on fera cette fois, ni si on reconstruira. On dirait que là, c'est trop, confie Mme Dumontier. On ne sait pas ce qui est arrivé; on essaie encore de comprendre. »

Le directeur du Service de la sécurité incendie de Mirabel, Joël Laviolette, précise que l'embrasement était déjà généralisé au moment où les pompiers sont arrivés sur les lieux, un peu avant minuit. Les équipes ont combattu les flammes jusqu'au lendemain en avant-midi. Au moment d'écrire ces lignes, l'origine de l'incendie était toujours inconnue. C.M. ■

Les ministres de l'Agriculture en faveur d'un code de conduite

Les ministres de l'Agriculture du Canada se sont réunis le 15 juillet et ont conclu qu'un code de bonne conduite entre détaillants et fournisseurs était nécessaire. Ils souhaitent que les détaillants en alimentation accélèrent les travaux afin d'établir la liste des bonnes pratiques ainsi qu'un mécanisme de résolution des différends pour permettre de meilleures relations d'affaires au sein de la chaîne bioalimentaire. Le groupe de travail, présidé par le ministre québécois de l'Agriculture, André Lamontagne, et son homologue canadienne, Marie-Claude Bibeau, a déposé un rapport le jour même sur les frais imposés aux fournisseurs. Les membres du groupe ont fait divers constats relativement aux pratiques de l'industrie favorisant l'imposition de frais, qui ont d'ailleurs augmenté au cours des dernières années. Rappelons que différents acteurs ont présenté des ébauches de codes dans les derniers mois. Les ministres se réuniront de nouveau en septembre. M.V. ■

CONSULTEZ NOTRE CHRONIQUE JURIDIQUE
LA PREMIÈRE SEMAINE DE CHAQUE MOIS
DANS LA TERRE DE CHEZ NOUS

B | H | L | F
Avocats
Droit agricole

Une ÉQUIPE incomparable | CONTACTEZ-NOUS
Au service exclusif du monde agricole | 450 679-0251 | bhlf@upa.qc.ca



La CPTAQ offre 10 hectares; la MRC en réclame 13

Sarah-Eve Charland | Le Courrier

Alors que la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) a annoncé son intention d'autoriser l'exclusion de 10 hectares de la zone agricole, la MRC des Maskoutains estime que ce sera insuffisant pour construire l'abattoir d'Exceldor et en demande plutôt 13.

La CPTAQ offrait la possibilité aux différents intervenants de soumettre leurs observations par écrit durant une période de 10 jours. L'Union des producteurs agricoles (UPA) Montérégie a aussi fait valoir son point jugeant aberrant ce changement d'orientation, comme il a été mentionné dans l'édition de la semaine dernière du COURRIER. Après la réception des observations, la CPTAQ pourrait choisir de réunir tous les intervenants en audience ou bien rendre sa décision.

Dans la réplique de la MRC, on y explique qu'Exceldor a revu et révisé ses plans à la demande de la Commission afin d'examiner tous les scénarios possibles. C'est finalement un projet « compact » qui est présenté, explique-t-on. L'auteur souligne que le potentiel de compression de la largeur de l'usine est limité.

« Considérant les nombreuses et diverses contraintes techniques, la superficie minimale viable pour développer le projet est de 12,45 hectares, et ce, malgré les meilleurs efforts déployés », justifie-t-on.

Étant donné la forme irrégulière d'un des côtés, on demande donc une superficie de 13 hectares. À cela s'ajouteraient 249,9 mètres carrés pour que la Ville de Saint-Hyacinthe y implante des conduites

d'aqueduc et d'égout visant à desservir l'usine d'Exceldor.

La MRC rappelle aussi qu'une superficie de 10 hectares ne permettrait pas de déployer la phase 2 en forçant ainsi Exceldor à trouver un autre terrain le moment venu. Selon l'instance gouvernementale, « les chances de se tourner à nouveau vers la zone agricole sont très élevées ».

Étant donné le refus de la CPTAQ de prolonger la rue Charles-Gilbert, sans les services d'aqueduc et d'égout pour ne pas encourager tout autre développement, la Ville devra faire face à d'autres défis de circulation. Les accès requis pour l'usine devront donc être aménagés sur une parcelle de 300 mètres sur l'avenue Pinard. Selon la Ville de Saint-Hyacinthe, près de 800 véhicules à l'heure y circuleront durant les heures de pointe. Il serait donc probable que l'avenue Pinard doive faire l'objet d'un élargissement, avertit la MRC.

RÉCUPÉRER LA TERRE

La Commission a suggéré de récupérer la couche de sol arable sur la superficie du terrain où se retrouvera le projet d'Exceldor. La MRC se montre tout à fait favorable à cette suggestion. Le mécanisme de réutilisation des sols pourrait être supervisé par l'agronome Réjean Racine.

L'exclusion des terres de la zone agricole pourrait alors se faire à la condition qu'Exceldor prélève le sol arable sur toute la superficie recouverte par les bâtiments, les voies de circulation et de stationnement. Cette terre serait alors disponible à toute personne prête à assurer le transport et à l'utiliser pour accroître le potentiel agricole d'une terre. ←



Les 10 hectares suggérés par la CPTAQ ne satisfont pas la MRC. Photothèque | Le Courrier ©

affaires

Volumes d'approvisionnement garanti

Volailles des Cantons lance un cri du cœur

Eliane Tremblay-Moreau | Le Courrier

Alors que des dizaines de milliers de poulets ont été euthanasiés chaque semaine depuis un mois chez Exceldor, la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec a rejeté le 18 juin la demande de l'entreprise Volailles des Cantons qui voulait augmenter son volume d'abattage en vertu de la Convention de mise en marché du poulet.

Le président de Volailles des Cantons, Martin Dion, a lancé un cri du cœur afin que les règles soient révisées pour les rendre plus équitables pour les abattoirs de plus petite taille. « Il faut laisser la chance aux nouveaux joueurs d'émerger sainement dans le secteur de l'abattage et de la transformation de la volaille », indique-t-il. L'entreprise familiale, située à Sainte-Hélène-de-Bagot, élève, abat et transforme ses poulets. M. Dion souhaiterait pouvoir transformer la totalité des oiseaux qu'il élève.

CONFLIT CHEZ EXCELDOR

La crise d'Exceldor et celle de la COVID-19 démontrent qu'en matière d'alimentation, il devient plus que jamais nécessaire d'avoir plusieurs fournisseurs et plus d'agilité au sein de la filière avicole. Le système de gestion de l'offre a fait ses

preuves et assure un niveau juste de production afin de répondre à la demande des consommateurs. « Olymel et Exceldor ont à eux seuls 96 % des volumes d'approvisionnement garanti. Cette forte concentration des capacités d'abattage qui est entre leurs mains nuit au système et empêche l'émergence de nouveaux acteurs viables dans ce secteur. Si cela continue d'être toléré, le Québec deviendra vulnérable à de nouvelles ruptures d'approvisionnement et cela met potentiellement en péril notre autonomie alimentaire », illustre Martin Dion.

Avant le conflit, la quarantaine d'employés de l'abattoir hélénois traitaient entre 8000 et 10 000 poulets à raison de trois jours par semaine, alors que le nombre a depuis grimpé à 14 000 oiseaux à cinq jours par semaine. « Le poulet est une protéine de qualité à prix accessible pour toutes les familles québécoises. On doit éviter que la concentration au niveau de l'abattage ne permette pas aux éleveurs de remplir leur contrat social », dit-il.

LES RÔTISSERIES SUPPORTENT

Les restaurateurs Groupe St-Hubert et Benny&Co appuient les demandes de Volailles des Cantons.

Le directeur des achats corporatifs chez Benny&Co, Marc-Antoine Benny, affirme que les rôtisseries aiment avoir plus de



Martin Dion représente la troisième génération d'éleveurs transformateurs de volailles, suivant les traces de son père Michel et de son grand-père Dollard, qui a fondé l'entreprise au milieu du vingtième siècle. Photo gracieuseté

choix quant à l'offre de poulet. « Le modèle que nous avons ne laisse pas place à l'innovation en ce qui a trait aux méthodes d'élevage différentes ou à l'élevage de diverses variétés de poulet. Le système tel qu'il est aujourd'hui empêche la traçabilité de notre produit », souligne-t-il. Les 67 restaurants de cette chaîne servent plus de 50 000 poulets par semaine.

« Nous ne sommes pas en pénurie présentement, mais nous vivons au jour le

jour. C'est lorsqu'on fait face à ce genre de crise que nous voyons que le système ne convient plus au contexte actuel », poursuit Marc-Antoine Benny.

Le président du Groupe St-Hubert, Richard Scofield, affirme « qu'il est grand temps que la répartition des volumes d'approvisionnement garanti soit révisée afin que d'autres entreprises puissent répondre aux besoins des différents joueurs de l'industrie ». ←

Conflit de travail à Saint-Anselme

Une entente a été convenue chez Exceldor

Eliane Tremblay-Moreau | Le Courrier

Les employés syndiqués de l'abattoir Exceldor de Saint-Anselme, dans Chaudière-Appalaches, ont voté à 66 % en faveur du projet de règlement soumis par les médiateurs-conciliateurs du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS).

Le nouveau contrat de travail de 6 ans des quelque 550 employés est rétroactif au 1^{er} août 2020. Il apporte plusieurs améliorations aux conditions de travail des syndiqués et il prévoit des mécanismes de réparation des injustices causées aux employés depuis 2013.

Les travailleurs sont retournés au travail le 28 juin avec 90 % du volume d'abattage pour une journée normale d'opérations, soit 171 000 oiseaux. Ils étaient en grève depuis le 23 mai.

Exceldor se dit soulagée de la fin de ce conflit. « Nous nous réjouissons de l'issue positive du vote des employés syndiqués de l'usine. Rappelons que nous nous étions déjà rangés derrière la proposition de règlement, et ce, pour mettre fin au gaspillage alimentaire et assurer l'approvisionnement des marchés. L'ensemble de nos membres-éleveurs est très heureux que le conflit de travail soit terminé », annonce le conseiller communication et relations publiques d'Exceldor, Jordan Ouellet.



Les revendications des employés de l'abattoir d'Exceldor à Saint-Anselme ont porté fruit. Photo TUAC

LE SALAIRE

En vertu de cette nouvelle entente, les syndiqués obtiendront des augmentations salariales de 19,75 % réparties sur 5 ans.

La responsable des communications du syndicat des Travailleurs et Travailleuses unis de l'alimentation et du commerce (TUAC), Roxane Larouche, explique la manière dont ces augmentations entreront en vigueur. « 8 % seront rétroactifs au 1^{er} août 2020 (22,37 \$) et 6,5 % à la signature en 2021. Dès leur retour au travail, leur salaire sera donc de 23,85 \$. Ensuite, 0,75 % en février et août 2022 (24,03 \$ et 24,21 \$). Puis, 0,5 % en février et août 2023 (24,33 \$ et 24,45 \$) et 2024 (24,57 \$ et

24,69 \$). Finalement, 0,88 % en février et août 2025 (24,91 \$ et 25,13 \$). Si l'indice des prix à la consommation (IPC) est supérieur aux augmentations prévues en 2022, 2023, 2024 et 2025, l'augmentation annuelle sera l'IPC pour un maximum de 2 % », illustre-t-elle.

Une clause d'exonération de la prime d'assurance lors d'un arrêt de travail en raison d'une maladie ou d'un accident sera aussi ajoutée au contrat assurance-groupe.

UNE GESTION PLUS ÉQUITABLE

L'employeur s'engage à faire de la sensibilisation auprès de ses contremaîtres visant à assurer une gestion plus équita-

ble de la discipline. « Le syndicat et l'employeur ont convenu de travailler de concert avec le MTESS sur une base régulière pour rétablir de meilleures relations de travail. Ils vont établir une démarche pour réparer les erreurs rencontrés depuis 2013 par certains travailleurs à la suite d'absences pour invalidité. Les travailleurs pourront aussi être accompagnés par le MTESS lors des rencontres du comité de relations de travail qui sont prévues à l'article 7 de la convention précédente », souligne Mme Larouche.

GARDER SA MAIN-D'ŒUVRE EXPÉRIMENTÉE

Pour encourager ses employés à rester au sein de l'entreprise, un montant de 10 000 \$ sera versé dans le REER d'un salarié ayant 60 ans et qui a acquis l'équivalent du facteur 95 (âge + années de service). Pour chacune des années complètes travaillées suivant l'acquisition du facteur 95, l'employeur versera un montant supplémentaire de 1000 \$ dans le REER de ce dernier.

« Le MTESS a reconnu le problème. C'est un travail peu attrayant et de nature violente. Ces avantages aideront à garder la main-d'œuvre spécialisée », indique Mme Larouche. Même si le conflit a duré plus d'un mois, très peu d'employés ont trouvé un emploi ailleurs, selon Jordan Ouellet. ←

VOLAILE

PAR MARIE-JOSÉE PARENT



Enfin producteur d'œufs !

Chaque année pendant six ans, Kevin Richard a présenté son plan d'affaires dans le but de gagner le droit de devenir producteur d'œufs. Après avoir complété son premier lot d'une durée d'un an, il dresse un bilan positif de son expérience.

Maintenant rendu à son deuxième lot, Kevin Richard est beaucoup plus à l'aise puisqu'il a tout vu de la production.



Le poulailler est construit pour 16 100 poules, mais il en contient 12 000.

Ayant grandi sur une ferme porcine de la Montérégie, Kevin Richard rêve depuis longtemps de reprendre un jour la ferme porcine et céréalière de ses parents, mais l'entreprise ne peut pas faire vivre deux familles. Il décide donc de démarrer son projet à lui. Il commence par la culture d'ail et de légumes sur la terre de ses parents à Saint-Jude, alors qu'il occupe un poste d'enseignant en agroéconomie à l'ITTA, campus Saint-Hyacinthe. Il fonde ainsi son entreprise, Les Productions Richard. Puis, il se dit que la production d'œufs serait un bon complément de la production porcine lorsqu'il prendra la relève de la ferme de ses parents, Benoît Richard et Johanne Moreau, qui ont deux pouponnières à Saint-Barnabé-Sud. « Ça va procurer un revenu plus stable en plus d'être diversifié », explique Kevin.

En 2013, il présente pour la première fois son plan d'affaires pour le Programme d'aide au démarrage de nouveaux producteurs d'œufs de la Fédération des producteurs d'œufs du Québec. C'est seulement à l'automne 2018 qu'il gagne le prêt de quota à

vie de 6000 poules pondeuses remis chaque année depuis 2006 par la Fédération. Le gagnant est tiré au sort parmi les meilleurs plans d'affaires déposés. Le quota de 6000 poules pondeuses est prêté à vie et il ne peut être vendu ou cédé à un tiers, mais il est transférable à la génération suivante. Le programme est très populaire et attire des jeunes. Il permet d'augmenter le nombre de produc-

teurs d'œufs dans la province. Depuis 2006, il y a eu 18 gagnants du Programme d'aide au démarrage et nouveaux producteurs d'œufs et depuis 2016, il y a eu 25 récipiendaires du Programme d'aide au démarrage de producteurs d'œufs dédiés à la vente directe.

Pour améliorer son pointage, Kevin Richard travaille chez un producteur d'œufs. En 2017, il achète même une terre



Kevin Richard a choisi de loger ses poules en colonies, aussi appelées cages aménagées ou logements aménagés, avec pandoir, grattoirs et perchoirs.



Les œufs produits à la ferme Les Productions Richard.

à La Présentation dans le but d'y construire son poulailler. Malgré sa formation d'agroéconomiste, le nom de Kevin n'est éligible au tirage que durant les trois dernières années.

Construction

Le poulailler est construit à l'été et l'automne 2019 pour une entrée de poules en novembre 2019. Pour coordonner le chantier, Kevin prend une session sabbatique de l'enseignement à l'automne de cette année-là. « Il y avait un coût lié au fait d'être sans solde, mais je ne regrette rien », raconte Kevin. Ce n'est pas lui qui construit, mais il engage tous les intervenants liés à la construction et achète les équipements. Pour monter les cages, il engage des Québécois et de la main-d'œuvre étrangère. « Ça s'est bien construit et c'est à mon goût », dit-il aujourd'hui. Le poulailler a une capacité de 16 100 poules, mais il en a actuellement environ 12 000.

Malgré de nombreuses heures d'expérience chez un autre producteur d'œufs, Kevin s'est rendu compte qu'il y avait des aspects qu'il lui restait à apprendre, mais somme toute, l'année s'est bien déroulée. « J'ai même légèrement dépassé ce que j'avais prévu côté performances techniques et rentabilité financière », dit-il. De sa meunerie, un conseiller

spécialisé en volaille, Jean Messier, visite son élevage toutes les deux ou trois semaines et l'aide dans son élevage. Est-ce que le comportement des poules est normal? Est-ce que le poids des poules est adéquat? « Il ne faut pas qu'elles engraisent trop vite », dit Kevin. Contrairement aux poulets qui ne restent que quelques semaines dans un élevage, les poules pondeuses restent une année complète. Elles ne doivent pas produire de foie gras. « Sinon, elles vont mourir », dit Kevin.

Bien content

« J'ai appris à aimer cette production-là », dit-il aujourd'hui. Kevin apprécie l'entraide entre producteurs. « C'est une belle grande famille », dit-il. Il a beaucoup apprécié l'aide de son mentor, le producteur Luc Morin, chez qui il a travaillé. D'un autre producteur, il a acheté son emballuse à œufs. Le premier lot s'est bien déroulé. « Peut-être parce que je suis agroéconomiste, je regarde les chiffres », dit-il. Sur les 51 semaines de production, il a eu 1,5% de mortalité parmi les poules et 1,4% d'œufs fêlés. Ses poules ont produit 27,6 douzaines d'œufs chacune en moyenne. « C'est légèrement supérieur à la Fédération (26,5) », dit Kevin. Selon lui, le secret de son succès vient de l'accompagnement, mais aussi du choix d'équipe-

ment qui favorise une réduction d'œufs fêlés. L'alimentation des poules est aussi ajustée pour la protéine et le calcium pour favoriser un bon calibre d'œufs, ni trop gros, ni trop petits, et aussi des coquilles résistantes. Kevin a choisi un logement en colonies, c'est-à-dire des grandes cages logeant jusqu'à 24 poules dans lesquelles on retrouve un pondoir, des perchoirs et un grattoir pour permettre aux poules d'exprimer leurs comportements naturels. Les poules ont aussi plus d'espace que dans un système conventionnel.

Sa routine se résume en deux tournées par jour du pondoir pour un total d'environ trois heures par jour pendant lesquelles il ramasse les œufs, observe les oiseaux et s'assure qu'ils ne manquent de rien. Par semaine, c'est entre 20 et 25 heures.

Depuis novembre 2020, le deuxième cycle de production d'une année est en cours. « Je suis un peu plus à l'aise avec la production que la première année. Après un cycle, c'est plus rassurant parce que j'ai fait toutes les étapes du cycle de production sur 12 mois », raconte Kevin. Et il en aura d'autres des cycles de production. ☞

Marie-Josée Parent est agronome et journaliste. Elle couvre les productions laitière, bovine, porcine et porcine au Bulletin des agriculteurs.

VOLAILLES

Un petit abattoir bloqué dans sa croissance

PATRICIA BLACKBURN

pblackburn@laterre.ca

Le président de Volailles des Cantons, Martin Dion, déplore que le système de mise en marché du poulet ne laisse actuellement aucune possibilité de croissance pour les petits transformateurs.

L'entreprise de Roxton Pond en Montérégie, qui se spécialise dans l'élevage, l'abattage et la transformation de poulets biologiques élevés sans antibiotiques, exploite un marché distinct de celui dominé par Olymel et Exceldor, qui contrôlent à eux seuls 96 % de l'abattage de tout le poulet produit dans la province.

À travers les années, M. Dion est parvenu à augmenter sa capacité d'abattage en rachetant des volumes d'approvisionnement garantis (VAG) de petits abattoirs qui ont fermé leurs portes. Le cumul de ces volumes, en plus de l'abattage à forfait, lui permet de faire fonctionner son abattoir trois jours par semaine.

Parallèlement, la demande pour le poulet biologique sans antibiotiques augmente, rapporte-t-il. Des boucheries locales, de même que des restaurants comme Benny&Co sont parmi les acheteurs qui aimeraient en obtenir davantage.

Bloqué par la convention de mise en marché

Or, M. Dion s'est buté à un refus de la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) après avoir déposé une demande pour ajouter à son

volume d'abattage actuel un surplus de 55 000 kg par période. Dans sa décision rendue le 18 juin, la RMAAQ précise que selon les termes de la Convention de mise en marché du poulet, volailles des Cantons répond à la catégorie « nouvel acheteur », où la limite supplémentaire permise par période est fixée à 50 000 kg. « Cette quantité [de 50 000 kg par période] représente environ une journée de plus d'abattage par mois », précise M. Dion, qui juge que ce volume autorisé est insuffisant pour faire croître son entreprise.

Il dit d'ailleurs avoir déposé cette demande à la Régie « comme une sorte de test » afin d'évaluer ses possibilités de développement. « J'ai demandé un volume juste un peu plus élevé que la limite permise [55 000 kg plutôt que 50 000 kg], car je ne voulais pas aller trop vite, explique-t-il. Mais la Régie a malgré tout appliqué sans souplesse le règlement de la Convention de mise en marché, ce qui montre que le système, tel qu'il est, empêche toute possibilité de croissance et de développement pour les petits abattoirs », regrette-t-il.

À ses yeux, il est nécessaire de revoir les règles du jeu afin qu'elles soient équitables pour tous. « Les petits abattoirs veulent offrir plus de poulets pour diversifier l'offre, mais sont bloqués par des limites de volume. Il est temps de permettre l'émergence de nouveaux joueurs et une saine concurrence dans le secteur de l'abattage et de la transformation », plaide-t-il.



L'entreprise Volailles des Cantons, dirigée par Martin Dion, se spécialise dans l'élevage et la transformation de poulets biologiques sans antibiotiques.

« C'est frustrant de voir que le système, comme il est fait, ne permet pas aux petits abattoirs de se développer. »

- Martin Dion

Un plan B à l'euthanasie de poulets

Le développement de petits et moyens abattoirs fait partie des solutions promues par les Éleveurs de volailles du Québec (ÉVQ) pour éviter de replonger la filière avicole dans une situation comme celle vécue lors de la récente grève des employés de l'usine Exceldor de Saint-Anselme, qui a forcé l'euthanasie de plus d'un million de poulets.

« Ce qu'il faut, c'est leur faire de la place [aux petits et moyens abattoirs] en enlevant le plafond », soutient Pierre-Luc Leblanc, président des ÉVQ, qui montre du doigt la trop grande concentration des volumes d'abattage entre les mains de deux gros joueurs, soit Olymel et Exceldor.

Une nouvelle convention en 2022

Cette idée sera mise de l'avant dans les discussions qui s'amorceront en septembre entre les ÉVQ et le Conseil québécois de la

transformation de la volaille (CTVQ) en vue de l'adoption d'une nouvelle convention de mise en marché du poulet. Celle qui prévaut actuellement viendra à échéance en 2022. « Les négociations risquent d'être difficiles, avoue M. Leblanc, mais en même temps, les transformateurs n'ont pas rempli leur engagement social [pendant la grève]. On n'avait pas le droit de faire ça [euthanasier des poulets]. On savait qu'il y avait un risque en raison de la concentration de la production, mais c'était la première fois qu'on le vivait. Là, on a une responsabilité en tant que filière : il faut trouver les moyens pour garantir l'approvisionnement des restaurants et des épiceries si une autre grève ou un incendie survient. »



Pierre-Luc Leblanc

Une solution qui ne règle pas tout

L'abattoir Volailles des Cantons compte parmi ceux qui ont été mis à contribution pendant la grève des employés de l'usine Exceldor de Saint-Anselme. « La quantité de poulets qui a pu être détournée dans notre abattoir pendant le conflit est minime par rapport à tout ce qui s'est perdu, commente Martin Dion, président de Volailles des Cantons. Or, même si les petits abattoirs ne seront jamais assez nombreux pour compenser la fermeture d'un gros abattoir comme celui d'Exceldor, c'est une solution qui, avec d'autres, pourrait faire une différence si une autre fermeture survient », croit-il. P.B. »



L'usine Exceldor de Saint-Anselme traite en moyenne un million de poulets par semaine. Il s'agit de l'une des plus importantes usines de transformation de la province.

La Terre
Directeur Charles Couture • Rédactrice en chef Ariane Destrochers • Directrice de production Brigit Bujnowski • Chef comptable Vincent Bélanger-Marceau •
Ventes Sylvain Joubert, Marc Mancini • Chef de pupitre Julie Desbiens • Chargé de contenu numérique Vincent Cauchy • Graphiste principale Judith Boivin-Robert •
Impression Imprimerie Québec Média (2015) inc. • Distribution en kiosque Messageries Dynamiques • Abonnement Postes Canada •
Numéro général 1 800 528-3773 • Rédaction 1 877 679-7809, redaction@laterre.ca • Publicité 450 679-8483, poste 7712, pub@laterre.ca •
Abonnements et petites annonces 1 877 679-7809, abonnement@laterre.ca • Éditeur L'Union des producteurs agricoles,
555, boulevard Roland-Therrien, bureau 100, Longueuil (Québec) J4H 3Y9 • Abonnement partout au Canada,
1 an : 65,54 \$, 2 ans : 104,63 \$, 3 ans : 136,82 \$, paiement par chèque ou mandat à l'ordre de La Terre de chez nous •
Alliance for Audited Media Canada FSC MIXTE
FSC® C111719

HOMMAGE

L'immense legs d'Hélène Miron



Graciausité de Jocelyne Miron

La Ferme Johel, fondée en 1980 par Hélène Miron, est aujourd'hui entre les mains de sa fille Jocelyne Miron, qui y travaille avec son conjoint Frédéric Paris et sa fille Geneviève Boisvert.

PATRICIA BLACKBURN
PBLACKBURN@LATERRE.CA

Par sa ténacité et sa passion, la productrice avicole Hélène Miron laisse derrière elle un immense legs aux générations de femmes qui la suivent, y compris celles de sa propre famille qui ont suivi ses traces.

La dame, qui a été récompensée à maintes reprises pour son implication dans le milieu agricole, est décédée à l'âge de 86 ans le 14 mai dernier d'une fibrose pulmonaire. Lorsqu'on résume la vie d'Hélène Miron, le mot « première » revient à plusieurs reprises. Elle a été parmi les premières femmes du Québec à devenir productrice avicole en acquérant seule une ferme à Sainte-Cécile-de-Milton en 1980, ouvrant de ce fait la voie à plusieurs autres. Elle a souvent raconté dans différentes entrevues comment il a été difficile de convaincre la banque de lui accorder un prêt. « Elle nous a toujours montré que le travail n'était pas plus difficile pour une femme que pour un homme. Et encore aujourd'hui, je poursuis à la ferme en ne me posant pas de questions à cet égard. J'ai toujours pensé qu'une femme pouvait aussi bien réussir que n'importe qui », raconte la fille d'Hélène Miron, Jocelyne, qui a repris les rênes de l'entreprise en 1994. Là encore, elle et sa mère ont débroussaillé un sentier qui n'avait jusque-là jamais été ouvert : la Ferme Johel a été la première à être léguée de mère en fille. Et l'aventure ne s'est pas limitée à cette frontière, puisque l'arrivée dans l'équipe de la fille de Jocelyne, Geneviève Boisvert, a permis à la ferme de se distinguer encore une fois avec trois générations de femmes à sa tête.

Une passionnée qui adorait s'impliquer

À travers les années, Hélène Miron a progressivement laissé la gestion de la ferme à sa fille et à son gendre pour continuer à ouvrir d'autres voies.

Installer, planifier et relaxer !
C'est votre employé 24/7

- Bien-être animal assuré
- Résultats immédiats
- Production accrue

450 383-4000 | jolco.ca | f @ in



Membres du groupe Jolco







C'est plus qu'un contrôle.
c'est **Agrimesh**
Technologies

213165

HOMMAGE



« Mon père est décédé quand j'avais sept ans. J'ai appris à être un petit *tomboy*. »

- Hélène Miron

important de s'impliquer pour changer les choses », confie Jocelyne Miron.

Sa ténacité pour défendre les dossiers qui lui tenaient à cœur a été reconnue, notamment avec le titre d'Agricultrice de l'année en 1992, et le prix Coup de chapeau au Gala Agristar qui lui a été décerné en 2014 pour « avoir ouvert la voie aux femmes dans un métier majoritairement composé d'hommes ».

Dans une entrevue accordée à *La Terre* en 2018, elle confiait qu'elle devait son esprit combatif à sa mère, qui lui a rappelé l'importance de se défendre depuis son enfance. « Mon père est décédé quand j'avais sept ans. J'ai appris à être un petit *tomboy* », disait-elle.

Fière de sa vie

Dans ses derniers moments, Hélène Miron ressentait une très grande fierté de voir travailler sa famille ensemble à la ferme avicole. « Elle y a trouvé le sens de son aventure agricole et même, le sens de sa vie en voyant notamment trois générations de femmes aux commandes », rapporte Frédéric Paris, le conjoint de Jocelyne Miron.

Quant à savoir si l'histoire se poursuivra avec une quatrième génération de femmes, les chances sont moins bonnes. « Pour l'instant, nous n'avons encore que des garçons comme petits-enfants. Mais les choses pourraient encore changer », indique Jocelyne Miron. « Ce n'est toutefois pas un objectif pour nous », nuance la fille de Jocelyne, Geneviève Boisvert, qui souhaite d'abord que les enfants choisissent une voie qui les passionne, « un peu comme ma grand-mère nous l'a enseigné », précise-t-elle.



Tous à la table autour du même poulet

Selon Jocelyne Miron et sa fille Geneviève Boisvert, il est possible de travailler en famille à la ferme en s'assurant que chacun puisse se réaliser à sa manière. « Ma mère, ma fille et moi sommes toutes des têtes fortes. Quand j'ai repris les rênes en 1991 j'ai développé un autre modèle d'affaires en mettant sur pied un kiosque de vente de poulet directement à la ferme, dit-elle. Et ça été la même chose quand ma fille est arrivée, puisqu'elle a développé un volet cuisine, qui nous permet de vendre des produits préparés à base de poulet. Cette structure a permis à tous les membres de la famille de vivre avec le même quota, sans devoir en acquérir davantage. Au lieu de ça, nous avons diversifié notre modèle de mise en marché », spécifie Mme Miron. P.B.

TECNO
the eggperience

Pour toute question sur nos produits, contactez notre représentant!



Mario Godbout
514-803-5431
Quebec

1.800.263.6410

clarkagsystems.com @ClarkAgSystems



4.2 LES INVESTISSEMENTS EN TRANSFORMATION BIOALIMENTAIRE SONT CONCENTRÉS DANS LES RÉGIONS DE LA MONTÉRÉGIE ET DE MONTRÉAL

En 2019, les investissements en fabrication d'aliments, de boissons et de produits du tabac se sont élevés à 982 M\$, dont au moins 20 M\$ dans dix régions. Ils se sont concentrés dans les régions de la Montérégie (32 %) et de Montréal (27 %). La Chaudière-Appalaches (10 %) et la Capitale-Nationale (10 %) les ont suivies dans l'ordre. Ces résultats se sont reflétés dans l'importance de ces régions au chapitre des livraisons manufacturières. En effet, les régions de Montréal (30 % des livraisons du Québec), de la Montérégie (25 %), de la Chaudière-Appalaches (8 %) et de la Capitale-Nationale (8 %) ont représenté plus de 70 % des livraisons manufacturières au Québec en 2019.

Au cours de la période 2013-2019, les deux principales régions contributrices, soit Montréal et la Montérégie, ont vu leur part relative des investissements au Québec varier d'au moins 10 points de pourcentage. En effet, les contributions atteignent entre 24 % et 39 % pour Montréal et entre 22 % et 32 % pour la Montérégie.

4.3 LES INVESTISSEMENTS DANS LE SECTEUR TERTIAIRE SONT PLUS ÉLEVÉS DANS LES RÉGIONS URBAINES

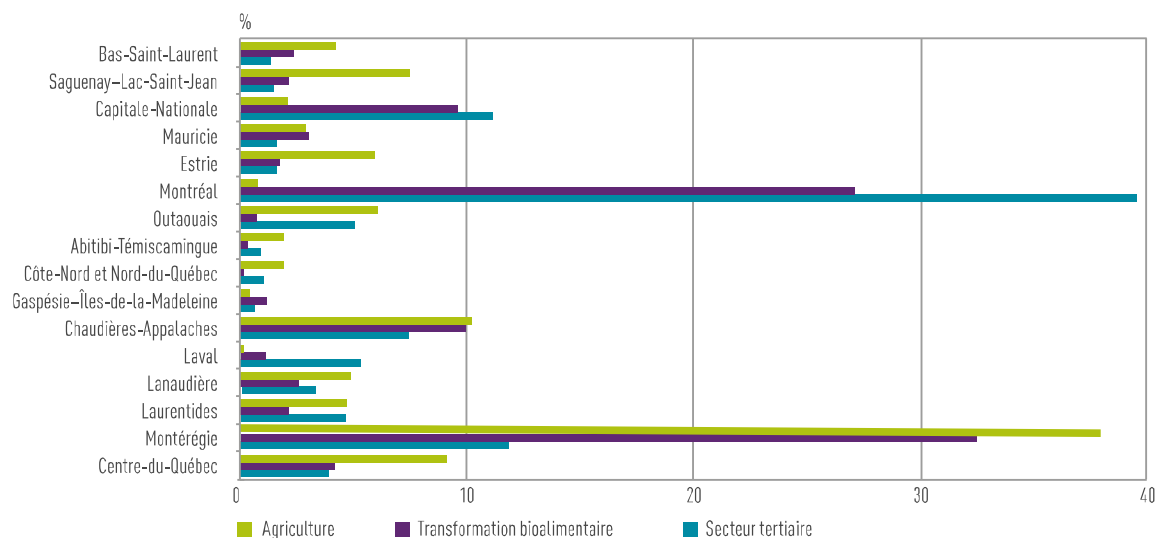
Les investissements dans le secteur tertiaire sont évalués à 703 M\$ en 2019, dont au moins 20 M\$ dans neuf régions. Ils sont répartis entre les services de restauration et débits de boissons (264 M\$), les grossistes-distributeurs de produits agricoles et alimentaires (225 M\$) ainsi que les magasins d'alimentation (214 M\$). Les régions de Montréal (40 %), de la Montérégie (12 %) et de la Capitale-Nationale (11 %) ont réalisé la majorité des investissements du secteur tertiaire.

Comme pour l'agriculture, les pêches maritimes et la transformation bioalimentaire, les régions ayant le plus investi sont celles qui ont enregistré les ventes les plus élevées en 2019 :

- La région de Montréal (24 % des ventes des magasins d'alimentation et 32 % des ventes en restauration et débits de boissons);
- La Montérégie (18 % et 16 %);
- La région de la Capitale-Nationale (9 % et 11 %).

Au cours de la période 2013-2019, les régions dont la part des investissements au Québec a connu le plus de fluctuations sont celles de Montréal (entre 31 % et 45 %) et de la Capitale-Nationale (entre 5 % et 13 %). Globalement, les parts des investissements régionaux ont fluctué davantage dans le secteur tertiaire et en transformation bioalimentaire qu'en agriculture.

FIGURE 11. PART DES RÉGIONS ADMINISTRATIVES DU QUÉBEC DANS LES INVESTISSEMENTS EN AGRICULTURE, EN TRANSFORMATION BIOALIMENTAIRE ET DANS LE SECTEUR TERTIAIRE, EN POURCENTAGE PAR RAPPORT À L'ENSEMBLE DU QUÉBEC, EN 2019



Sources : voir la figure 9.



5. ANNONCES D'INVESTISSEMENTS DES ENTREPRISES

5.1 PLUSIEURS INVESTISSEMENTS ONT ÉTÉ ANNONCÉS DANS L'INDUSTRIE BIOALIMENTAIRE EN 2020, MALGRÉ LA PANDÉMIE

Cette section propose une synthèse des principales annonces d'investissements dans tous les secteurs de l'industrie bioalimentaire au Québec, au cours d'une année marquée par la pandémie de COVID-19. La liste des annonces n'est toutefois pas exhaustive et elle comprend de grandes et de moins grandes entreprises du Québec et de l'étranger. L'annexe 2 présente plus en détail les entreprises, les projets et les sommes investies.

Globalement, en agriculture, plusieurs investissements majeurs ont été recensés pour les cultures en serre dans différentes régions afin, notamment, d'augmenter les superficies pour la production de tomates. Un projet de biométhanisation lié aux activités d'une ferme laitière a aussi été relevé.

La transformation bioalimentaire s'est démarquée par un grand nombre d'annonces dans une variété de secteurs, principalement les suivants : boissons, viandes rouges, volailles, secteur laitier, sucres et confiseries ainsi que préparation de fruits et de légumes. Plus particulièrement, des projets ont été annoncés en abattage et en découpe de volaille, en classification et en transformation des œufs, en abattage et en transformation des viandes, dans le développement de fromageries, en distribution de pâtisseries et de pain, en production et en distribution de boissons non alcoolisées et alcoolisées, en fabrication de chocolat, en transformation de la canneberge ainsi qu'en préparation de légumes.

Dans le secteur tertiaire, le commerce de détail et la distribution alimentaires se sont démarqués. Des investissements ont notamment été annoncés dans des domaines comme la distribution de produits agricoles et alimentaires (pour les grandes chaînes d'alimentation et la restauration), la conservation et la congélation en entrepôts, la construction, la rénovation et l'agrandissement d'épiceries, la construction et l'ouverture de restaurants ainsi que la distribution de repas prêts à cuisiner.

CONCLUSION

Les investissements réalisés au Québec entre les années 2006 et 2020 ont permis de soutenir la compétitivité de l'industrie bioalimentaire et de ses secteurs¹². Ils ont aussi favorisé le dynamisme de cette industrie et le développement économique dans les régions du Québec. Plusieurs entreprises importantes, québécoises et internationales, ont par ailleurs annoncé des investissements considérables au cours des dernières années et en 2020, ce qui a contribué aux résultats observés¹³.

Quant à la cible d'investissement énoncée dans la Politique bioalimentaire 2018-2025 – *Alimenter notre monde* pour l'agriculture, les pêches, l'aquaculture et la transformation bioalimentaire, elle a progressé plus rapidement que les projections, selon les dernières données disponibles, puisque les sommes cumulatives investies se sont élevées à 7,6 G\$ des années 2016 à 2020. Néanmoins, pour que les entreprises bioalimentaires continuent à investir au cours des prochaines années et que la cible soit atteinte en 2025, il faudra surveiller plusieurs facteurs, notamment les taux d'intérêt, les taux de change, les conditions sur les marchés (prix, demande, etc.), la disponibilité de la main-d'œuvre, le coût du matériel ainsi que les programmes gouvernementaux.

¹² Consulter le numéro de *BioClips+* intitulé *Les investissements et la compétitivité de l'industrie bioalimentaire québécoise*, sur le site Web du MAPAQ au <https://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/md/Bulletins/bioclips/Pages/Les-investissements-et-la-competitivite-industrie-bioalimentaire.aspx>.

¹³ Les annonces d'investissements pour les années précédentes sont diffusées dans la section BioClips du site Web du MAPAQ au <https://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/md/Bulletins/bulletinbioclips/Pages/BioClips.aspx>.

agroalimentaire

Adoption du projet de loi C-208

Gain important pour les transferts apparentés

Le 22 juin, le Sénat canadien a procédé à un vote historique pour régler une injustice fiscale dénoncée depuis plus de 30 ans en adoptant le projet de loi C-208. Celui-ci accordera aux petites entreprises, aux familles d'agriculteurs et aux sociétés de pêche familiales le même taux d'imposition lors de la vente de leur exploitation à un membre de la famille que lors de la vente à un tiers.

Dans la loi actuelle, lors d'un transfert apparenté, le montant de la vente est considéré comme un dividende et est donc imposable à 100 %, alors que lors de la vente à un tiers, le montant de la vente est considéré comme un gain en capital et le vendeur a droit à une exemption d'imposition sur le premier million. Il est donc plus avantageux de vendre son entreprise à un étranger qu'à un membre de sa famille.

« C'est un moment important puisque les producteurs n'auront plus à choisir entre leur enfant et leur retraite! Nous sommes très fiers d'avoir participé aux efforts de mobilisation et d'avoir défendu l'intérêt de nos membres », a soutenu Jérémie Cappiello, président de la relève agricole de la Montérégie-Ouest.

Grâce à la mobilisation du milieu agricole, mais également du secteur des

affaires, qui n'a cessé de faire des représentations auprès des décideurs publics, il sera possible pour les propriétaires d'entreprises agricoles, une fois la sanction royale obtenue, de bénéficier des mêmes avantages fiscaux s'ils souhaitent vendre leur entreprise à un membre de leur famille ou à une personne étrangère. Au-delà d'un équilibre fiscal, c'est un frein de moins à la relève familiale qui sera levé.

« C'est un gain immense pour la relève agricole de la Montérégie, mais aussi pour la région puisque chaque dollar qui restera à nos producteurs pendant le transfert est un dollar investi dans notre communauté », a souligné Jimmy Labrie-Aucoin, président de la relève agricole de Saint-Hyacinthe.

Avec le vieillissement de la population, la modification à la Loi sur l'impôt et le revenu était également une demande des producteurs et des futurs cédants de la région puisque plusieurs entreprises changeront de main dans les prochaines années.

« Notre modèle d'agriculture repose en grande partie sur un transfert familial d'une génération à l'autre. Les solutions permettant d'assurer l'équité lors d'un transfert entre les relèves et les cédants sont les bienvenues pour permettre à



L'adoption du projet de loi C-208 encouragera le transfert d'entreprises agricoles entre les membres d'une même famille. Photo EZfotos

l'agriculture d'occuper le territoire et de contribuer à l'économie ainsi qu'au dynamisme régional », a indiqué Jérémie Letellier, président de la Fédération de l'UPA de la Montérégie.

C'est donc mission accomplie pour les agriculteurs et agricultrices de la région qui ont multiplié les actions conjointes de représentation pour que ce projet de loi soit adopté avant la fin de la session parlementaire. Les jeunes de la relève ont notamment rencontré les élus locaux afin que le message soit enfin entendu. Il

s'agissait du troisième projet de loi de ce genre soumis dans les dix dernières années.

La dernière étape pour l'application de la loi, soit la sanction royale, devrait avoir lieu au cours des prochaines semaines pour officialiser la fin de cette iniquité fiscale critiquée depuis plus de 30 ans.

Bien que le transfert apparenté soit plus fréquent dans le milieu agricole, soulignons que ce projet de loi touche toutes les petites entreprises, peu importe leur secteur d'activités. ←



22 juillet 2021 3h00 Mis à jour à 9h12

Loi C-208: un casse-tête de moins pour les agriculteurs



NICOLAS T. PARENT
La Voix de l'Est



Article réservé aux abonnés

Le Sénat canadien a procédé, le mois dernier, à un vote ayant pour but de sanctionner le projet de loi C-208. Il vise à accorder aux petites entreprises, aux familles d'agriculteurs et aux sociétés de pêche familiales le même taux d'imposition lors de la vente de leur exploitation à un membre de la famille, que lors de la vente à un tiers.

Avec la Sanction royale obtenue le 29 juin dernier, il sera loisible pour les propriétaires d'entreprises agricoles de bénéficier des mêmes avantages fiscaux s'ils souhaitent vendre leurs avoirs à une succession familiale ou à une personne étrangère. Le gouvernement propose de présenter un projet de loi afin que ces modifications entrent en vigueur au début de la prochaine année d'imposition, soit le 1er janvier 2022.

La modification de cette loi sur l'impôt et le revenu était une demande formulée par les producteurs et les futurs cédants de la région depuis quelques décennies. Nombre d'entreprises passeront de main dans les prochaines années, avec toutes les retraites anticipées et le vieillissement de la population. Ce dossier est d'autant plus important en Montérégie, puisqu'on y retrouve 25% des emplois du secteur agricole au Québec, selon les chiffres de l'Union des producteurs agricoles (UPA). À elle seule, la région génère 30% du produit intérieur brut (PIB) agricole québécois. On compte 6880 fermes sur ce même territoire.

« Notre modèle d'agriculture repose en grande partie sur un transfert familial d'une génération à l'autre. Les solutions permettant d'assurer l'équité lors d'un transfert entre les relèves et les cédants sont les bienvenues pour permettre à l'agriculture d'occuper le territoire et de contribuer à l'économie ainsi qu'au dynamisme régional », partage Jérémie Letellier, président de la Fédération de l'UPA de la Montérégie, via communiqué de presse.

Les élus sollicités

Les agriculteurs de la région ont multiplié les actions de représentation afin que le projet de loi soit adopté. Les jeunes de la relève ont notamment rencontré les élus locaux, dont la députée fédérale de Brome-Missisquoi, Lyne Bessette.

« C'est un gain immense pour la relève agricole de la Montérégie, mais aussi pour la région puisque chaque dollar qui restera à nos producteurs pendant le transfert est un dollar investi dans notre communauté », réagit, pour sa part, Jimmy Labrie-Aucoin, président de la relève agricole de Saint-Hyacinthe, qui représente la partie est du territoire desservi par l'UPA Montérégie.

✉ redaction@lecontrecourant.com



Éric Généreux
Votre représentant hypothécaire
450 881-5024

Vous souhaitez acheter une nouvelle maison?

Desjardins

Inscriptions
Saison été 2021 - 28 juin au 20 août

Promotions en cours
Consultez notre site web
www.paradoxellatkey.com

MAINTENANT DISPONIBLE!
Mettez-vous vite à l'œuvre!

DEPANNEUR MAXI

LES ALIMENTES M&M
LES ALIMENTES

VOTRE MÉDIA HYPERLOCAL INDÉPENDANT

Le Contrecourant.com

Calixa-Lavallée - Contrecœur - Saint-Antoine - Saint-Roch - Verchères



« L'agriculture, ma voisine ! » Une activité d'animation bien appréciée des enfants au camp de jour cet été

C'est près d'une centaine d'enfants inscrits au camp de jour de différentes municipalités de la MRC de Pierre-De Saurel qui aura l'occasion d'en apprendre sur les réalités agricoles de la Montérégie lors de l'activité d'animation « L'agriculture, ma voisine ! ».

Le Contre-courriel
VOTRE MÉDIA HYPERLOCAL INDEPENDANT

100% GRATUIT

Recevez gratuitement
les nouvelles locales
par courriel à tous les
lundis !

Inscrivez-vous ICI !

À travers des interventions interactives adaptées aux enfants de 7 à 12 ans, les animateurs d'Agro-Passion, une entreprise située en Montérégie, intéresseront les participants au monde rural qui les entoure. L'activité se terminera par la plantation d'un haricot dans un petit pot que chaque enfant pourra rapporter à la maison pour arroser, transplanter et voir pousser.

Du 29 juin au 20 juillet, cinq groupes d'enfants des municipalités de Massueville et Saint-Aimé, Saint-David, Sainte-Victoire-de-Sorel, Saint-Robert et Yamaska prendront part à cette activité d'animation bien appréciée.

L'activité « L'agriculture, ma voisine ! » est offerte dans le cadre de la campagne de sensibilisation pour une cohabitation harmonieuse en zone agricole en Montérégie. Ces animations sont proposées cet été dans différents camps de jour municipaux afin de sensibiliser les enfants aux réalités agricoles de la Montérégie. Initié par l'UPA de la Montérégie, treize MRC de la Montérégie, dont Pierre-De Saurel, et

l'agglomération de Longueuil, ce projet a été financé par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) dans le cadre du programme Territoires : priorités bioalimentaires.



Pour ne rien manquer des nouvelles hyperlocales du www.lecontrecourant.com, aimez notre [page Facebook](#) et [inscrivez-vous au Contre-courriel](#) !

Vous pourriez aimer aussi :



Le CISSS de la Montérégie-Est invite la population à se tourner vers d'autres solutions que l'urgence pour des problèmes de santé mineurs

Le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Montérégie-Est invite la population avec des problèmes de santé mineurs à opter pour d'autres solutions que celle de se présenter à l'urgence.

[lire plus](#)



Réfection majeure du tunnel Louis-Hippolyte-La Fontaine: surveillance par radar photo mobile

Le ministère des Transports informe les usagers de la route ainsi que ses partenaires que le chantier de réfection majeure du tunnel Louis-Hippolyte-La Fontaine fait l'objet d'une surveillance par radar photo.

[lire plus](#)

agroalimentaire

Société d'agriculture de Saint-Hyacinthe

François Brouillard quittera son poste

Eliane Tremblay-Moreau | Le Courrier

Après 7 ans au poste de directeur général de la Société d'agriculture de Saint-Hyacinthe, François Brouillard annonce qu'il léguera son titre à un prochain candidat pour se diriger vers un autre projet à la fin de 2022.

« J'ai décidé de prendre un peu plus de temps pour moi et pour m'occuper d'un gros projet qui sera annoncé au printemps 2022. Je continuerai de supporter l'équipe, mais à titre de conseiller à la direction générale », indique François Brouillard. Le projet en question serait un projet immobilier qui se situerait à l'extérieur du site de l'Expo. Au moment d'écrire ces lignes, rien n'était encore concret.

SES RÉALISATIONS

François Brouillard a réalisé plusieurs projets à travers son mandat, en commençant par l'organisation de la première édition du Suprême Laitier dès le début de sa nomination, en 2014, puis par l'inauguration de pavillons modernes, notamment le Pavillon Soleno et le Pavillon La Coop. Il a aussi organisé le Gala Excellence Agricole Montérégie-Est, Plaisirs Relâche, le Salon de l'agriculture et le Gala Cérés. Sa plus récente réalisation a été la création de GoXpo Créateurs d'événements pour l'organisation de l'ensemble des activités présentées

annuellement par la Société d'agriculture.

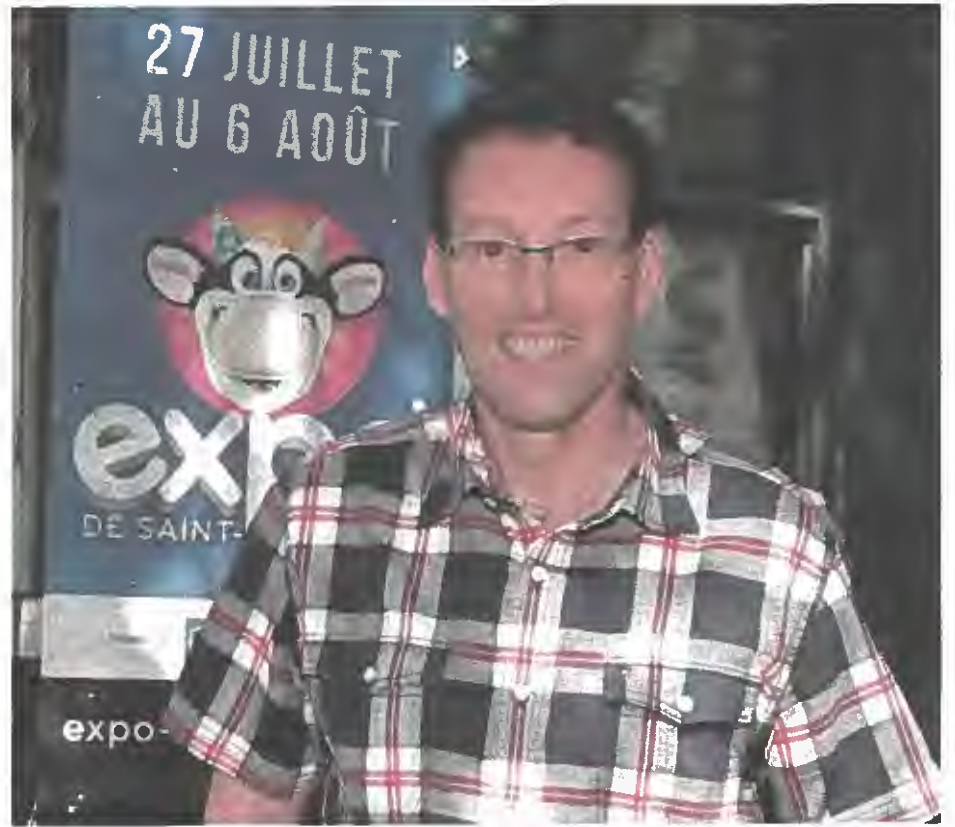
M. Brouillard s'est bien évidemment beaucoup investi dans les événements annuels, l'Expo agricole de Saint-Hyacinthe et l'Expo-Champs. À travers son mandat, plusieurs nouveautés ont été ajoutées à l'Expo agricole, notamment la pouponnière, le carrefour des saveurs et différents spectacles. « Je suis vraiment fier du travail accompli et surtout du travail d'équipe. Nous avons une belle équipe de 16 personnes compétentes et spécialisées dans tous les domaines », mentionne-t-il.

UNE ANNÉE ÉPROUVANTE

La pandémie a engendré des problèmes dans le domaine de l'événementiel. « Nous devons organiser des événements tout en étant à l'affût des annonces gouvernementales. Nous avons dû innover rapidement pour l'année 2020 et rendre les trois grands événements possibles et accessibles de la maison », explique-t-il.

L'Expo agricole de Saint-Hyacinthe, l'Expo-Champs et la Vitrine agricole ont été réalisés de manière virtuelle. « Ça a été une course contre la montre! Nous n'avions que trois mois pour concevoir l'Expo agricole. Ça a été très épuisant pour l'équipe, mais nous avons réussi », souligne-t-il.

Le rendez-vous virtuel, qui a présenté des contenus éducatifs destinés à un public de tous âges, a attiré 17 000 internautes.



Avant d'être à la tête de la Société d'agriculture, François Brouillard a passé 23 ans chez Agropur à titre de conseiller coopératif et de coordonnateur. Photothèque | Le Courrier ©

Par ailleurs, le CISSS de la Montérégie-Est occupe le Pavillon La Coop depuis la pandémie. « Les locataires appelaient un par un pour annuler leur location. Nous devons donc trouver un moyen de louer l'espace

vacant. Nous avons un bon contact au Ministère pour installer une clinique de dépistage et de vaccination de la COVID-19. C'est un beau partenariat et ils sont de bons clients », soutient M. Brouillard. ←

Des enfants à la découverte du milieu agricole

Des animations sont à nouveau proposées cet été dans différents camps de jour municipaux de la région afin de sensibiliser les enfants aux réalités agricoles de la Montérégie.

Cette initiative se déroule dans le cadre de la campagne de sensibilisation pour une cohabitation harmonieuse en zone agricole, initiée par l'UPA de la Montérégie, treize MRC de la Montérégie et l'agglomération de Longueuil, soutenue par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ).

À partir de la semaine du 28 juin, et pendant huit semaines, en collaboration avec les services des loisirs des municipalités participantes, des animateurs de l'entreprise locale Agro-Passion de Marieville sillonneront des dizaines de villes et villages partout en Montérégie pour sensibiliser les enfants aux réalités agricoles. Ces interventions ludiques et didactiques permettront de présenter aux jeunes de 7 à 12 ans le monde rural qui les entoure et l'importance de la cohabitation harmonieuse en milieu agricole.

Sur le territoire de la MRC des Maskoutains, l'activité d'animation « L'agriculture, ma voisine! » se tiendra dans les camps de jour des municipalités suivantes : Saint-Valérien-de-Milton (30 juin), Sainte-Hélène-de-Bagot (5 juillet), Sainte-Madeleine (27 juillet), Saint-Hugues (9 août) et Saint-Louis (9 août).



Cinq municipalités de la MRC des Maskoutains recevront la visite d'Agro-Passion dans leur camp de jour cet été. Photo gracieuseté

L'AGRICULTURE, MA VOISINE!

D'une durée d'environ 1 h 15, l'activité comprend des présentations interactives, des questionnaires instructifs et amusants, des jeux thématiques actifs ainsi qu'une séance de plantation. Les principales thématiques liées aux activités agrico-

les sont abordées : bruits, odeurs, partage de la route, santé des sols et de l'eau.

Les animations permettent aux enfants de comprendre la nécessité et l'utilisation de certaines de ces pratiques. Ils découvrent également les avantages de vivre dans une région agricole et sont sensibili-

sés à en apprécier les bienfaits. Plus de 2000 enfants pourront profiter de ces animations pendant la période estivale 2021. Les ajustements nécessaires ont été apportés aux activités afin de respecter les exigences sanitaires en lien avec le contexte actuel. ←

COHABITATION HARMONIEUSE EN ZONE AGRICOLE EN MONTÉRÉGIE

Des animations dans les camps de jour pour faire découvrir le milieu agricole aux enfants

Des animations seront à nouveau proposées cet été dans différents camps de jour municipaux de la région afin de sensibiliser les enfants aux réalités agricoles de la Montérégie. Cette initiative se déroule dans le cadre de la campagne de sensibilisation pour une cohabitation harmonieuse en zone agricole, initiée par l'UPA de la Montérégie, treize MRC de la Montérégie et l'agglomération de Longueuil, soutenue par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ).

Depuis le 28 juin, et durant huit semaines, en collaboration avec les services des loisirs des municipalités participantes, des animateurs de l'entreprise locale Agro-Passion de Marieville sillonneront des dizaines de villes et villages partout en Montérégie pour sensibiliser les enfants aux réalités agricoles. Ces interventions ludiques et didactiques permettront de présenter aux jeunes de 7 à 12 ans le monde rural qui les entoure et l'importance de la cohabitation harmonieuse en milieu agricole.

Sur le territoire de la MRC des Maskoutains, l'activité d'animation « *L'agriculture, ma voisine!* » s'est tenue et se tiendra dans les camps de jour des municipalités suivantes : Saint-Valérien-de-Milton, le mercredi 30 juin; Sainte-Hélène-de-Bagot, le lundi 5 juillet; Sainte-Madeleine, le mardi 27 juillet; Saint-Hugues, le lundi 9 août et Saint-Louis, le lundi 9 août.

L'agriculture, ma voisine !

D'une durée d'environ 1 h 15, l'activité comprend des présentations interactives,



des questionnaires instructifs et amusants, des jeux thématiques actifs ainsi qu'une séance de plantation. Les principales thématiques liées aux activités agricoles sont abordées : bruits, odeurs, partage de la route, santé des sols et de l'eau. Les

animations permettent aux enfants de comprendre la nécessité et l'utilisation de certaines de ces pratiques. Ils découvrent également les avantages de vivre dans une région agricole et sont sensibilisés à en apprécier les bienfaits. Plus de 2000

enfants pourront profiter de ces animations pendant la période estivale 2021. Les ajustements nécessaires ont été apportés aux activités afin de respecter les exigences sanitaires en lien avec le contexte actuel.

Drainage Ostiguy
1975 INC

Plus de 45 ans d'expérience

Continuité de Drainage Ostiguy & Robert inc

450-469-3156

info@drainageostiguy.com

255, route 112, St-Césaire, Qc J0L 1T0



- Drainage agricole au laser et GPS
- Travaux prime vert
- Localisation et réparation de système de drainage
- Installation système de pompage

ESTIMATION GRATUITE

LAIT

PAR MARIE-JOSÉE PARENT



Produire du lait à moindre coût

À la Ferme Strebel et fils, les producteurs ont choisi de miser sur le coût d'alimentation à l'hectolitre plutôt que sur la production globale de lait ou de gras par vache. Et pour atteindre ce but, l'huile de palme ne fait pas partie de la stratégie.

Peter Strebel et son fils Anthony, qui est responsable du troupeau, préfèrent miser sur la marge alimentaire plutôt que sur la production laitière



Le bien-être animal est une préoccupation importante à la Ferme Strebel et fils, comme ici pour les vaches en préparation au vêlage.

Ferme Strebel et fils

Lieu: Saint-Blaise, Montérégie.

Propriétaires:
Anthony, Mathieu et Peter Strebel.

Troupeau:
165 vaches en lactation, 225 kg de quota.

Superficiés en fourrages:
70 ha en maïs-ensilage et
80 ha en luzerne.

Production moyenne:
1,45 kg de gras/vache/jour.

Composantes:
4,20% gras, 3,40% protéine.

Ration de base pour les vaches (TQS):
35 kg maïs-ensilage, 19,4 kg ensilage
d'herbe, 5 kg maïs moulu, 2,1 kg tourteau
de soya, 0,6 kg fin gluten, 450 g minéral,
200 g bicarbonate de soude, 200 g paille,
100 g pierre à chaux, 5,123 kg eau.

Environ 78% des producteurs laitiers du Québec n'utilisent pas d'huile de palme. Est-ce qu'ils réussissent quand même à obtenir de bons résultats? «Tout à fait!», dit la directrice de l'innovation et du développement chez Lactanet, Débora Santschi. La Ferme Strebel et fils de Saint-Blaise, en Montérégie, en est un bon exemple. L'entreprise ne vise pas à atteindre des records de production. L'essentiel pour les propriétaires Anthony, Mathieu et Peter Strebel est d'avoir une entreprise rentable. Pour cela, ils visent à abaisser le coût d'alimentation à l'hectolitre.

Le programme alimentaire de la Ferme Strebel et fils est élaboré par le conseiller Ghislain Côté de Lactanet. Tout ce qui entre dans ce calcul de la marge alimentaire, c'est tout ce qui compose la ration, sauf les four-

rages. Cela peut être du maïs moulu, du tourteau de soya, du fin gluten, un minéral, le gras s'il y en a ou d'autres ingrédients. «Et ça me donne un prix, soit par hectolitre, soit par kilo de gras ou par vache. Il y a trois façons d'évaluer ça. Il n'y a pas une façon meilleure que l'autre. Je pense que les trois doivent être d'une marge positive», explique Ghislain Côté. Ces données permettent à l'entreprise de se comparer avec les autres et aussi avec elle-même. Par exemple, ça permet à un producteur de comparer les performances de son entreprise d'une année à l'autre.

À la Ferme Strebel et fils, les trois valeurs (par hectolitre, par kg de matière grasse et par vache) sont meilleures que la moyenne provinciale. Au 1^{er} mars 2021 et pour 163 vaches, la marge sur le coût de concentrés était de 69,11 \$/hl, soit 3,17 \$ de mieux que la



La taille des groupes de vaches a été réduite pour diminuer le temps d'attente à la salle de traite.



Dans l'allée d'alimentation, où l'on retrouve d'un côté les vaches et de l'autre les taures, des gicleurs ont été installés en prévision de la canicule. Des vaches qui ont trop chaud mangent moins.

moyenne provinciale. C'est en raison des coûts de concentrés qui sont de 3,06 \$ par hectolitre moins élevés que la moyenne provinciale. Autre élément intéressant, les concentrés de la Ferme Strebel et fils coûtent moins cher que la moyenne provinciale, soit 103,87 \$/tonne de moins (419,13 contre 523,00 \$) en raison d'une bonne planification des achats d'ingrédients.

Qualité des fourrages

Selon Peter Strebel, la clé d'un faible coût d'alimentation, c'est la qualité des fourrages. «Ça passe par des fourrages de qualité et par une augmentation de la consommation de matière sèche. Plus la vache mange de fourrages, moins elle mange de concentrés et plus ça va être économique», explique Peter Strebel. Ghislain Côté explique l'effet d'un manque de qualité des fourrages sur le coût des concentrés. «Une raison pourquoi le coût d'alimentation augmente, c'est que la qualité des fourrages est moindre, dit-il. Si par exemple, on passe de 22% de protéines à la première coupe à 16% de protéines à la troisième coupe, il faut augmenter la quantité de suppléments. C'est sûr que ça fait monter le coût de concentrés à ce moment-là.» Il faut donc s'assurer de la qualité des fourrages à la récolte, mais aussi de l'efficacité du chantier d'ensilage et de préserver la qualité lors de la reprise. Une diminution minime de consommation de moulée peut représenter plusieurs centaines de kilogrammes économisés pour le troupeau durant un mois. «C'est un gros montant d'argent», dit Ghislain Côté.

Ensilage de maïs

Les deux tiers des fourrages consommés à la Ferme Strebel et fils, sont de l'ensilage de

maïs. Ça peut varier selon la disponibilité des fourrages. Au moment de la visite à la ferme, la proportion d'ensilage de maïs était moins élevée parce qu'ils voulaient écouler l'ensilage d'herbe avant la première coupe. Selon Ghislain Côté, l'ensilage de maïs a deux avantages, il produit de grands volumes de matière sèche à l'hectare et il est un aliment succulent qui apporte beaucoup d'énergie à la vache.

Chaque année, les Strebel évaluent au moins trois ou quatre nouveaux hybrides de maïs-ensilage. En 2019, ils en ont évalué huit et six en 2020. Chacun de ces hybrides a une valeur différente de digestibilité de la fibre. «On analyse chaque variété individuellement parce qu'on se rend compte qu'il y a de bonnes différences», explique Anthony. Lors de la récolte, ils surveillent beaucoup le stade de maturité pour avoir la meilleure valeur nutritive possible.

Le foin est composé principalement de luzerne pour aller chercher le plus possible de protéines. Elle est récoltée en boutons avec un maximum de 10% en fleurs. «On veut donner du sucre et de la protéine», explique Anthony Strebel.

Confort et bien-être

Une autre des clés de la réussite à la ferme, c'est le confort. Les vaches en stabulation libre sont sur litière profonde. Il s'agit d'une litière recyclée et compostée quelques jours. Récemment, les Strebel ont ajouté de l'espace à la mangeoire. Précédemment, les vaches avaient droit à 18 po chacune. Elles en ont maintenant 36. «Le but est qu'il y ait assez de place au buffet pour tout le monde en même temps», dit Peter Strebel sur un ton humoristique. Donc,

lorsqu'une vache a faim, elle a toujours de la place pour manger. Elle n'a pas à attendre que les autres la laissent aller à la mangeoire. Pour l'été, en plus de la ventilation naturelle et des ventilateurs de plafond, des humidificateurs à gouttelettes ont été installés ce printemps pour rafraîchir les vaches. Le but est d'augmenter leur consommation en période de canicule. «Quand elles ont trop chaud, les vaches diminuent leur consommation et ça fait baisser la production laitière», explique Anthony Strebel qui est responsable du troupeau. De plus, les Strebel ont décidé de réduire la taille des groupes pour que les vaches attendent moins longtemps dans la salle d'attente de la salle de traite. Plus vite elles seront traitées, plus vite elles retourneront se coucher. L'objectif est que les vaches passent 16 heures couchées et quatre heures à manger, en plus de la traite. Ensuite, ils essaient de déranger les vaches le moins possible.

Huile de palme

Il y a six ou sept ans, Ghislain Côté leur avait suggéré d'ajouter dans la ration un sous-produit de l'industrie de l'huile de palme. Pour justifier cette suggestion, la qualité des fourrages avait été moins bonne cette année-là. L'objectif était d'éviter que les vaches baissent trop leur état de chair. Ce produit est quand même dispendieux, environ 2000 \$ la tonne. Il est ajouté à raison de 200 g par vache par jour. En quelques semaines, les Strebel ont écoulé les poches qu'ils avaient achetées et ont décidé de ne pas en racheter. Ils n'ont pas vu de différence sur l'état de chair ou sur la rentabilité de la ferme. Les composantes du lait n'avaient pas changé. «On n'aimait pas la texture et l'odeur du fumier. On avait l'impression que ça affectait la santé ruminale», raconte Peter Strebel qui avoue aussi avoir eu des doutes sur son utilité dès le départ. Il ne veut pas critiquer ceux qui choisissent de l'utiliser parce que ça dépend des objectifs de chaque entreprise. Chez eux, ils ont encore des places libres dans l'étable qu'ils ont agrandie en 2018. Alors, s'ils ont une production un peu moins élevée avec un peu plus de vaches, ce n'est pas un problème. «Pour nous, le coût d'alimentation à l'hectolitre de lait est plus important que la production des vaches», explique Peter Strebel. L'important est de se fixer des objectifs et de les atteindre. Là-dessus, les Strebel sont très satisfaits. 🌟

Marie-Josée Perreault est agricultrice et journaliste. Elle couvre les productions laitière, bovine, avicole et porcine au Bulletin des agriculteurs.

Kim Thúy prône l'alimentation locale à Mont-Saint-Hilaire



L'écrivaine Kim Thuy était de passage aux Vergers Petit et Fils à Mont-Saint-Hilaire dans le cadre du lancement de la campagne Mangeons local plus que jamais! Il s'agit d'une initiative de l'Union des producteurs agricoles (UPA) pour inciter les Québécois à consommer des produits frais locaux. Kim Thuy a assisté au point de presse en tant qu'ambassadrice pour la Montérégie. Le président général de l'UPA, Marcel Groleau, le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, André Lamontagne, ainsi que le président de la Fédération de l'UPA de la Montérégie, Jérémie Letellier, étaient aussi présents. ■
Photo François Larivière | L'Œil Régional ©

Une multitude de prix à gagner en plus de l'opportunité de soutenir **VOTRE HÔPITAL!**

La Grande Loterie Santé 2021
Desjardins

avec la **Fondation Honoré-Mercier**

BILLETS EN VENTE AUPRÈS DE LA FONDATION ou www.fondationhonoremercier.com

Possibilité de payer en 4 versements
PENDANT LA PÉRIODE DE PRÉVENTE SEULEMENT DU 18 JUIN AU 30 JUILLET

85 000 \$ en prix à gagner*	48 LOTS à gagner	2 500 BILLETS au coût de 100 \$
---------------------------------------	----------------------------	---

*Prix à gagner en plus de l'opportunité de soutenir votre hôpital!

Les prix à gagner sont: 1. Ford Escape 2021 (à privilégier), 2. Bâtiment Ford ST-Hyacinthe (localité 2 ans Escape Hybride rechargeable), 3. Tracteur à pileuse électrique, 4. Les marchés Pepin, 5. Cheque-cadeau de 2 500 \$.

Projets Lévesque: Roulotte 19 pieds de type Gulfstream Amer-Lite, vif, TRIGLINE, 58 ans à Québec, vol + sauter + naitre.

bleu.eco
MATELAS • OREILLERS • LITS ARTICULÉS

**Prenez votre revanche sur le confinement
offrez vous un matelas Bleu.eco**

Jusqu'à 400\$ de rabais

0% d'intérêt sur 6 mois

5470 rue Martineau, Saint-Hyacinthe
1 877 715-8886 www.bleu.eco

C'est écologique, durable, québécois

Mercredi 7 juillet 2021 - L'Œil Régional - 11

MANGEONS LOCAL PLUS QUE JAMAIS!

Kim Thúy invite la population à visiter les fermes de la Montérégie

À l'occasion de l'été 2021, 16 personnalités publiques se sont jointes à l'Union des producteurs agricoles (UPA) pour convier les Québécois à participer au mouvement *Mangeons local plus que jamais!* En Montérégie, c'est Kim Thúy qui invite la population à visiter les producteurs agricoles de la région grâce à l'application *Mangeons local plus que jamais!*

Une campagne régionale portée par Kim Thúy

Le 17 juin, à titre d'ambassadrice, Kim Thúy est allée à la rencontre des producteurs agricoles de la Montérégie. Elle a dégusté les cidres de pomme des Vergers Petit et Fils à Mont-Saint-Hilaire. Elle s'est arrêtée à la Ferme Brovin à Saint-Hyacinthe pour faire connaissance avec leurs bœufs Galloway pur-sang nourris à l'herbe. Elle s'est ensuite rendue à Saint-Paul-d'Abbotsford au Roi de la Fraise pour savourer les nouvelles fraises de la saison et a terminé sa tournée à la Ferme Bogemans pour découvrir les futurs légumes qui garniront les paniers livrés sur demande. Elle a ainsi vécu l'expérience réelle d'un circuit de l'application et a découvert la richesse et les savoureux produits locaux de la Montérégie.

Un dialogue précieux entre citoyens et producteurs

Depuis près de 20 ans, l'événement des *Portes ouvertes sur les fermes du Québec*, un rendez-vous qui rassemble



annuellement autour de 100 000 personnes, est un incontournable. Devant l'impossibilité de tenir une telle activité pendant la pandémie, l'UPA a choisi d'outiller les citoyens pour qu'ils puissent visiter les producteurs agricoles à l'année, que ce soit à la ferme, au marché public ou dans les entreprises de transformation.

« L'engouement pour le mouvement *Mangeons local en Montérégie* est palpable. Au cours de la dernière année, nous avons tous réalisé l'importance du travail de nos agricultrices et agriculteurs passionnés qui travaillent chaque jour pour nous nourrir. J'invite la population à aller à la rencontre des quelque 6800 producteurs agricoles de la Montérégie afin de découvrir la variété impressionnante de produits locaux qu'ils vous offrent. Manger local, c'est encourager l'économie d'ici et les gens d'ici », indique Jérémie Letellier,

président de la Fédération de l'UPA de la Montérégie

Un outil numérique amélioré : compagnon gourmand de tous les instants

Cet outil numérique, présenté par Desjardins, disponible dans l'App Store et sur Google Play, possède aussi sa version Web. Il permet de s'approvisionner en produits locaux ou de planifier une virée gourmande à travers les magnifiques régions du territoire québécois.

Ayant connu une popularité instantanée lors de son lancement à l'été 2020, l'application a été bonifiée cette année, notamment avec l'ajout de nombreux points de vente et fonctionnalités. Des circuits thématiques élaborés avec les forces vives de chaque milieu sont maintenant suggérés et d'autres s'ajouteront. L'application offre aussi de paramétrer les

notifications de son profil pour recevoir, au fil de ses déplacements interrégionaux, des suggestions de visites favorisant les découvertes et les escapades spontanées.

Un programme de fidélité et des Locaux dollars Desjardins à récolter

Afin d'encourager les Québécois à adopter de nouvelles habitudes d'approvisionnement, l'UPA a ajouté un programme de fidélité à son application. En numérisant les codes QR affichés dans les fermes participantes, les utilisateurs cumulent des *Locaux dollars Desjardins* échangeables dans la Boutique en ligne de l'UPA. Plus ils visitent de nouvelles fermes, plus ils récoltent de *Locaux dollars*. Une bonne raison pour encourager la population à visiter les fermes de la Montérégie.

Kasscroust sur la route

En plus des activités prévues pour faire connaître le mouvement *Mangeons local plus que jamais!*, l'UPA convie les familles de la région à plonger dans l'univers de l'agriculture québécoise en jouant à *Kasscroust sur la route* à l'Expo agricole de Saint-Hyacinthe version adaptée, du 28 au 31 juillet.

Ce jeu géant transpose sur le terrain l'univers fantastique du jeu vidéo *Kasscroust* lancé par l'UPA en décembre 2020, et présenté par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ).

GROUPE

FBE

BERNARD EXPERTS

GÉNIE
AGRICULTURE
ENVIRONNEMENT

- Zonage agricole (C.P.T.A.Q.)
- Carrière, sablière, remblai
- Rapport d'expertise agricole
- Stabilisation de berges
- Demande d'autorisation

SERVICES PROFESSIONNELS

EFFICACES • FLEXIBLES • PERSONNALISÉS • TARIFS COMPÉTITIFS

6081, boul. Laframboise, Saint-Hyacinthe • Tél. : 450 773.7971 | info@groupefbe.com

GROUPEFBE.COM

SOMMAIRE

avis publics	41 à 43
carrières et professions	38-39
horoscope	49
jeux	48 à 57
le kid	67
le mag	M1 à M16
le monde	58-59
mag sports	61 à 71
nécrologie	44 à 46
opinions	26
vu d'même	6

NOUS JOINDRE

ADRESSE

158, Principale
Granby J2G 2V6

NUMÉRO GÉNÉRAL

450-375-4555

ÉVÈNEMENTS URGENTS

450-375-9081

RÉDACTION

redaction@lavoixdelest.ca

PUBLICITÉ

publicite@lavoixdelest.ca

ABONNEMENT ET LIVRAISON

450-375-4555, option 4
abonnement@lavoixdelest.ca

SANS FRAIS

1-800-420-3214



lavoixdelest.ca
facebook/lavoixdelest
@lavoixdelest

Le quotidien La Voix de l'Est est publié et édité par la Coopérative de solidarité La Voix de l'Est sise au 158, rue Principale, à Granby (Québec).

La Voix de l'Est est imprimée aux presses de Transmag à Anjou.

Canada

L'initiative de journalisme local est financée par le gouvernement du Canada

JARDINS D'ABBOTSFORD

L'AMÉLANCHE, UN FRUIT À DÉCOUVRIR



NICOLAS PARENT
nicolas.parent@lavoixdelest.ca

La saison de l'autocueillette est bien entamée aux Jardins d'Abbotsford, situés sur la route 112. Les amélanches, de petits fruits colorés poussant en arbustes, s'ajoutent aux fraises déjà disponibles parmi les produits locaux offerts au kiosque du maraîcher local, David Côté.

D'origine de l'Ouest canadien et indigène, l'amélanche a été implantée aux Jardins au début des années 2000 par le propriétaire lui-même. Elles sont disponibles dès maintenant et lors des deux premières semaines de juillet.

Le petit fruit, d'un goût unique en son genre, peut être incorporé dans les desserts. Il se mange également cru, mais n'est pas rafraîchissant comme un bleuets, avec qui il partage une ressemblance. « Il y a une pelure plus épaisse et un pépin. Mais sa consistance est parfaite pour en faire des confitures ou des coulis », lance David Côté,

maraîcher de cinquième génération, de Saint-Paul-d'Abbotsford.

D'autres produits s'ajoutent, transformés ou non, dont les fameuses fraises du Québec. On assure que les bleuets seront disponibles en autocueillette dans une semaine environ.

« Les gens ont fait leurs provisions avec la saison hâtive! Il s'agit toujours d'une belle opportunité pour une sortie en famille et en plein air. »

SAISON DEVANCÉE

Les pendules sont à l'heure, assure David Côté. Les maraîchers

ont vécu la fonte de la neige et les temps chauds observés plus tôt cette année. L'équipe des Jardins d'Abbotsford a dû s'ajuster. Elle compte environ 80 travailleurs de l'extérieur du Québec, issus du Mexique, et 25 de provenance locale.

« Nous avons la chance de compter sur nos travailleurs saisonniers plus tôt en saison, avec la plantation des oignons. Je dirais que la logistique a bien été respectée. Pour d'autres maraîchers, ce fut peut-être un obstacle. Les fraises sont arrivées avant la fin de l'année scolaire. Habituellement,



L'amélanche est un petit fruit parfait pour la confiture, le coulis et les desserts. — PHOTO LA VOIX DE L'EST, CATHERINE TRUDEAU

LE MOT CACHÉ ANTIDOTE

Réordonnez les lettres pour trouver le mot qui correspond à la définition.

H C P N E L A R

, nom masculin

Définitions — Surface horizontale qui limite intérieurement une pièce d'habitation, un lieu couvert, un véhicule, dans sa partie inférieure. ♦ Surface ou partie inférieure de divers objets.



Antidote+

Corrigez sur tous vos écrans

www.antidote.info

PUBLIÉ DANS TOUTS LES QUOTIDIENS DE LA COOPÉRATIVE NATIONALE DE L'INFORMATION INDÉPENDANTE

leSoleil

leDroit

leNouvelliste

laTribune

leQuotidien leProgrès

laVoixde l'Est

Réponse - RÉPONSE

0054134

nous comptons sur des travailleurs locaux et des étudiants dans nos champs.»

FRAISES DE PRINTEMPS

Cette année, la clientèle des Jardins d'Abbotsford a pu profiter d'une première récolte de fraises de printemps, issues de serres installées à même les terres familiales. La formule a connu un franc succès et l'expérience sera assurément reconduite. Les clients pourront retrouver des fraises du Québec à l'année sur les étals.

« Nous avons vendu nos produits dans des marchés de Montréal.

Éventuellement, nous pourrions fournir un approvisionnement en continu, avec la présence de lumières artificielles dans nos installations. Les plantations seront faites pour les récoltes qui se dérouleront en avril prochain, juste avant la saison des fraises de champs.»

David Côté a acheté 500 lumières au sodium afin d'offrir ses fruits annuellement. Il a d'ailleurs pour projet de doubler la superficie de serres disponibles pour ses fraises. Elle passera de 2500 à 5000 mètres carrés à temps pour le printemps 2022.



Les Jardins d'Abbotsford comptent sur la présence d'environ 80 travailleurs étrangers dans les champs. — PHOTO ARCHIVES LA VOIX DE L'EST, ALAIN DION



David Côté entouré de sa femme et de ses trois filles — PHOTO ARCHIVES LA VOIX DE L'EST, ALAIN DION

VENEZ PROFITER DU NOUVEAU BASSIN EXTÉRIEUR Centre aquatique Desjardins

Granby

LUNDI AU DIMANCHE | 12 H À 19 H 30

INSCRIPTIONS
OBLIGATOIRES au granby.ca

- Résidentes et résidents de Granby
Dès 9 h
- Résidentes et résidents de municipalités
avec entente de loisir
Dès 14 h

Questions ? 450 776-8242

Entrée plage, jeux d'eau, glissoire double
et tables à pique-nique accessibles!

Entrée située dans le stationnement
du centre sportif Léonard-Grondin.

Granby
Ville rayonnante



granby.ca



MA FAMILLE AGRICOLE



Patrice Lemire et Catherine Lefebvre entourant leurs enfants Xavier et Carianne dans un champ de betteraves.



PHOTOS: MYLAINE MASSICOTTE

Réussir sa vie à échelle humaine

À l'origine, quand André et Armande Lemire, fondateurs des Maraîchers L&L, s'assoiaient à la table de la cuisine le dimanche matin pour compter leurs ventes hebdomadaires du marché, ils ne se doutaient pas que leur jeune Patrice poursuivrait l'aventure et ferait de leur petite ferme de subsistance une entreprise de 120 hectares de choux et de betteraves, comprenant 15 serres pour la production de transplants de légumes.

MYLAINE MASSICOTTE

Collaboration spéciale

SAINT-MICHEL – Patrice Lemire et sa conjointe Catherine Lefebvre, tous deux complices dans la vie depuis 26 ans et partenaires d'affaires depuis 2013, affirment avec bonheur avoir trouvé un bel équilibre et ont pris les rênes de la ferme.

Les deux producteurs maraîchers considèrent leur entreprise comme une « petite ferme », mais ceux-ci n'aspirent pas à devenir plus gros. Ils engagent chaque année 12 travailleurs étrangers et souhaitent plutôt créer un modèle d'entreprise pour que parents et enfants puissent bien en vivre sans avoir à passer tout leur temps dans un bureau.

Outillée d'une formation suivie en 2018 sur la relève agricole, donnée par Martine Deschamps, une conseillère en gestion de la relève et dynamique d'entreprises familiales, Catherine Lefebvre a voulu mettre en place un processus pour assurer la pérennité de leur ferme. Ainsi, depuis mars 2021, Catherine et sa fille Carianne sont devenues copropriétaires de Transplants CL, et four-

nissent des plants de légumes à une vingtaine de producteurs des Jardins-de-Napierville, entre autres.

L'agricultrice affirme que ses enfants, Carianne et Xavier, « sont partis du bon bord » et deviennent de jeunes adultes pleins de potentiel qui ont envie de travailler avec eux à la ferme. « Ça nous donne un regain d'énergie, ça nous motive de les avoir avec nous. Ils apportent de nouvelles idées et apprennent avec plus de facilité les technologies comme le GPS dans les tracteurs. »

Carienne Lemire a fait des études en sciences comptables. Elle conduit le tracteur, sarcle les betteraves et gère le calendrier de semis en serre et en champs. Xavier fait des travaux aux champs avec Patrice. Catherine, elle, s'occupe des serres et de la main d'œuvre.

« Ces temps-ci, il y a quelque chose que je me dis : on peut réussir dans la vie ou on peut réussir sa vie. Je pense que nous avons bien réussi notre vie », dit Catherine Lefebvre. ■

➔ Avez-vous une famille à suggérer?

redaction@laterre.ca / 1 877 679-7509




Depuis mars dernier, Carianne et Catherine sont devenues copropriétaires de Transplants CL, une entreprise qui fournit des plants de légumes à d'autres producteurs.

Une famille engagée socialement

L'engagement des Lemire-Lefebvre ne passe pas inaperçu à Saint-Michel. Patrice Lemire et son fils Xavier organisent, en outre, toutes sortes d'activités avec le Club Optimiste du village. Carianne, elle, s'est mérité une bourse dans son association étudiante. De son côté, Catherine Lefebvre est secrétaire de l'Association des producteurs maraîchers du Québec et représentante pour son syndicat spécialisé de la Montérégie-Ouest. Elle siège aussi au sein du conseil d'administration des Agricultrices de la Montérégie-Ouest. Elle est devenue la première femme conseillère municipale à Saint-Michel et multiplie les réalisations depuis huit ans. Son engagement lui a valu le titre d'Agricultrice entrepreneure de l'année au Gala Saturne en 2017. C'est avec conviction que Catherine assure qu'elle a « le secteur maraîcher tatoué sur le cœur ». ■

**Au nom de la grande famille Desjardins,
merci de nous faire confiance!**

 Desjardins

MARAÎCHERS

Des prix en dessous de la normale pour les laitues



CAROLINE MORNEAU

cmorneau@laterre.ca

Trois producteurs maraîchers sondés par *La Terre* la semaine dernière ont relevé des prix en deçà de la moyenne pour leurs laitues, et aussi pour quelques autres légumes.

« Nous, on a terminé la récolte de laitues il y a trois semaines et les prix pour les surplus qu'on vend aux États-Unis, ça a été terrible », a fait remarquer Pascal Lecault, producteur à Oka dans les Laurentides. Ce dernier constatait le 30 juin le même phénomène pour ses choux et ses choux-fleurs qu'il était déjà à récolter. « Dans les grandes chaînes d'épicerie, ça va. C'est vraiment le marché de l'exportation aux États-Unis qui est saturé », soutient-il.

Sylvain Guinois, producteur à Saint-Isidore en Montérégie, a également relevé des prix « au deçà de la normale » sur le marché des États-Unis, mais aussi celui de Montréal pour ses laitues. « C'est sûr que si on compare à l'an dernier, où on a obtenu des prix records, c'est vraiment décevant. »

Quant à Jean-Claude Guérin, producteur à Sherrington dans cette même région, il a noté une saturation du marché « partout ». « Il n'y a pas vraiment de demande et les prix sont bas. On vend en dessous du coût de production. On ne comprend pas trop pourquoi », a soutenu l'agriculteur qui vend ses laitues pour la transformation, mais aussi auprès des détaillants alimentaires. L'agroéconomiste Sébastien Brossard explique que

la récolte de laitues hâtive et abondante au Québec, en raison de la chaleur, a créé une congestion sur le marché local ainsi que pour l'exportation, alors que la demande pour les légumes des États-Unis était déjà au ralenti au début juin. « Avec les marchés publics qui commencent, ça se replace au Québec », note-t-il néanmoins. Du côté des exportations, l'agroéconomiste prévoyait la semaine dernière que « ça décolle après le 4 juillet ». Déjà, la tendance des prix des laitues de la Californie était à la hausse sur les marchés grossistes de Boston.

Début de saison « couci-couça »

La difficulté à obtenir de bons prix, la chaleur et la pluie qui se fait rare laissent place à un début de saison qualifié de « couci-couça » par Jean-Claude Guérin, qui a choisi comme stratégie de doubler ses effectifs depuis un mois pour l'irrigation de ses cultures. « On récolte des laitues tous les jours. C'est sûr que c'est variable, mais dans l'ensemble c'est correct, parce qu'on a beaucoup irrigué. On travaille fort », souligne le producteur qui espère que ses récoltes d'oignons et de carottes, qui ne sont pas encore commencées, seront épargnées par le printemps sec, le vent et les gels survenus il y a quelques semaines. Sylvain Guinois, de son côté, estime que ses laitues sont belles, malgré le temps sec et un épisode de grêle survenu durant la semaine du 21 juin. « C'était la même journée que la tornade à Mascouche [dans Lanaudière]. Nous, on a eu de la grêle, des orages et pas mal de vent. Ça a un peu abîmé les champs, mais ce n'est pas trop mal », dit-il. ■



Malgré les prix en dessous de la normale, les intempéries survenues dans les dernières semaines et la pluie qui se fait rare, Sylvain Guinois garde le sourire, car ses laitues sont belles cette année.

Récolte de pois parmi les plus hâtives en 25 ans

La récolte de pois a commencé autour du 22 juin, rapporte l'entreprise Bonduelle. Il s'agit d'une date parmi les plus hâtives des 25 dernières années. La directrice générale des Producteurs de légumes de transformations du Québec, Mélanie Noël, soutient toutefois qu'il est encore tôt pour se prononcer sur les rendements généraux aux champs. « L'an dernier, on avait eu des pertes de rendement assez importantes en raison de la sécheresse. On va voir cette année », indique-t-elle. C.M. ■



VOTRE OPINION

La sécheresse a été sur toutes les lèvres au cours des dernières semaines. Notre texte présentant des agriculteurs qui ont dû détruire leurs récoltes de blé pour faire pousser du soja a fait réagir les internautes sur les médias sociaux.



Avec les changements climatiques, il est question d'épisodes de températures extrêmes plus fréquents et aussi d'épisodes de sécheresses suivis de pluies diluviennes (beaucoup d'eau en très peu de temps, donc qui reste en surface et ruisselle plutôt que de pénétrer dans le sol). Bref, ça s'enligne pour être une tendance et non une anomalie, malheureusement. Il va falloir s'adapter, trouver des solutions, modifier le type de cultures, la façon de cultiver, etc. Les programmes/subventions/assurances vont devoir s'adapter aussi. Pas évident...

— Caroline Côté



Irriguer des céréales, oubliez ça tout de suite, ça ne fonctionne pas. On a essayé. Ça prend de la pluie et des nuits fraîches. Dans ma région, le blé d'automne s'en sort bien mieux.

— Hugo Lafortune



On le sait que les modèles des changements climatiques indiquent qu'il y aura plus d'effets dans le nord, comme au Québec. [...] À plus petite échelle, par contre, c'est une question que je me pose sérieusement : comment exploiter une terre agricole en tenant compte des éventuelles sécheresses? Moi, je suis au Mexique et je fais ça à temps perdu, alors ce n'est pas le même contexte, mais le problème est mondial. Juste « arroser » n'est pas une solution à mon avis. C'est absurde.

MARAÎCHERS

Les fruits et légumes se pointent vite le bout du nez

CAROLINE MORNEAU

cmorneau@laterre.ca

Malgré la sécheresse, quelques épisodes météo étranges et des gels tardifs, des producteurs maraîchers de différentes régions du Québec n'ont pas perdu leur avance du printemps occasionnée par des chaleurs précoces. Alors que les récoltes sont commencées hâtivement à plusieurs endroits, plusieurs s'étonnent des bons rendements et de la qualité des produits.

En Montérégie et dans le Centre-du-Québec, des kiosques d'épis de maïs sont déjà ouverts. « Le maïs, c'est partil », s'est exclamé David Côté, producteur à Saint-Paul-d'Abbotsford, le 13 juillet. « Dans notre coin et aussi

dans le coin de Saint-Hyacinthe, on en voit déjà, a-t-il ajouté. Nous, on a devancé la récolte au 1^{er} juillet et on s'attend à avoir une fin de semaine exceptionnelle. »

De son côté, Sébastien Flibotte, de Saint-Cyrille-de-Wendover dans le Centre-du-Québec, commençait à cueillette de ce produit la semaine dernière. « Certains vendent déjà du maïs. Moi j'ai semé environ à la même période que d'habitude, parce que j'avais peur des gels, mais je récolte tout de même cinq jours à l'avance par rapport à la normale », a noté l'agriculteur, qui a également entamé la cueillette de fèves, de tomates, de cornichons et de concombres quelques jours plus tôt qu'à l'habitude, la semaine dernière.

Avance généralisée

Celui qui est également agronome a fait remarquer que la situation est presque la même dans toutes les régions du Québec. « Tout le monde a semé à peu près en même temps, c'est ça qui est particulier. D'habitude, c'est décalé d'une région à l'autre », a souligné M. Flibotte.

Le producteur David Turcot, de Saint-Roch-de-l'Achigan dans Lanaudière, fait partie de ceux qui ont commencé la récolte de choux « de bonne heure » cette année. « Les plants sont très matures pour la période », a-t-il confirmé.

À Sainte-Brigitte-des-Saults, dans le Centre-du-Québec, Louis-Marie Jutras anticipait le 13 juillet que ses bleuets en corymbe soient prêts à être cueillis dès cette semaine et que ses poireaux soient à récolter une semaine à l'avance, vers la fin juillet. « Pour les poireaux, c'est plus régulier dans les champs que d'habitude. Les rendements, la levée : c'est égal », a-t-il relevé.

Fraises d'automne dès la fin-juillet

Quant à Israël Faucher, producteur à Pont-Rouge dans Portneuf, il s'attend à récolter ses fraises d'automne dès la fin-juillet. Normalement, ces variétés sortent plutôt vers le 10 août dans cette région du Québec. « Les variétés hâtives ont été affectées par les gels, mais les plus tardives sont tellement productives, cette année, que ça vient compenser »,



GRACIEUSITÉ DE SÉBASTIEN FLIBOTTE

Bien qu'il ait semé son maïs à la même période qu'à l'habitude, Sébastien Flibotte a commencé la récolte avec cinq jours d'avance, la semaine dernière.

s'est réjoui ce dernier. Pour le producteur Louis Bélisle, de Saint-Eustache dans les Laurentides, l'heure des framboises a sonné. « C'est vraiment le temps des framboises. Il y a de l'abondance; ça a commencé avec 10 jours d'avance. Pour les fraises d'automne, on s'attend à ce qu'elles sortent vraiment tôt aussi, vers le début août. »

Producteurs de bleuets moins chanceux

Les craintes manifestées au début juin par plusieurs producteurs de bleuets sauvages du Saguenay-Lac-Saint-Jean, à la suite d'un gros épisode de gel, semblent se concrétiser. « J'anticipais 50 % de pertes avant la pollinisation, mais je pense que ce sera plutôt 60 % de pertes finalement, sur l'ensemble du territoire », s'est désolé Jean-Pierre Senneville, président du regroupement de producteurs Les Bleuets sauvages du Québec. Si certains secteurs ont été épargnés, des municipalités au nord du Lac-Saint-Jean ont été très affectées, relève-t-il. Daniel Gobeil, qui détient des bleuetières à La Doré et à Saint-Thomas-Didyme, au nord-ouest du Lac-Saint-Jean, estime notamment ses pertes à 95 %. « On commence la récolte début août; ce qu'il faudrait, c'est qu'il pleuve », espère-t-il. C.M.



Daniel Gobeil

RECTIFICATIF

Dans le texte *Une ferme maraîchère au cœur d'une intrigue télévisuelle* publié le 16 juin, il est mentionné que la série Le temps des framboises est tournée en Estrie. On doit plutôt parler de divers lieux de tournage, notamment dans la région des Basses-Laurentides, où se situe la ferme, et en Montérégie.



Daniel Guinois

La surabondance fait baisser les prix

Au même titre que certains producteurs de laitues sondés par *La Terre* il y a quelques semaines, Daniel Guinois, de Sainte-Clotilde-de-Châteauguay en Montérégie, a noté des prix au deçà de la normale pour ses oignons verts, son bok choy et ses betteraves. « La croissance est trop rapide; il y a beaucoup de légumes sur le marché, tôt dans la saison », a indiqué celui qui se console néanmoins avec de bons rendements. C.M.

Qualité exceptionnelle

Si les brocolis de Marcel Mailhot, qui sont déjà à récolter depuis la semaine dernière sont « beaux », les oignons du producteur de Saint-Alexis dans Lanaudière s'annoncent « exceptionnellement beaux », a-t-il anticipé. « On s'enlève pour une récolte à la fin août. Mais bon, ça a le temps de changer d'ici là. La semaine prochaine, je pourrais dire autre chose », a-t-il toutefois nuancé, avec prudence. Louis Bélisle, de Saint-Eustache dans les Laurentides, a pour sa part relevé la qualité « hors du commun » des fraises et des framboises, cette année, qu'il attribue en partie à la pluie peu abondante. « On en a, mais pas trop, alors les fruits ne sont pas trop gorgés d'eau. Ça, mélangé à la chaleur, ça fait un taux de sucre élevé. Le goût est incroyable », a-t-il expliqué. C.M.

AVIS PUBLIC

Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec

Plan conjoint des producteurs de légumes destinés à la transformation

Objet: Demande d'approbation d'un Règlement visant à modifier le Plan conjoint des producteurs de légumes destinés à la transformation

Veillez prendre note que la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec a approuvé, par sa Décision 12003 du 31 mai 2021, le *Règlement modifiant divers règlements pris dans le cadre du Plan conjoint des producteurs de légumes destinés à la transformation*. Ce règlement a pour objet de remplacer toutes références à la « Fédération québécoise des producteurs de fruits et légumes de transformation » par « Producteurs de légumes de transformation du Québec » et à « Fédération » par « Producteurs de légumes de transformation ».

Ce règlement a pris effet le 23 juin 2021, soit à la date de sa publication à la *Gazette officielle du Québec*.

Montréal, le 9 juillet 2020

La secrétaire,

Marie-Pierre Bétournay, avocate

✉ redaction@lecontrecourant.com



Éric Généreux
Votre représentant hypothécaire
450 881-5024

- Élite 2018
- Grand contributeur platine 2018
- Cercle d'excellence 2018

Desjardins

PARADOXE HOCKEY
www.paradoxe-hockey.com

MAINTENANT DISPONIBLE!
Mettez-vous à l'essai à l'essai

DEPANNEUR MAXI

LES ALIMENTS M&M

VOTRE MÉDIA HYPERLOCAL INDÉPENDANT
Le Contrecourant.com
Calixa-Lavallée - Contrecoeur - Saint-Antoine - Saint-Roch - Verchères



REGISTRE DESJARDINS – PATRIMOINE NATUREL, PAYSAGER ET AGRICOLE

Des partenaires et une richesse naturelle à mettre en valeur

L'automne dernier a vu naître un tout nouveau projet chez Nature-Action Québec (NAQ), celui du Registre Desjardins – Patrimoine naturel, paysager et agricole qui accompagne la mise en valeur de trois sites ciblés. Cette initiative est réalisée grâce au soutien financier de 345 000 \$ du Fonds du Grand Mouvement de Desjardins, une subvention octroyée pour soutenir des projets collectifs qui influent positivement la vitalité du milieu.

Une initiative basée sur la concertation

L'objectif de ce projet d'une durée de deux ans est de concevoir un répertoire basé sur une définition authentique de l'identité régionale inspirée des richesses naturelles et paysagères diversifiées de la région. Cet outil, afin de refléter les différentes réalités du territoire, ne pouvait être mené sans la participation de partenaires issus du milieu. Le territoire de ce projet vise actuellement 5 MRC de la Montérégie, soit celles de Pierre-de-Saurel, de La Vallée-du-Richelieu, de Marguerite D'Youville, de l'Agglomération de Longueuil et de Roussillon.

Nature-Action Québec (NAQ) et la Caisse Desjardins de Beloeil-Mont-Saint-Hilaire saluent d'ailleurs l'implication de plus d'une trentaine de partenaires provenant du monde municipal, mais également des organismes environnementaux et touristiques, tels que le COVABAR, le Centre de la Nature du mont Saint-Hilaire, Nautisme Québec, le Conseil régional de l'environnement (CREM), l'Union des producteurs agricoles (UPA), Tourisme Montérégie, Loisirs et Sport Montérégie et l'Agence Forestière de la Montérégie. D'autre part, soulignons que la vision des communautés des Premières nations est également prise en considération grâce à la participation de la Kahnawà:ke Environment Protection Office (KEPO) et de Kahnawà:ke Tourism.

Marie-Eve Brin, chargée de projet chez NAQ, souligne l'impact d'une telle participation des partenaires au projet : « La force du Registre Desjardins repose sur l'évaluation du potentiel socioculturel et touristique, de la beauté du paysager et de la richesse écologique des sites naturels sur ces territoires.

Grâce aux gens du milieu qui connaissent leurs milieux, nous pouvons faire ressortir les forces et les attraits de chacun des sites. Nous souhaitons également outiller nos partenaires avec le Registre Desjardins afin de développer les territoires en termes de maillages touristiques, ainsi qu'apporter des perspectives intéressantes dans la planification et la gestion territoriales. »

Avancement du projet

Ensemble, une définition du patrimoine naturel de la région a été formulée, de même que l'élaboration de 15 critères de sélection permettant l'inclusion de 60 milieux naturels au Registre Desjardins. Une équipe travaille actuellement à la caractérisation de milieux naturels afin d'offrir de plus amples renseignements sur la valeur écologique, socioculturelle et touristique des espaces retenus à ce jour. Le Registre Desjardins prendra alors la forme d'une carte interactive dédiée aux acteurs et aux décideurs responsables du développement du territoire et de la mise en valeur.

En parallèle, ce projet prévoit la mise en valeur de trois sites spécifiques en guise de démonstration. Il est question de l'Espace culturel Aurèle-Dubois à Beloeil, du parc du Ruisseau-Bernard à McMasterville et finalement du Parc des Étangs-Antoine-Charlebois à Sainte-Julie. Selon le site, cela implique notamment l'aménagement de sentiers, l'ajout de ponts, de passerelles, d'aires de pique-nique et de panneaux d'interprétation. Ces travaux seront annoncés en temps et lieu.

Une belle implication de Desjardins

« C'est une fierté de soutenir le projet du Registre Desjardins, qui sera bénéfique autant pour les générations actuelles que futures. C'est un projet structurant, rassembleur et pérenne et c'est dans les valeurs de Desjardins d'appuyer des réalisations aussi porteuses pour la région qui touchent l'environnement, la communauté et la jeunesse», précise M. Michel Caron. Pascal Bigras, directeur général de Nature-Action Québec souligne d'ailleurs que « Desjardins est un partenaire d'exception de Nature-Action Québec depuis ses tout débuts à Beloeil en ayant soutenu la construction de notre siège social en 2006. Nous sommes privilégiés de pouvoir obtenir un appui aussi solide, humain et généreux depuis de nombreuses années ».

À propos de Nature-Action Québec

Depuis 35 ans, Nature-Action Québec, un organisme à but non lucratif, a pour mission de guider les personnes et les organisations dans l'application de meilleures pratiques environnementales. L'organisme œuvre avec les municipalités, les entreprises, les organismes communautaires et les citoyens à la réalisation de projets concrets contribuant à améliorer l'environnement, la santé, le bien-être et la qualité de vie de la population québécoise. C'est par une équipe pluridisciplinaire de plus de 110 employés et plus de 350 projets sur le terrain chaque année, en collaboration avec plus de 100 municipalités partenaires, que Nature-Action Québec met en œuvre la transition écologique requise.



Le **Contre-courriel**
VOTRE MÉDIA HYPERLOCAL, INDÉPENDANT
100% GRATUIT

Recevez gratuitement
les nouvelles locales
par courriel à tous les
lundis !
Inscrivez-vous ICI !



PRENEZ LE VIRAGE NUMÉRIQUE !
AFFICHEZ VOTRE COMMERCE ICI

lecontrecourant.com

ON SAVOIR PLUS

Pour ne rien manquer des nouvelles hyperlocales du www.lecontrecourant.com, aimez notre [page Facebook](#) et [inscrivez-vous au Contre-courriel](#) !

- **INFOSuroit.com** - <https://www.infosuroit.com> -

La gestion et la protection de l'eau en milieu agricole

Publié par *Rédaction* le 26 juillet 2021 @ 01:00 dans Agroalimentaire, Environnement, Haut-Saint-Laurent, Nouvelles générales | [Pas de commentaires](#)

Dans le cadre de la campagne de sensibilisation à la cohabitation harmonieuse de la zone agricole, initiée par l'UPA de la Montérégie, treize MRC de la Montérégie, et l'agglomération de Longueuil, lancée grâce au soutien financier du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), la [MRC du Haut-Saint-Laurent](#) et la [MRC de Beauharnois-Salaberry](#) invite ses résidents à cultiver de bonnes relations pour une cohabitation harmonieuse. Ce mois-ci, la thématique de la campagne est l'utilisation de l'eau en milieu agricole.



L'eau est essentielle à la vie et indispensable à l'agriculture. Sa protection et une saine gestion sont des enjeux majeurs, non seulement pour l'environnement mais également pour la pérennité des entreprises agricoles. Acteurs de premier plan, les producteurs mettent donc en place des techniques pour mieux encadrer son utilisation et pour veiller à la santé des rivières et des nappes phréatiques, portant une attention particulière à diminuer les risques de créer de la pollution d'origine agricole. Utilisateurs d'eau, ils tentent aussi de gérer au mieux cette ressource, par exemple, en utilisant des systèmes d'irrigation performants ou en arrosant au pied des plants pour éviter l'évaporation et le gaspillage.

Bandes riveraines

Les sédiments d'origine agricole peuvent se retrouver dans les cours d'eau par le ruissellement et par le vent. Les producteurs adoptent alors des pratiques agricoles qui favorisent l'absorption de l'eau par le sol. Ils peuvent, par exemple, aménager des plantations entre leurs cultures et le cours

d'eau, appelées bandes riveraines. Ces portions de terrain en bordure de ruisseau et de rivière peuvent être constituées d'arbres, d'arbustes ou d'herbes.

Elles jouent un rôle considérable contre l'érosion puisque leurs racines maintiennent en place le sol des rives et des talus, et leurs tiges, en faisant obstacle, ralentissent la vitesse d'écoulement de l'eau de ruissellement. De plus, elles protègent l'habitat riverain contre le vent, freinent les particules de sol, peuvent assimiler les fertilisants et absorber les pesticides. Encadrées par une politique québécoise et protégées par des réglementations municipales, les bandes riveraines sont donc des zones tampons importantes entre les champs et les plans d'eau.

Alternatives écologiques

En milieu agricole, la santé des cours d'eau dépend non seulement des mesures prises pour limiter les sources de pollution, mais également des efforts pour préserver et restaurer les plans d'eau. Cela suppose empêcher qu'ils s'abîment, se dégradent et s'érodent, et protéger la qualité et la diversité biologique du milieu. Des producteurs toujours plus nombreux recourent d'ailleurs à des alternatives écologiques. De leur côté, les éleveurs mettent en place des installations ou des infrastructures pour empêcher que les déjections animales atteignent les rivières et les nappes phréatiques.

Toutes ces techniques utilisées par les exploitants limitent l'impact des activités agricoles sur la qualité de l'eau. Il en va de la protection des milieux aquatiques, de la préservation de l'apport en eau et de l'avenir de l'agriculture et de notre alimentation, non seulement dans le Haut-Saint-Laurent et dans Beauharnois-Salaberry, mais partout au Québec.



Article imprimé depuis INFOSuroit.com: <https://www.infosuroit.com>

Lien vers l'article: <https://www.infosuroit.com/la-gestion-et-la-protection-eau-en-milieu-agricole/>

INFOSuroit.com © 2021 Tous droits réservés.

Notre campagne, un milieu de vie à partager – L'eau

26 Jul 2021



L'eau est essentielle à la vie et indispensable à l'agriculture. Acteurs de premier plan, les producteurs agricoles mettent donc en place des techniques pour limiter le gaspillage et l'impact de leurs activités. L'UPA de la Montérégie, 13 MRC et l'agglomération de Longueuil souhaitent informer la population sur les efforts qui sont prodigués par les agriculteurs afin de protéger cette ressource. Cette initiative est issue de la campagne de sensibilisation à la cohabitation harmonieuse en zone agricole qui a été lancée grâce au soutien financier du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ).

Le thème de l'eau

Utilisatrices d'eau, les entreprises agricoles développent des pratiques respectueuses de cette ressource essentielle, par exemple en arrosant au pied des plants ou en utilisant des systèmes d'irrigation performants. La préservation de l'apport en eau est essentielle pour l'avenir des activités agricoles. La protection des milieux aquatiques est également une priorité pour les agricultrices et les agriculteurs. Une attention particulière est portée à l'érosion.

Pour éviter que l'eau qui ruisselle dans le champ entraîne avec elle des parties de terre, des pratiques sont adoptées pour assurer l'infiltration de l'eau dans le sol. On retrouve notamment des plantations entre le champ et le cours d'eau. Appelées bandes riveraines, ces portions de terrain non cultivées et cédées par les fermes jouent un rôle important contre l'érosion, en plus de former une zone tampon entre le champ et le plan d'eau.

De leur côté, toutes les productions d'élevage se sont dotées de structures d'entreposage étanches, à la fine pointe de la technologie, pour maîtriser la gestion des engrais naturels. Finalement, des alternatives durables de lutte intégrée comme l'utilisation des prédateurs naturels des insectes diminuent considérablement l'utilisation des engrais et des pesticides.

En milieu agricole, des mesures d'atténuation efficaces sont prises par les agricultrices et les agriculteurs pour assurer une agriculture durable, de concert avec les politiques gouvernementales mises en place pour la

CONSULTEZ TOUTES LES ACTUALITÉS

Articles récents

Notre campagne, un milieu de vie à partager – L'eau

Levée de l'avis d'ébullition d'eau pour les usagers du réseau d'aqueduc

Appel à tous : recrutement pour le comité de sélection du Fonds vert

Avis d'ébullition d'eau en vigueur pour les usagers du réseau d'aqueduc

Notre campagne, un milieu de vie à partager – Les pesticides

Recherche

Archives

Archives

Sélectionner un mois

protection, la restauration et le nettoyage des cours d'eau et des fossés drainants.

Rappelons que le projet de cohabitation harmonieuse en zone agricole est d'envergure régionale. Il a pour objectif de favoriser le vivre ensemble et le dialogue entre les producteurs agricoles et les résidents. Les différents partenaires veulent démystifier les croyances, atténuer les contrariétés et aborder les enjeux liés au travail agricole. Il est important pour les instigateurs de ce projet de faire ressortir la multifonctionnalité de la zone agricole comme lieu de vie, de travail et de loisir.

Au sujet des partenaires

Les partenaires du projet sont : les MRC d'Acton, de Beauharnois-Salaberry, de Brome-Missisquoi, du Haut-Richelieu, du Haut-Saint-Laurent, des Jardins-de-Napierville, de La Haute-Yamaska, de Marguerite-D'Youville, des Maskoutains, de Pierre-De Saurel, de Roussillon, de Rouville et de la Vallée-du-Richelieu, l'agglomération de Longueuil, la Fédération de l'UPA de la Montérégie (FUPAM) et la Direction régionale de la Montérégie du MAPAQ. Ces organismes mettent en commun les ressources et les efforts afin de se doter de stratégies et d'outils permettant d'assurer une portée de rayonnement régionale à cette campagne de sensibilisation. Ce projet a été financé par le MAPAQ dans le cadre du programme Territoires : priorités bioalimentaires et il se poursuivra jusqu'au mois d'octobre 2021.

Partage social



Liens rapides

[Calendrier](#)

[Budget, taxes et rôle d'évaluation](#)

[Procès-verbaux et séances du conseil municipal](#)

[Avis publics](#)

[Règlements municipaux](#)

[Appels d'offre](#)

Nous joindre

Nom*

Courriel*

Message*

- **INFOSuroit.com** - <https://www.infosuroit.com> -

Lumière sur l'emploi de pesticides en zone agricole

Publié par *Rédaction* le 14 juillet 2021 @ 01:00 dans Agroalimentaire, Beauharnois-Salaberry, Environnement, Nouvelles générales | [Pas de commentaires](#)

L'emploi de pesticides a pour but de protéger les cultures contre les pertes occasionnées par des insectes nuisibles, des herbes envahissantes et des maladies de plantes. L'UPA de la Montérégie, 13 MRC, dont celle de [Beauharnois-Salaberry](#), et l'agglomération de Longueuil souhaitent informer la population sur les efforts qui sont prodigués par les agriculteurs afin de diminuer l'usage des pesticides. Cette initiative est issue de la campagne de sensibilisation à la cohabitation harmonieuse en zone agricole qui a été lancée grâce au soutien financier du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ).



Les agricultrices et les agriculteurs sont sensibilisés aux questions essentielles entourant les pesticides. En préservant la biodiversité, la qualité des eaux de surface et souterraines ainsi que la santé des sols, les productrices et producteurs assurent non seulement la viabilité de leur ferme, mais surtout la santé de la population, que ce soit la protection de leur famille, de leurs employés et du voisinage, ou la salubrité des aliments. Avec une utilisation parmi les plus faibles au monde (2,9 kg par hectare), le Québec est un chef de file en ce qui concerne la quantité moyenne de pesticides appliquée. Sur une période de 10 ans (2006-2017), on parle d'une réduction de 14 %.

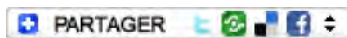
De plus, les produits utilisés en agriculture sont préalablement autorisés par les agences gouvernementales. Santé Canada impose un encadrement strict lié à l'utilisation et des limites quantitatives précises de traces pouvant se retrouver sur les aliments. Cette limite est de 100 à 3 000 fois plus basse que le seuil de sécurité établi. En plus de ne pas pouvoir appliquer n'importe quel produit, l'utilisation de certains nécessite l'encadrement d'un agronome. Finalement, des

distances entre l'endroit d'épandage des pesticides et les bâtiments, les cours d'eau et les sites de prélèvement d'eau doivent être respectées.

Techniques alternatives

Les fermes familiales tendent à diminuer l'usage des pesticides en employant notamment des techniques de dépistage dans leurs champs, des rotations de culture et des moyens de gestion intégrée, c'est-à-dire qu'ils connaissent leurs plantations, les ennemis de leurs plantes et les alliés qu'ils peuvent trouver naturellement dans l'écosystème. Par ces techniques alternatives de prévention, de suivi et d'intervention, certains producteurs réussissent à réduire de façon importante l'utilisation de produits phytosanitaires.

Rappelons que le projet de cohabitation harmonieuse en zone agricole est d'envergure régionale. Il a pour objectif de favoriser le vivre ensemble et le dialogue entre les producteurs agricoles et les résidents. Les différents partenaires veulent démystifier les croyances, atténuer les contrariétés et aborder les enjeux liés au travail agricole. Il est important pour les instigateurs de ce projet de faire ressortir la multifonctionnalité de la zone agricole comme lieu de vie, de travail et de loisir.



Article imprimé depuis INFOSuroit.com: <https://www.infosuroit.com>

Lien vers l'article: <https://www.infosuroit.com/lumiere-sur-emploi-de-pesticides-en-zone-agricole/>

INFOSuroit.com © 2021 Tous droits réservés.

Notre campagne, un milieu de vie à partager – Les pesticides

15 Juil 2021

L'emploi de pesticides a pour but de protéger les cultures contre les pertes occasionnées par des insectes nuisibles, des herbes envahissantes et des maladies de plantes. L'UPA de la Montérégie, 13 MRC et l'agglomération de Longueuil souhaitent informer la population sur les efforts qui sont prodigués par les agriculteurs afin de diminuer l'usage des pesticides. Cette initiative est issue de la campagne de sensibilisation à la cohabitation harmonieuse en zone agricole qui a été lancée grâce au soutien financier du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ).

Le thème des pesticides

Les agricultrices et les agriculteurs sont sensibilisés aux questions essentielles entourant les pesticides. En préservant la biodiversité, la qualité des eaux de surface et souterraines ainsi que la santé des sols, les productrices et producteurs assurent non seulement la viabilité de leur ferme, mais surtout la santé de la population, que ce soit la protection de leur famille, de leurs employés et du voisinage, ou la salubrité des aliments. Avec une utilisation parmi les plus faibles au monde (2,9 kg par hectare), le Québec est un chef de file en ce qui concerne la quantité moyenne de pesticides appliquée. Sur une période de 10 ans (2006-2017), on parle d'une réduction de 14 %.

De plus, les produits utilisés en agriculture sont préalablement autorisés par les agences gouvernementales. Santé Canada impose un encadrement strict lié à l'utilisation et des limites quantitatives précises de traces pouvant se retrouver sur les aliments. Cette limite est de 100 à 3 000 fois plus basse que le seuil de sécurité établi. En plus de ne pas pouvoir appliquer n'importe quel produit, l'utilisation de certains nécessite l'encadrement d'un agronome. Finalement, des distances entre l'endroit d'épandage des pesticides et les bâtiments, les cours d'eau et les sites de prélèvement d'eau doivent être respectées.

Les fermes familiales tendent à diminuer l'usage des pesticides en employant notamment des techniques de dépistage dans leurs champs, des rotations de culture et des moyens de gestion intégrée, c'est-à-dire qu'ils connaissent leurs plantations, les ennemis de leurs plantes et les alliés qu'ils peuvent trouver naturellement dans l'écosystème. Par ces techniques alternatives de prévention, de suivi et d'intervention, certains producteurs réussissent à réduire de façon importante l'utilisation de produits phytosanitaires.

Rappelons que le projet de cohabitation harmonieuse en zone agricole est d'envergure régionale. Il a pour objectif de favoriser le vivre ensemble et le dialogue entre les producteurs agricoles et les résidents. Les différents partenaires veulent démystifier les croyances, atténuer les contrariétés et aborder les enjeux liés au travail agricole. Il est important pour les instigateurs de ce projet de faire ressortir la multifonctionnalité de la zone agricole comme lieu de vie, de travail et de loisir.



Au sujet des partenaires

Les partenaires du projet sont : les MRC d'Acton, de Beauharnois-Salaberry, de Brome-Missisquoi, du Haut-Richelieu, du

Haut-Saint-Laurent, des Jardins-de-Napierville, de La Haute-Yamaska, de Marguerite-D'Youville, des Maskoutains, de Pierre-De Saurel, de Roussillon, de Rouville et de la Vallée-du-Richelieu, l'agglomération de Longueuil, la Fédération de l'UPA de la Montérégie (FUPAM) et la Direction régionale de la Montérégie du MAPAQ. Ces organismes mettent en commun les ressources et les efforts afin de se doter de stratégies et d'outils permettant d'assurer une portée de rayonnement régionale à cette campagne de sensibilisation. Ce projet a été financé par le MAPAQ dans le cadre du programme Territoires : priorités bioalimentaires et il se poursuivra jusqu'au mois d'octobre 2021.

Bon départ de l'Expo agricole

Eliane Tremblay-Moreau | Le Courrier

L'édition adaptée de l'Expo agricole de Saint-Hyacinthe s'annonce fructueuse. La formule adaptée de quatre jours se divise en trois plages horaires, chaque jour, afin d'accueillir le plus de gens possible sur le site.

Le parcours découvertes agricoles permet aux visiteurs de se promener à travers les pavillons entre 9 h et 13 h ou entre 13 h 30 et 17 h 30. « Les assouplissements des mesures sanitaires ont permis d'augmenter la capacité de gens sur le site. La santé publique autorise la présence de 5000 personnes sur les lieux pour les deux plages horaires. Chaque personne compte pour 5 m² », indique le directeur de la programmation David Messier.

Les jugements d'animaux au Stade L.-P.-Gaucher sont une section du parcours qui peut accueillir 500 personnes.

M. Messier se réjouit du grand nombre de billets vendus. « Ça augmente de plus en plus chaque jour, ça va vraiment bien! En l'espace de quelques jours, la vente de billet a doublé. Les prévisions météorologiques annonçaient aussi de belles températures propices aux ventes. Je crois que les gens se sont ennuyés de leur rendez-vous estival », s'exclame-t-il.

La capacité pour les spectacles et le derby de démolition est de 2500 personnes. Il prévoit que ces soirées auront beaucoup de spectateurs.

Les billets pour le derby de démolition se font plus rares à cause de la popularité



À la veille de l'événement estival, les éleveurs préparent leurs bêtes pour les jugements d'animaux. Photo François Larivière | Le Courrier ©

de l'activité remplie d'adrénaline. Une soixantaine de voitures s'affronteront chaque soir. Pour offrir le spectacle à un plus grand nombre de gens, un gradin mobile de 230 places a même été ajouté la veille de l'événement.

ACHAT EN LIGNE

L'achat des billets se fait entièrement en ligne, car cela simplifie les opérations. Les visiteurs peuvent réserver leur plage horaire pour être certains d'avoir accès au site à la journée de leur choix et ils peuvent payer en ligne. C'est aussi plus simple pour le registre des visiteurs puisque les organisateurs auront toutes les coor-

données pour les contacter en cas d'écllosion.

« La billetterie sera ouverte jusqu'à la dernière minute. Il sera possible d'en acheter en tout temps, tant qu'il reste de la place », souligne David Messier. Quelques exceptions se feront pour les gens qui n'auront pas pu se procurer un billet en ligne pour quelque raison.

UNE FORMULE PRÉSERVÉE

La formule adaptée s'annonce différente des autres éditions. Les nouveautés apportées donneront un coup de fraîcheur à l'événement annuel. « C'était un défi d'organiser une expo de quatre jours

au lieu de dix jours. Nous allons sonder les visiteurs pour connaître leur opinion sur la formule et nous allons probablement nous orienter sur les points forts de cette édition pour les prochaines années », affirme David Messier.

Pour ce qui est d'Expo-Champs, prévue du 31 août au 2 septembre à Saint-Liboire, les organisateurs prévoient de recevoir environ 5000 visiteurs par jour, donc environ 15 000 visiteurs pour les trois jours de l'événement.

Les nouveaux assouplissements permettant 15 000 personnes sur le site à partir du 1^{er} août n'auront donc pas d'impact sur ces deux événements. ←

Cohabitation harmonieuse en zone agricole en Montérégie

L'importance de garder les sols en santé

L'UPA de la Montérégie, 13 MRC et l'agglomération de Longueuil souhaitent informer la population sur l'importance de préserver la santé des sols des terres agricoles. Cette initiative est issue de la campagne de sensibilisation à la cohabitation harmonieuse en zone agricole qui a été lancée grâce au soutien financier du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ).

Ressource essentielle pour la croissance et la vitalité des végétaux, la terre est l'actif le plus précieux des producteurs agricoles et leur principal outil de travail. C'est pourquoi ceux-ci en prennent soin. Protéger cette ressource précieuse qu'est un sol en santé, c'est garder sa composition organique et nutritive riche, éviter l'érosion par le vent et par l'eau, faire attention que la machinerie agricole ne l'endommage pas et empêcher que sa structure devienne trop compacte ou instable.

Une terre en santé est fertile et donc productive. Mais elle ne permet pas seulement à des végétaux de bien pousser, elle a aussi un rôle essentiel dans le cycle de l'eau, l'épuration, la dégradation des polluants, la biodiversité et la réduction des gaz à effet de serre. Pour entretenir la fer-



Photo gracieuseté

tilité des sols, des engrais sont appliqués par les producteurs, tout en évitant les

excès. La fertilisation des cultures est d'ailleurs une activité encadrée au Qué-

bec. De plus, l'entreposage des engrais de ferme (lisier) se fait dans des structures étanches et sécuritaires.

Pour conserver ou améliorer la santé des sols des champs, plusieurs autres pratiques sont utilisées par les agriculteurs : faire des rotations de cultures, utiliser des plantes couvre-sol pour le protéger de l'érosion et le nourrir, réduire le travail de machinerie et faire du semis direct, donc sans labour, laisser les résidus de culture qui viendront fertiliser la terre...

La terre est un écosystème vivant qu'il ne faut pas dégrader ou épuiser. Que ce soit dans les champs de grandes cultures ou dans le jardin du particulier, il est essentiel de garder nos sols en santé pour que ce qui y pousse puisse s'y nourrir, grandir et nous nourrir à leur tour.

Le projet de cohabitation harmonieuse en zone agricole est d'envergure régionale. Il a pour objectif de favoriser le vivre ensemble et le dialogue entre les producteurs agricoles et les résidents. Les différents partenaires veulent démystifier les croyances, atténuer les contrariétés et aborder les enjeux liés au travail agricole. Il est important pour les instigateurs de ce projet de faire ressortir la multifonctionnalité de la zone agricole comme lieu de vie, de travail et de loisir. ←



INFO

Une sécheresse qui fait mal aux producteurs agricoles québécois



La sécheresse est à l'origine de nombreuses pertes cette année parmi les agriculteurs québécois.

PHOTO : RADIO-CANADA

Radio-Canada

2021-07-25 | Mis à jour aujourd'hui à 10 h 36

La sécheresse frappe durement les producteurs agricoles cette année. Depuis le début de la saison, près de 4100 avis de dommages ont été enregistrés à la Financière agricole du Québec, soit 1000 de plus qu'à pareille date l'an dernier.

Ces sécheresses ont affecté les récoltes de blé et de soya, une situation similaire à celle vécue dans l'ouest du pays.

Alain Gervais est producteur de grains en Montérégie. Il fait partie de ceux dont les champs ont été touchés par le manque d'eau. Il a perdu son blé.

« C'est la première fois que ça m'arrive en 40 ans de carrière, de détruire du blé au mois de juin. Depuis l'année 2000, je n'avais rien réclamé, jusqu'à l'an passé », explique le producteur étonné et inquiet de ses récoltes à venir.

« Des sécheresses du mois de juillet et du mois d'août, on est habitué, mais une sécheresse qui commence aux semis et qui perdure dans le temps... »



La sécheresse fait la vie dure aux agriculteurs

PHOTO : RADIO-CANADA

À la Financière agricole du Québec, on reçoit un nombre plus important qu'à l'habitude de demandes.

« Il y a eu un bon déficit hydrique en début de saison. Présentement, c'est en train de se résorber. L'ouest de la province et le centre sont encore touchés, je dirais Montérégie, Estrie, Outaouais. Mais on a des précipitations qui font en sorte que ça va s'améliorer », explique Annie Flamand, directrice des programmes à la Financière.

À l'Union des producteurs agricoles (UPA), Jérémie Letellier a vu l'ampleur des dommages en Montérégie.

Jérémie Letellier, président de la Fédération de l'UPA de la Montérégie.

PHOTO : RADIO-CANADA

« Voir des champs qui ont poussé tout croche, c'est des conditions qu'on n'a pas souvent à gérer ici. On voit plus cela dans l'Ouest canadien ou le Midwest américain », explique le président de la Fédération de l'UPA de la Montérégie.

Jérémie Letellier n'hésite pas à évoquer les répercussions du réchauffement climatique sur les cultures.

« Ça fait longtemps que la science nous dit qu'on va avoir des épisodes climatiques extrêmes. On commence à les vivre, et ce qu'on perçoit actuellement sur le terrain, c'est ce qu'on nous annonçait il y a 10 ou 15 ans. Il faut commencer à s'adapter parce qu'il va y avoir des conséquences à ce qui s'en vient. »

Le champ de blé sec d'Alain Gervais.

PHOTO : RADIO-CANADA

L'ouest du pays aussi durement touché

Dans l'ouest du pays, les producteurs font face à des canicules et à des sécheresses extrêmes.

Au Manitoba, la productrice de sarrasin Anastasia Fyk est aux premières loges pour mesurer l'ampleur du problème. « Ce n'est pas juste la sécheresse de cette année, c'est celles de toutes les années précédentes avec cette année. C'est la totalité de tout qui est le plus grave. »

Des compensations financières et des modifications au programme d'assurance-récolte ont d'ailleurs été récemment annoncées par le gouvernement fédéral.

Mais il en faudra plus dans les prochaines années pour composer avec les aléas climatiques.

« Si la production va en descendant, la couverture ne sera pas adéquate. Oui, il va falloir certaines modifications au cours des ans pour aller chercher une couverture adéquate », remarque Jérémie Letellier.

Quant à Alain Gervais, il a ensemencé un nouveau champ, et il regarde pousser sa future récolte. « Un agriculteur est un éternel optimiste... parce que si tu n'es pas optimiste, tu lâches. »

Avec les informations de Marie-Isabelle Rochon

À lire aussi :

- **Le programme d'assurance-récolte ajusté pour aider les agriculteurs albertains**
- **Une absence de pluie qui inquiète les agriculteurs**

Une sécheresse qui fait mal aux producteurs agricoles québécois

CBC/Radio-Canada Il y a 13 heures

J'aime

| 9

La sécheresse frappe durement les producteurs agricoles cette année. Depuis le début de la saison, près de 4100 avis de dommages ont été enregistrés à la Financière agricole du Québec, soit 1000 de plus qu'à pareille date l'an dernier.



© /Radio-Canada La sécheresse est à l'origine de nombreuses pertes cette année parmi les agriculteurs québécois.

Ces sécheresses ont affecté les récoltes de blé et de soya, une situation similaire à celle vécue dans l'ouest du pays.

Alain Gervais est producteur de grains en Montérégie. Il fait partie de ceux dont les champs ont été affectés par le manque d'eau. Il a perdu son blé.

C'est la première fois que ça m'arrive en 40 ans de carrière, de détruire du blé au mois de juin. Depuis l'année 2000, je n'avais rien réclamé, jusqu'à l'an passé», explique le producteur étonné et inquiet de ses récoltes à venir.

Des sécheresses du mois de juillet et du mois d'août, on est habitué, mais une sécheresse qui commence aux semis et qui perdure dans le temps...»

À la Financière agricole du Québec, on reçoit un nombre plus important qu'à l'habitude de demandes.

Il y a eu un bon déficit hydrique en début de saison. Présentement, c'est en train de se résorber. L'ouest de la province et le centre sont encore touchés, je dirais Montérégie, Estrie, Outaouais. Mais on a des précipitations qui font en sorte que ça va s'améliorer», explique Annie Flamand, directrice des programmes à la Financière.

À l'Union des producteurs agricoles (UPA), Jérémie Letellier a vu l'ampleur des dommages en Montérégie.



© /Radio-Canada Jérémie Letellier, président de la Fédération de l'UPA de la Montérégie.

Voir des champs qui ont poussé tout croche, c'est des conditions qu'on n'a pas souvent à gérer ici. On voit plus cela dans l'Ouest canadien ou le Midwest américain», explique le président de la Fédération de l'UPA de la Montérégie.

Jérémie Letellier n'hésite pas à évoquer les répercussions du réchauffement climatique sur les cultures.

Ça fait longtemps que la science nous dit qu'on va avoir des épisodes climatiques extrêmes. On commence à les vivre, et ce qu'on perçoit actuellement sur le terrain, c'est ce qu'on nous annonçait il y a 10 ou 15 ans. Il faut commencer à s'adapter parce qu'il va y avoir des conséquences à ce qui s'en vient.»



© /Radio-Canada Le champ de blé sec d'Alain Gervais.

L'ouest du pays aussi durement touché

Dans l'ouest du pays, les producteurs font face à des canicules et à des sécheresses extrêmes.

Au Manitoba, la productrice de sarrasin Anastasia Fyk est aux premières loges pour mesurer l'ampleur du problème. Ce n'est pas juste la sécheresse de cette année, c'est celles de toutes les années précédentes avec cette année. C'est la totalité de tout qui est le plus grave.»

Des compensations financières et des modifications au programme d'assurance-récolte ont d'ailleurs été récemment annoncées par le gouvernement fédéral.

Mais il en faudra plus dans les prochaines années pour composer avec les aléas climatiques.

Si la production va en descendant, la couverture ne sera pas adéquate. Oui, il va falloir certaines modifications au cours des ans pour aller chercher une couverture adéquate», remarque Jérémie Letellier.

Quant à Alain Gervais, il a ensemencé un nouveau champ, et il regarde pousser sa future récolte. Un agriculteur est un éternel optimiste... parce que si tu n'es pas optimiste, tu lâches.»

Avec les informations de Marie-Isabelle Rochon

Obturateur de prise !

Société Santé Actualités

Le syndicat de l'UPA de Vaudreuil-Soulanges soutient la santé psychologique des agriculteurs

vendredi le 16 juillet 2021

Modifié à 0 h 00 min le 17 juillet 2021

Par Eric Tremblay



Jérémie Letellier, président de la Fédération de l'UPA Montérégie et Nathalie Roy, présidente de l'organisme Au cœur des familles agricoles. (Photo - gracieuseté)

Le syndicat de l'Union des producteurs agricoles (UPA) de Vaudreuil-Soulanges a fait un don de 1500 \$ au programme des travailleurs de rang de la Montérégie.

Le montant remis servira au fonds dédié au financement du salaire de deux ressources de l'organisme Au cœur des familles agricoles (ACFA). Celui-ci apporte du soutien psychosocial aux agriculteurs. Le concept s'appuie sur le principe des travailleurs de rue. Le tout dans une approche proactive et préventive.

«Le dossier de la santé psychologique et du financement des travailleurs de rang demeure un dossier important pour

notre syndicat», souligne le président du syndicat de Vaudreuil-Soulanges, Louis-Marie Leduc. Nous considérons que la santé psychologique des agricultrices et des agriculteurs est aussi importante que leur santé financière et nous continuons d'agir pour pérenniser les services offerts, entre autres, par les travailleurs de rang. » Les agriculteurs travaillent souvent 24/7 et ressentent beaucoup de pression. Le suicide est une réalité chez ces travailleurs.

Les travailleurs de rang, des ressources pour accompagner les agricu...



Le programme de l'ACFA se veut donc essentiel et rejoint plus de 20 000 fermes au Québec, soit 80 % des fermes agricoles du Québec.

L'UPA de Vaudreuil-Soulanges a remis cette somme lors du [gala Agristars](#) tenu en avril dernier. Un événement sous le thème de la santé psychologique a permis d'amasser la somme totale de 28 000 \$ qui a été versée à l'ACFA pour le maintien de deux travailleurs de rang en Montérégie.

Dernières nouvelles

Encore plus de kayakistes sur les plans d'eau

2021-07-19

actualité

Travailleurs étrangers temporaires

Retour de l'Escouade prévention de la CNESST

Jusqu'au 26 août, l'Escouade prévention concentrera ses efforts auprès des travailleurs étrangers temporaires (TET). Elle aura pour objectif d'informer et de sensibiliser les employeurs et les TET, notamment sur les principaux droits et obligations en matière de travail, en complémentarité des actions déjà mises en place par la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) pour sensibiliser les milieux de travail sur les mesures sanitaires à mettre en œuvre relativement à la COVID-19.

L'Escouade visitera les entreprises agricoles qui embauchent les TET et sillonnera la Montérégie, l'Estrie, la Mauricie et le Centre-du-Québec en plus des régions de Laval, des Laurentides et de Lanaudière.

L'Escouade est formée de trois équipes d'agents et agentes de prévention qui se déplacent directement et gratuitement dans les entreprises agricoles pour animer, en espagnol et en français, une séance d'information d'environ trente

minutes destinée aux travailleurs étrangers temporaires et à leur employeur. Cette séance abordera notamment :

- les principaux risques liés aux tâches agricoles ainsi que les moyens de prévention mis en place dans leur entreprise;
- les conditions minimales de travail applicables au Québec pour le secteur agricole (salaire minimum, repos, vacances, jours fériés, etc.).

L'Escouade prévention aide les employeurs agricoles dans leurs efforts en matière de prévention des lésions professionnelles et favorise des conditions de travail justes et équilibrées. Il s'agit d'un moment privilégié offert aux employeurs pour renforcer les liens de collaboration avec leurs travailleurs. La visite de l'Escouade permet aussi d'encourager les travailleurs étrangers temporaires à poser des questions et à aller chercher de l'aide au besoin.

Pour recevoir la visite de l'Escouade prévention auprès des travailleurs étrangers temporaires, communiquez avec la CNESST par courriel à escouade.prevention.tet@cnesst.gouv.qc.ca. ←



Photo UPA.

avis



PROVINCE DE QUÉBEC
LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DES MASKOUTAINS

AVIS PUBLIC

AVIS D'APPEL D'OFFRES PUBLIC – SERVICES PROFESSIONNELS POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION, LA MISE EN SERVICE ET L'ENTRETIEN D'UN SYSTÈME DE TÉLÉAVERTISSEUR DEUX TONALITÉS/VOIX – CONTRAT 0481016543

La MRC des Maskoutains procède à un appel d'offres public afin d'octroyer un mandat pour les services professionnels pour la fourniture, l'installation, la mise en service et l'entretien d'un système de téléavertisseur deux tonalités/voix pour son service Sécurité incendie

avis